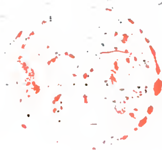


HISTOIRE
PHILOSOPHIQUE
ET POLITIQUE

DES ÉTABLISSEMENS ET DU COMMERCE
DES EUROPÉENS DANS LES DEUX INDES.

PAR GUILLAUME-THOMAS RAYNAL.

TOME TREIZIEME.



Bonfaisance d'une famille Sauvage du Canada envers des François Tom. 18. pag 33



HISTOIRE
PHILOSOPHIQUE
ET POLITIQUE
DES ÉTABLISSEMENS ET DU COMMERCE DES EUROPÉENS DANS LES DEUX INDES.

PAR GUILLAUME-THOMAS RAYNAL.

TOME TREIZIÈME.



A LONDRES.

1792.

HISTOIRE PHILOSOPHIQUE ET POLITIQUE

DES ÉTABLISSEMENS ET DU COMMERCE DES EUROPÉENS DANS LES DEUX INDES.

LIVRE QUINZIÈME.

Établissemens des Français dans l'Amérique Septentrionale. Sur quelle base portoit l'espoir de leur prospérité? Que produisirent ces combinaisons?

JUSQU'A présent, nous avons reçu sur nos têtes les rayons perpendiculaires du soleil. Bientôt nous ne les recevrons qu'obliques. Ce n'est plus de l'or que nos avides et cruels Européens iront chercher loin de leur patrie. Moins insensés, s'ils franchissent encore les

mers, ce sera pour se soustraire aux calamités de leurs propres contrées; ce sera pour trouver le repos et la liberté; pour défricher des terres incultes, pour couvrir de filets des rives poissonneuses; pour chercher sur le haut des montagnes, dans le fond des forêts, des animaux à dépouiller de leurs précieuses fourrures.

Les sauvages possesseurs des contrées où nous allons faire nos premiers pas, ne seront point une race d'hommes abâtardie, sans force de corps et sans élévation d'ame: mais des chasseurs, des guerriers endurcis aux travaux, braves, éloquens, jaloux de leur indépendance, et présentant alternativement des exemples de la férocité la plus inouie, de la plus héroïque magnanimité et de la plus absurde superstition.

La superstition, cette plante funeste, est donc de tous les climats; elle croît donc également dans les plaines et sur les rochers; sous les feux de la ligne, sous les frimats du pôle, et dans l'intervalle tempéré qui les sépare. La généralité de ce phénomène désigneroit-elle par-tout un élan de l'homme ignorant et peureux vers l'auteur de l'existence et le dispensateur des biens et des maux, l'inquiétude d'un enfant qui cherche son père dans les ténèbres?

I.

Raisons qui détournèrent long-tems les Français du projet de former des établissemens dans le Nouveau-Monde.

L'Espagne étoit maîtresse des riches empires du Mexique et du Pérou, de l'or du Nouveau-Monde, et de presque toute l'Amérique Méridionale. Les Portugais, après une longue suite de victoires, de défaites, d'entreprises, de fautes, de conquêtes et de pertes, avoient conservé les plus beaux établissemens dans l'Afrique, dans l'Inde et dans le Brésil. Le gouvernement de France n'avoit pas même pensé qu'on pût fonder des colonies, et qu'il fût de quelque utilité d'avoir des possessions dans ces régions éloignées.

Toute son ambition s'étoit tournée vers l'Italie. D'anciennes prétentions sur le Milanès et les deux Siciles, avoient entraîné cette puissance dans les guerres ruineuses qui l'avoient long-tems occupée. Des troubles intérieurs la détournoient encore plus des grands objets d'un commerce étendu et éloigné, et de l'idée d'aller chercher des royaumes dans les deux Indes.

A 2

L'autorité des rois n'étoit pas formellement constestée : mais on lui résistoit, on l'éludoit. Le gouvernement féodal avoit laissé des traces; et plusieurs de ses abus subsistoient encore. Le prince étoit sans cesse occupé à contenir une noblesse inquiéte et puissante. La plupart des provinces qui composoient la monarchie, se gouvernoient par des loix et des formes différentes. Tous les corps, tous les ordres avoient des privilèges, ou toujours attaqués, ou toujours poussés à l'excès. La machine du gouvernement étoit compliquée. Pour la conduire, il falloit manier une multitude de ressorts délicats. La cour étoit forcée de recourir souvent aux moyens honteux de la foiblesse, à l'intrigue et à la séduction, ou d'employer les armes odieuses de l'oppression et de la tyrannie; la nation négocioit sans cesse avec le prince. L'autorité des rois étoit illimitée, sans être avouée par les loix; la nation souvent trop indépendante, n'avoit aucun garant de sa liberté. De-là on s'observoit, on se craignoit, on se combattoit sans cesse. Le gouvernement s'occupoit uniquement, non du bien de la nation, mais de la manière de l'assujettir. Le peuple sentant toujours ses besoins, ignorant ses forces et ses

ressources, ne voyoit que ses droits alternativement blessés et foulés par ses seigneurs et par les rois.

II. *Fautes et revers qui rendirent mémorables les premières expéditions des Français dans le nouvel hémisphère.*

La France laissa donc les Espagnols et les Portugais découvrir des mondes et donner des loix à des nations inconnues. Un seul homme lui ouvrit enfin les yeux. Ce fut l'amiral de Coligny, un des génies les plus étendus, les plus fermes, les plus actifs qui aient jamais illustré ce puissant empire. Ce grand politique, citoyen jusques dans les horreurs des guerres civiles, envoya l'an 1562, Jean Ribaud dans la Floride. Cette immense contrée de l'Amérique Septentrionale s'étendoit alors, depuis le Mexique, jusqu'au pays que les Anglais ont depuis cultivé sous le nom de Caroline. Les Espagnols l'avoient parcourue en 1512, mais sans s'y établir. On ne sait lequel admirer le plus, ou du motif qui les engagea dans cette découverte, ou de celui qui la leur fit abandonner.

Tous les Indiens des Antilles croyoient, sur la foi d'une ancienne tradition, que la nature

cachoit dans le continent une fontaine dont les eaux avoient la vertu de rajeunir tous les vieillards assez heureux pour en boire. La chimère de l'immortalité fut toujours la passion des hommes, et la consolation du dernier âge. Cette idée enchanta l'imagination romanesque des Espagnols. La perte de plusieurs d'entre eux, qui furent victimes de leur crédulité, n'ébranla pas la confiance des autres. Plutôt que de soupçonner que les premiers avoient péri dans un voyage où la mort étoit ce qu'il y avoit de plus sûr ; on pensa que s'ils ne reparoissoient plus, c'étoit parce qu'ils avoient trouvé le secret d'une jeunesse éternelle, et ce séjour de délices d'où l'on ne vouloit plus sortir.

Ponce de Léon fut le plus célèbre entre les navigateurs qui s'infatuèrent de cette rêverie. Persuadé qu'il existoit un troisième monde dont la conquête étoit réservée à sa gloire, mais croyant que ce qui lui restoit de vie étoit trop court pour l'immense carrière qui s'ouvroit devant ses pas, il résolut d'aller renouveller ses jours et recouvrer la jeunesse dont il avoit besoin. Aussi-tôt il dirigea ses voiles vers les climats où la fable avoit placé la fontaine de Jouvence, et trouva la Floride, d'où il revint à Porto-Ricco,

sensiblement plus vieux qu'il n'en étoit parti. C'est ainsi que le hasard immortalisa le nom d'un aventurier, qui ne fit une véritable découverte qu'en courant après une chimère. Il eut le sort de l'alchymiste qui cherche de l'or qu'il ne trouve pas, et qui trouve une chose précieuse qu'il ne cherchoit pas.

Presque tout ce que l'esprit humain a inventé d'utile et d'important, a été le fruit d'une inquiétude vague, plutôt que d'une industrie raisonnée. Le hasard, qui est le cours inapperçu de la nature, ne se repose jamais, et sert indistinctement tous les hommes. Le genie se fatigue, se rebute, et n'appartient qu'à très-peu d'êtres, pour quelques momens. Ses efforts même ne le mènent souvent qu'à se trouver sur la route du hasard, pour le saisir. La différence entre les hommes de génie et le vulgaire, c'est que ceux-là savent pressentir et chercher ce que celui-ci trouve quelquefois. Plus souvent encore le génie emploie ce que le hasard a jetté sous sa main. C'est le lapidaire qui met le prix au diamant que le laboureur a déterré sans le connoître.

Les Espagnols avoient méprisé la Floride, parce qu'ils n'y avoient trouvé ni la fontaine

qui devoit les rajeunir, ni l'or qui hâte notre vieillesse. Les Français y découvrirent un trésor plus réel et plus précieux : c'étoit un ciel serein, une terre abondante, un climat tempéré, des sauvages amis de la paix et de l'hospitalité ; mais ils ne connurent pas eux-mêmes la valeur de ce trésor. Si l'on eût suivi les ordres de Coligny ; si l'on eût cultivé les terres qui ne demandoient que la main de l'homme pour l'enrichir, si la subordination avoit été maintenue entre les Européens ; si les droits des naturels du pays n'avoient pas été violés, on auroit pu fonder une colonie, dont le tems auroit augmenté l'éclat et assuré la prospérité. Mais la légèreté Française ne permettoit pas tant de sagesse. On prodigua les vivres. Les champs ne furent point ensemencés. L'autorité des chefs fut méconnue par des subalternes indociles. La fureur de la chasse et de la guerre échauffa tous les esprits. On ne fit rien de ce qu'on devoit faire.

Pour comble de malheur, les troubles civils qui désoloient la France, détournèrent les regards des sujets d'une entreprise où l'état n'avoit jamais arrêté ses vues. Les querelles absurdes de la théologie aliénoient tous les esprits,

divisoient tous les cœurs. Le gouvernement avoit violé en même tems la loi sacrée de la nature, qui ordonne à tous les hommes de tolérer les opinions de leurs semblables, et les loix de la politique qui défendent d'être tyran sans intérêt. La religion réformée avoit fait en France les plus grands progrès, lorsqu'elle y fut persécutée. Une partie considérable de la nation se trouva enveloppée dans la proscription; et elle courut aux armes.

L'Espagne, non moins intolérante, avoit prévenu les querelles de religion, en laissant prendre au clergé cet empire absolu qui alla toujours en se fortifiant, et qui désormais ira toujours en s'affoiblissant. L'inquisition, toujours armée contre la moindre apparence de nouveauté, sut empêcher le protestantisme d'entrer dans l'état, et n'eut point à le détruire. Tout occupé de l'Amérique, accoutumé à s'en attribuer la possession exclusive, instruit des tentatives de quelques Français pour s'y établir, et de l'abandon où les laissoit le gouvernement, Philippe II fit partir de Cadix une flotte pour les examiner. Menendez qui la commandoit, arrive à la Floride, il y trouve les ennemis qu'il cherchoit établis au fort de la Caroline; il attaque

tous leurs retranchemens, les emporte l'épée à la main, et fait un massacre horrible. Tous ceux qui avoient échappé au carnage furent pendus à un arbre, avec cette inscription : NON COMME FRANÇAIS, MAIS COMME HÉRÉTIQUES.

Loin de songer à venger cet outrage, le ministère de Charles IX se réjouit en secret de l'anéantissement d'un projet qu'à la vérité il avoit approuvé, mais qu'il n'aimoit pas ; parce qu'il avoit été imaginé par le chef des huguenots, et qu'il pouvoit donner du relief aux opinions nouvelles. L'indignation publique ne fit que l'affermir dans la résolution de ne témoigner aucun ressentiment. Il étoit réservé à un particulier d'exécuter ce que l'état auroit dû faire.

Dominique de Gourgue, né à Mont-Marsan en Gascogne, navigateur habile et hardi ; ennemi des Espagnols, dont il avoit reçu des outrages personnels ; passionné pour sa patrie, pour les expéditions périlleuses et pour la gloire ; vend son bien, construit des vaisseaux, choisit des compagnons dignes de lui ; va attaquer les meurtriers dans la Floride, les pousse de poste en poste avec une valeur, une activité incroyable; les bat par-tout, et pour opposer dérision à dérision, les fait pendre à des arbres sur lesquels

on écrit : NON COMME ESPAGNOLS, MAIS COMME ASSASSINS.

Si les Espagnols s'étoient contentés de massacrer les Français, jamais on n'auroit usé contre eux d'une représaille si cruelle. Ce fut l'antithèse de l'inscription qui fit tout le mal. On commit une atrocité effroyable, parce qu'on trouva un mot plaisant. L'histoire offre plus d'un exemple où l'on peut soupçonner que ce n'est pas la chose qui a fait le mot, mais le mot qui a fait la chose.

L'expédition du brave de Gourgue n'eut pas d'autres suites. Soit qu'il manquât de provisions pour rester dans la Floride; soit qu'il prévît qu'il ne lui viendroit aucun secours de France; soit qu'il crût que l'amitié des sauvages finiroit avec les moyens de l'acheter, ou qu'il pensât que les Espagnols viendroient l'accabler; il fit sauter les forts qu'il avoit conquis, et reprit la route de sa patrie. Il y fut reçu de tous les citoyens avec l'admiration qui lui étoit due, et très-mal par la cour. Despote et superstitieuse, elle avoit trop à craindre de la vertu.

Depuis 1567, que l'intrépide Gascon avoit évacué la Floride, les Français oublièrent le Nouveau-Monde. Égarés dans un chaos de

dogmes inconcevables, ils perdirent la raison et l'humanité. Le peuple le plus doux et le plus sociable devint le plus barbare, le plus sanguinaire des peuples. Ce n'étoit pas assez des bûchers et des échafauds : criminels les uns aux yeux des autres, tous furent bourreaux, tous furent victimes. Après s'être condamnés mutuellement aux flammes de l'enfer, ils s'égorgèrent à la voix de leurs prêtres, qui ne crioient que sang et que vengeance. Enfin, le généreux Henri toucha l'ame de ses sujets. En pleurant sur leurs maux, il leur apprit à les sentir. Il leur rendit les doux penchans de la vie sociale, leur ôta les armes des mains, et les fit consentir à vivre heureux sous ses loix paternelles.

Alors la nation tranquille et libre sous un roi en qui elle avoit confiance, conçut des projets utiles. On s'occupa de la formation des colonies. Les premières idées devoient se tourner naturellement vers la Floride. A l'exception du fort Saint-Augustin, autrefois construit par les Espagnols, à dix ou douze lieues de la colonie Françaises, les Européens n'avoient pas un seul établissement dans ce vaste et beau pays. On n'en craignoit pas les habitans. Tout annonçoit

sa fertilité. Il passoit même pour riche en mines d'or et d'argent ; parce qu'on y avoit trouvé de ces métaux, sans soupçonner qu'ils venoient de quelques vaisseaux, jettés sur les côtes par le naufrage. Le souvenir des grandes actions que quelques Français y avoient faites, ne pouvoit pas encore être effacé. Il est vraisemblable qu'on craignit d'aigrir l'Espagne, qui n'étoit pas disposée à souffrir le moindre établissement dans le golfe du Mexique, ou même dans le voisinage. Le danger qu'il y avoit à provoquer un peuple si puissant dans le Nouveau-Monde, inspira la résolution de s'éloigner de lui le plus qu'il seroit possible. Les contrées plus septentrionales de l'Amérique, obtinrent par cette raison la préférence. La route en étoit déjà tracée.

III. *Les Français tournent leurs vues vers le Canada.*

François I y avoit envoyé en 1523 le Florentin Verazzani, qui ne fit qu'observer l'île de Terre-Neuve, et quelques côtes du continent ; mais sans s'y arrêter.

Onze ans après, Jacques Cartier, habile navigateur de Saint-Malo, reprit les projets

de Verazzani. Les deux nations, qui étoient les premières débarquées au Nouveau-Monde, crièrent à l'injustice en voyant qu'on y couroit sur leurs traces. *Eh quoi !* dit plaisamment François I, *le roi d'Espagne et le roi de Portugal partagent tranquillement entre eux toute l'Amérique, sans souffrir que j'y prenne part comme leur frère ! Je voudrois bien voir l'article du testament d'Adam, qui leur lègue ce vaste héritage ?*

Cartier alla plus loin que son prédécesseur. Il entra dans le fleuve Saint-Laurent : mais après avoir échangé avec les sauvages quelques marchandises d'Europe contre des pelleteries, il se rembarqua pour la France, où l'on oublia par légéreté, une entreprise qu'on paroissoit n'avoir formée que par imitation.

Heureusement les Normans, les Bretons, les Basques continuèrent à faire la pêche de la morue sur le grand banc, le long des côtes de Terre-neuve, dans tous les parages voisins. Ces hommes intrépides, qui avoient de l'expérience, servirent de pilotes aux aventuriers qui, depuis 1598, tentèrent de fonder des colonies dans ces contrées désertes. Aucun de ces premiers établissemens ne prospéra; parce qu'ils furent tous

dirigés par des compagnies exclusives, qui n'avoient ni les talens qu'il falloit pour choisir les meilleures positions, ni des fonds suffisans pour attendre le retour de leurs avances. Un monopole remplaça rapidement un monopole : mais en vain : c'étoit toujours avec une avidité sans vues et sans moyens. Tous ces différens corps se ruinoient l'un par l'autre, sans que l'état gagnât rien à leur perte. Tant d'expéditions avoient consommé plus d'hommes, d'argent et de vaisseaux, que n'en coûtoit à d'autres puissances la fondation de grands empires. Enfin Samuel de Champlain remonta bien avant le fleuve Saint-Laurent, et jetta sur ses bords, en 1608, les fondemens de Québec, qui devint le berceau, le centre, la capitale de la Nouvelle-France ou du Canada.

L'espace illimité qui s'ouvroit devant cette colonie, offroit à ses premiers regards des forêts sombres, épaisses et profondes, dont la seule hauteur attestoit l'ancienneté. Des rivières sans nombre venoient de loin arroser ces pays immenses. L'intervalle qu'elles laissoient, étoit coupé d'une multitude de lacs. On en comptoit quatre, dont la circonférence embrassoit depuis deux cens jusqu'à cinq cens lieues. Ces espèces

des mers intérieures communiquoient entre elles; et leurs eaux après avoir formé le fleuve Saint-Laurent, alloient grossir considérablement le lit de l'océan. Tout dans cette region intacte du Nouveau-Monde, portoit l'empreinte du grand et du sublime. La nature y déployoit un luxe de fécondité, une magnificence, une majesté qui commandoit la vénération; mille graces sauvages qui surpassoient infiniment les beautés artificielles de nos climats. C'est là qu'un peintre, un poëte auroit senti son imagination s'exalter, s'échauffer, et se remplir de ces idées qui deviennent ineffaçables dans la mémoire des hommes! Toutes ces contrées exhaloient, respiroient un air de longue vie. Cette température qui, par la position du climat, devoit être délicieuse, ne perdoit rien de sa salubrité par la rigueur singulière d'un froid long et violent. Ceux qui n'attribuent cette singularité qu'aux bois, aux sources, aux montagnes dont ce pays est couvert, n'ont pas tout considéré. D'autres observateurs ajoutent à ces causes du froid, l'élévation du terrein, un ciel tout aërien, et rarement chargé de vapeurs, la direction des vents qui viennent du Nord au Midi, par des mers toujours glacées.

IV. *Gouvernement, habitudes, vertus, vices, guerres des sauvages qui habitoient le Canada.*

Les habitans de cet âpre climat étoient cependant peu vêtus. Un manteau de buffle ou de castor, serré par une ceinture de cuir; une chaussure de peau de chevreuil : c'etoit leur habillement avant leur commerce avec nous. Ce qu'ils y ont ajouté depuis, a toujours excité les lamentations de leurs vieillards sur la décadence des mœurs.

Peu de ces sauvages connoissoient la culture, encore n'étoit-ce que celle du maïs qu'ils abandonnoient aux femmes, comme indigne des soins de l'homme indépendant. Leur plus vive imprécation contre un ennemi mortel, c'étoit qu'il fût réduit à labourer un champ; la même que celle que Dieu prononça contre le premier homme. Quelquefois ils s'abaissoient jusqu'à la pêche : mais leur vie et leur gloire étoient la chasse. Toute la nation y alloit comme à la guerre; chaque famille, chaque cabane, comme à sa subsistance. Il falloit se préparer à cette expédition par des jeûnes austères, n'y marcher qu'après avoir invoqué les dieux. On ne leur demandoit pas la force de terrasser les animaux,

mais le bonheur de les rencontrer. Hormis les vieillards arrêtés par la décrépitude, tous se mettoient en campagne, les hommes pour tuer le gibier, les femmes pour le porter et le sécher. Au gré d'un tel peuple, l'hiver étoit la belle saison de l'année : l'ours, le chevreuil, le cerf et l'orignal, ne pouvoient fuir alors avec toute leur vîtesse, à travers quatre à cinq pieds de neige. Ces sauvages que n'arrêtoient ni les buissons, ni les ravines, ni les étangs, ni les rivières, et qui passoient à la course la plupart des animaux légers, faisoient rarement une chasse malheureuse. Mais au défaut de gibier, on vivoit de gland. Au défaut de gland, on se nourrissoit de la sève ou de la pellicule qui naît entre le bois et la grosse écorce du tremble et du bouleau.

Dans l'intervalle d'une chasse à l'autre, on faisoit, on réparoit les arcs et les flèches, les raquettes qui servoient à courir sur la neige, les canots sur lesquels on devoit passer les lacs et les rivières. Ces meubles de voyage et quelques pots de terre, formoient toute l'industrie, tous les arts de ces peuples errans. Ceux d'entre eux qui s'étoient réunis en bourgades, ajoutoient à ces travaux les soins qu'exigeoit leur vie plus

sédentaire ; ils y joignoient la précaution de palissader, de défendre leurs cabanes contre les irruptions. Les sauvages s'abandonnoient alors, dans une sécurité profonde, à la plus entière inaction. Ce sentiment inquiet de sa propre foiblesse; cette lassitude de tout et de soi-même, qu'on appelle ennui ; ce besoin de fuir la solitude et de se décharger sur autrui du fardeau de sa vie, étoient inconnus à ce peuple content de la nature et de sa destinée.

Leur stature étoit taillée en général dans les plus belles proportions : mais plus propres à supporter les fatigues de la course, que les peines du travail, ils avoient moins de vigueur que d'agilité. Avec des traits réguliers, ils avoient cet air féroce que leur donnoient sans doute l'habitude de la chasse et le péril de la guerre. Leur peau étoit d'un rouge obscur et sale. Cette couleur désagréable leur venoit de la nature qui hâle tous les hommes, continuellement exposés au grand air. Elle étoit augmentée par la manie qu'ont toujours eue les peuples sauvages de se peindre le corps et le visage, soit pour se reconnoître de loin, soit pour se rendre plus agréables dans l'amour ou plus terribles à la guerre. A ce vernis, ils joignoient des frictions de graisse de

quadrupède ou d'huile de poisson, usage familier et nécessaire pour se garantir de la piqûre insoutenable des moucherons et des insectes qui couvrent tous les pays que l'homme laisse en friche. Ces onguens étoient préparés et mêlés avec des sucs ou des matières rouges qui, peut-être, étoit le poison le plus mortel pour les moustics. Ajoutez à ces enduits qui pénètrent et dénaturent la couleur de la peau, les fumigations qu'on oppose encore à tous ces insectes, ou que respirent ces peuples dans leurs cabanes, où ils se chauffent tout l'hiver, où ils boucanent leurs viandes. C'en étoit assez pour leur donner un teint hideux à nos regards, mais beau sans doute, ou du moins supportable à leurs yeux peu délicats. Du reste ils avoient la vue, l'odorat, l'ouie, tous les sens d'une finesse ou d'une subtilité qui les avertissoient de loin sur leurs dangers ou leurs besoins. Ceux-ci étoient bornés ; mais leurs maladies l'étoient bien davantage. Ils ne connoissoient guère que celles qui pouvoient naître de leurs exercices quelquefois trop violens, ou de la surabondance de nourriture qu'ils prenoient après des diètes excessives.

Leur population étoit peu nombreuse, et

peut-être n'étoit-ce pas un malheur. Les nations policées doivent desirer la multiplication des hommes, parce que, gouvernées par des chefs ambitieux, d'autant plus portés à la guerre qu'ils ne la font pas, elles sont réduites à la nécessité de combattre pour envahir ou pour repousser, parce qu'elles n'ont jamais assez de terrein et d'espace pour leur vie entreprenante et dispendieuse. Mais les peuples isolés, errans, gardés par les déserts qui les séparent, par les courses qui les dérobent aux irruptions; par la pauvreté qui les garantit de faire ou de souffrir des injustices, ces peuples sauvages n'ont pas besoin d'être multipliés. Pourvu qu'ils le soient assez pour résister aux animaux féroces, pour repousser un ennemi qui n'est jamais fort, pour se secourir mutuellement, tout est bien. Plus ils le seroient au-delà, plus promptement ils auroient dévasté les lieux qu'ils habitent, plutôt ils seroient forcés de les quitter pour en aller chercher d'autres; le seul, du moins le plus grand inconvénient de leur vie précaire.

Indépendamment de ces réflexions qui pouvoient bien ne s'être pas présentées aux sauvages du Canada d'une manière si développée, la nature des choses suffisoit seule pour arrêter

leur population. Quoiqu'ils habitassent des contrées abondantes en gibier et en poisson, il y avoit des saisons, et quelquefois des années où cette unique ressource leur manquoit : la famine faisoit alors d'horribles ravages chez des nations trop éloignées les unes des autres pour se donner des secours. Leurs guerres et leurs hostilités passagères, mais causées par des haines éternelles, étoient très-destructives. Des chasseurs continuellement exercés à poursuivre leur nourriture qui fuyoit devant eux, à déchirer l'animal qu'ils avoient surpris à la course ; des hommes dont l'oreille étoit familiarisée aux cris de la mort, et la vue à l'effusion du sang, devoient dans les combats, se montrer plus impitoyables encore, s'il est possible, que ne le sont nos peuples frugivores. Enfin malgré les éloges qu'on donne à l'éducation la plus dure, et qui séduisirent Pierre-le-Grand, au point qu'il ordonna de ne laisser boire que de l'eau de la mer aux enfans de ses matelots, étrange épreuve qui leur coûta la vie à tous, il est certain qu'un grand nombre de jeunes sauvages périssoient par la faim, par la soif, par le froid et par les fatigues. Ceux-mêmes dont le tempérament étoit assez vigoureux pour résister

aux exercices communs dans ces climats, pour traverser les plus grandes rivières à la nage, pour faire des chasses de deux cens lieues, pour se défendre du sommeil durant plusieurs jours, pour se passer long-tems de nourriture : ces hommes en étoient moins propres à la génération, et sentoient tarir en eux les germes de la vie. Peu parvenoient à la carrière que l'on fournit dans nos sociétés, où les habitudes sont plus uniformes et plus tranquilles.

L'austérité de l'éducation Spartiate ; la pratique des rudes travaux, et l'usage des nourritures grossières, ont fait une illusion dangereuse. Les philosophes séduits par le sentiment des maux de l'humanité, ont voulu consoler les malheureux que la fortune avoit condamnés à ce genre de vie, en leur persuadant que c'étoit le plus sain et le meilleur. Les gens riches n'ont pas manqué d'adopter un systême qui leur endurcissoit tranquillement le cœur, et les dispensoit de la compassion et de la bienfaisance. Non : il n'est pas vrai que les hommes occupés des pénibles arts de la société, vivent aussi longtems que l'homme qui jouit du fruit de leurs sueurs. Le travail modéré fortifie ; le travail excessif accable. Un paysan est un vieillard à

soixante ans, tandis que les citoyens de nos villes qui vivent dans l'opulence avec quelque sagesse, atteignent et passent souvent quatre-vingts ans. Les gens de lettres même, dont les occupations sont peu favorables à la santé, comptent dans leur classe un assez grand nombre d'octogénaires. Loin des livres modernes, ces cruels sophismes dont on berce les riches et les grands qui s'endorment sur les labeurs du pauvre, ferment leurs entrailles à ses gémissemens, et détournent leur sensibilité de dessus leurs vassaux, pour la porter toute entière sur leurs chiens et sur leurs chevaux !

On trouva dans le Canada trois langues mères, l'Algonquine, la Siouse et la Huronne. On jugea que ces langues étoient primitives, parce qu'elles renfermoient chacune un grand nombre de ces mots imitatifs qui peignent les choses par le son. Les dialectes qui en dérivoient, se multiplioient presqu'autant que les bourgades. On n'y remarquoit point de termes abstraits, parce que l'esprit des sauvages, esprit encore enfant, ne s'écarte guère loin des objets et des tems présens ; et qu'avec peu d'idées on a rarement besoin de les généraliser, et d'en représenter plusieurs dans un seul signe. Mais d'ailleurs le

langage

langage de ces peuples presque toujours animé d'un sentiment prompt, unique et profond, remué par les grandes scènes de la nature, prenoit dans leur imagination sensible et forte, un caractère vivant et poëtique. L'étonnement et l'admiration, dont leur ignorance même les rendoit susceptibles, les entraînoient violemment à l'exagération. Leur ame s'exprimoit comme leurs yeux voyoient : c'étoit toujours des êtres physiques qu'ils retraçoient avec des couleurs sensibles, et leurs discours devenoient pittoresques. Au défaut de termes de convention pour rendre certaines idées composées ou compliquées, ils employoient des expressions figurées. Le geste, l'attitude ou l'action du corps, l'inflexion de la voix suppléoient ou achevoient ce qui manquoit à la parole. Les métaphores étoient plus hardies, plus familières dans leur conversation, qu'elles ne le sont dans la poésie même épique des langues de l'Europe. Leurs harangues dans les assemblées publiques, étoient sur-tout remplies d'images, d'énergie et de mouvement. Jamais peut-être aucun orateur Grec ou Romain, ne parla avec autant de force et de sublimité qu'un chef de ces sauvages. On vouloit les éloigner de leur patrie, *Nous sommes*,

répondit-il, *nés sur cette terre ; nos pères y sont ensevelis. Dirons-nous aux ossemens de nos pères, levez-vous, et venez avec nous dans une terre étrangère ?*

Il est aisé de penser que de pareilles nations ne pouvoient pas être aussi douces, aussi foibles que celles du midi de l'Amérique. On éprouva qu'elles avoient cette activité, cette énergie qu'on trouve chez les peuples du Nord, à moins qu'ils ne soient, comme les Lapons, d'une espèce fort différente de la nôtre. Elles n'étoient guère parvenues qu'à ce degré de lumière et de police où l'instinct seul peut conduire les hommes dans un petit nombre d'années : et c'est chez ces peuples que les philosophes peuvent étudier l'homme de la nature.

Ils étoient divisés en plusieurs petites nations, dont le gouvernement étoit à-peu-près le même. Quelques-unes reconnoissoient des chefs héréditaires ; d'autres s'en donnoient d'électifs ; la plupart n'étoient dirigés que par leurs vieillards. C'étoient de simples associations fortuites et toujours libres, unies sans aucun lien. La volonté générale n'y assujettissoit pas même la volonté particulière. Les décisions étoient de

simples conseils, qui n'obligeoient personne, sous la moindre peine. Si, dans une de ces singulières républiques, on ordonnoit la mort d'un homme, c'étoit plutôt une espèce de guerre contre un ennemi commun, qu'un acte judiciaire exercé sur un sujet ou un citoyen. Au défaut du pouvoir coërcitif, les mœurs, l'exemple, l'éducation, le respect pour les anciens, l'amour des parens, maintenoient en paix ces sociétés sans loix comme sans biens. La raison qui n'avoit pas été, comme parmi nous, dénaturée par les préjugés et violée par des actes de force, leur tenoit lieu de préceptes de morale, et d'ordonnance de police. La concorde et la sûreté se maintenoient sans l'entremise du gouvernement. Jamais l'autorité ne blessoit ce puissant instinct de la nature, l'amour de l'indépendance, qui, éclairé par la raison, produit en nous celui de l'égalité.

De-là, ces égards, que les sauvages observent réciproquement entre eux. Ils se prodiguent des marques d'estime, par un retour de celle que chacun exige pour soi-même. Prévenans et réservés, ils pèsent leurs paroles, ils écoutent avec attention. Leur gravité, qu'on prendroit pour de la mélancolie, est sur-tout remarquable

dans leurs assemblées nationales. Chacun y harangue à son tour, selon son âge, son expérience et ses services. Jamais on n'est interrompu, ni par un reproche indécent, ni par un applaudissement déplacé. Les affaires publiques y sont maniées avec un désintéressement inconnu dans nos gouvernemens, où le bien de l'état ne se fait presque jamais que par des vues personnelles ou par esprit de corps. Il n'est pas rare de voir un orateur sauvage qui est en possession des suffrages, avertir ceux qui déferent à ses conseils, qu'un autre est plus digne de leur confiance.

Ce respect mutuel, entre les habitans d'une bourgade, règne entre les peuples, dès que la guerre cesse. Les envoyés sont reçus, sont traités avec l'amitié qu'on doit à des hommes qui viennent parler de paix ou d'alliance. Ce n'est jamais pour un projet de conquête, ni pour un intérêt de domination que négocient des nations errantes, qui n'ont pas même l'idée d'un domaine. Celles même qui s'arrêtent dans des habitations fixes, ne disputent à personne le droit de s'établir dans leur canton, pourvu qu'on ne les inquiète pas. La terre, disent-ils, est faite pour tous les hommes; aucun n'y doit

posséder la portion de deux. Toute la politique des sauvages se réduit donc à former des ligues contre un ennemi trop nombreux et trop fort, à suspendre des hostilités trop meurtrières. Est-on convenu de la trêve ou de l'union ? On s'en donne mutuellement le gage, par des colliers de porcelaine. C'est une espèce de coquillage ou de colimaçon. Les blancs sont trop communs ; on en fait peu de cas. Les violets plus rares, et les noirs, qui le sont encore davantage, sont les plus estimés. On leur donne une forme cylindrique ; on les perce ; on les distribue en branches et en coliers. Les branches d'environ un pied de long, portent des grains enfilés à la suite les uns des autres. Les colliers sont de larges ceintures, où les grains, disposés par rangs, sont assujettis par de petites bandelettes de cuir, dont on forme un tissu assez propre. La mesure, le poids et la couleur de ces coquillages, décident de l'importance des affaires. Ils servent de bijoux, de registres et d'annales. C'est le lien des peuples et des individus. C'est un gage inviolable et sacré, qui donne la sanction aux paroles, aux promesses, aux traités. Les chefs de bourgades, sont les dépositaires de ces fastes de la nation. Ils en

connoissent la signification ; ils en interprètent le sens. C'est avec ces caractères de convention, qu'ils transmettent l'histoire du pays à la génération naissante.

Comme les sauvages n'ont point de richesses, ils sont bienfaisans. On le voit, on le sent dans le soin qu'ils prennent des orphelins, des veuves et des infirmes. Ils partagent libéralement le peu qu'ils ont de provisions, avec ceux dont la chasse, la pêche où les récoltes ont trompé les espérances. Leurs tables et leurs cabanes, sont jour et nuit ouvertes aux étrangers et aux voyageurs. C'est dans les fêtes que brille sur-tout cette hospitalité généreuse, qui fait un bien public des avantages d'un particulier. C'est moins par ce qu'il possède, que par ce qu'il donne, qu'un sauvage aspire à la considération. Ainsi la provision d'une chasse de six mois, est souvent distribuée en un jour ; et celui qui régale a bien plus de plaisir que tous ceux qu'il a invités.

Tous les peintres des mœurs sauvages, ne placent point la bienveillance dans leurs tableaux. Mais la prévention ne leur a-t-elle pas fait confondre, avec le caractère naturel, une antipathie de ressentiment? Ces peuples n'aiment, n'esti-

ment, ni n'accueillent les Européens. L'inégalité des conditions, que nous croyons si nécessaire pour le maintien des sociétés, est, aux yeux d'un sauvage, le comble de la démence. Ils sont également scandalisés, que chez nous, un homme ait lui seul plus de bien que plusieurs autres; et que cette première injustice en entraîne une seconde, qui est d'attacher plus de considération à plus de richesses. Mais ce qui leur semble une bassesse, un avilissement au-dessous de la stupidité des bêtes; c'est que des hommes, qui sont égaux par la nature, se dégradent jusqu'à dépendre des volontés ou des caprices d'un seul homme. Le respect que nous avons pour les titres, les dignités et sur-tout pour la noblesse héréditaire, ils l'appellent insulte, outrage pour l'espèce humaine. Quand on sait conduire un canot, battre l'ennemi, construire une cabane, vivre de peu, faire cent lieues dans les forêts, sans autre guide que le vent et le soleil, sans autre provision qu'un arc et des flèches : c'est alors qu'on est un homme; et que faut-il de plus? Cette inquiétude qui nous fait passer tant de mers, pour chercher une fortune qui fuit devant nos pas, ils la croient plutôt l'effet de notre pauvreté que de notre industrie. Ils rient

de nos arts ; de nos manières, de tous ces usages, qui nous inspirent plus de vanité, à mesure qu'ils s'éloignent plus de la nature. Leur franchise et leur bonne-foi, sont indignées des finesses et des perfidies, qui ont fait la base de notre commerce avec eux. Une foule d'autres motifs, appuyés quelquefois sur le préjugé, souvent sur la raison, ont rendu les Européens odieux aux sauvages. Ils sont devenus, par représailles, durs et cruels envers nous. L'aversion et le mépris que nous leur avons fait concevoir pour nos mœurs, les ont toujours éloignés de notre société. On n'a jamais pu façonner aucun d'eux aux délices de notre aisance ; tandis qu'on a vu des Européens renoncer à toutes les commodités de l'homme civil, pour aller prendre dans les forêts l'arc et la massue de l'homme sauvage.

Cependant un sentiment inné de bienveillance, les ramène quelquefois à nous. Un bâtiment Français s'étoit brisé, à l'entrée de l'hiver, sur les rochers d'Anticosti. Ceux des matelots qui, dans cette île déserte et sauvage, avoient échappé aux rigueurs des frimats et de la famine, formèrent, des débris de leur navire, un radeau qui au printems les conduisit dans

le continent. Une cabane de sauvages s'offrit à leurs regards expirans. *Mes frères*, leur dit affectueusement le chef de cette famille solitaire, *les malheureux ont droit à notre commisération et à notre assistance ; nous sommes hommes, et les misères de l'humanité nous touchent dans les autres comme dans nous-mêmes.* Ces expressions d'une ame tendre, furent suivies de tous les secours qui étoient au pouvoir de ces généreux sauvages.

Européens, si fiers de vos gouvernemens, de vos loix, de vos institutions, de vos monumens, de tout ce que vous appellez votre sagesse, permettez que je vous arrête un moment. Je viens de vous exposer avec simplicité et sans art le tableau de la vie et des mœurs du sauvage. Je ne vous ai ni dissimulé ses vices, ni exageré ses vertus. La sensation que mon récit vous a fait éprouver, je vous demande de la conserver jusqu'à ce que le plus beau génie, l'homme le plus éloquent d'entre vous ait apprêté ses crayons et vous ait peint avec toute la force, avec toute la magie de son coloris les biens et les maux de vos contrées si policées. Son tableau vous transportera d'admiration, je n'en doute point : mais croyez-vous qu'il laisse dans vos ames

l'émotion délicieuse que vous ressentez encore ? L'estime, l'amour, la vénération, que vous veniez d'accorder à des sauvages, vous l'inspirera-t-il pour vos compatriotes ? Vous ne seriez que de misérables sauvages dans les forêts ; le dernier des sauvages seroit un homme respectable dans vos cités.

Une seule félicité manquoit aux Américains : le bonheur d'aimer passionnément les femmes. En vain ont-elles reçu de la nature une taille avantageuse, de beaux yeux, des traits agréables, des cheveux noirs, longs et bien placés. Tous ces agrémens ne sont comptés que durant le tems de leur indépendance. A peine ont-elles subi le joug de l'hymen, que l'époux même qu'elles chérissent uniquement, devient insensible à des charmes qu'elles prodiguoient avant le mariage. A la vérité, le genre de vie où cet état les condamne, n'est pas favorable à la beauté. Leurs traits s'altèrent ; elles perdent en même tems, et le desir et le pouvoir de plaire. Laborieuses, actives, infatigables ; on les voit labourer la terre, jetter la semence, faire la moisson ; tandis que leurs maris, dédaignant de courber la tête et le dos sous le joug de l'agriculture, s'amusent à chasser, à pêcher, à tirer

de l'arc, à exercer sur la terre l'empire de l'homme.

Plusieurs de ces nations ont l'usage de la pluralité des femmes. Les peuples même, qui ne pratiquent pas la polygamie, se sont du moins réservé le divorce. L'idée d'un lien indissoluble n'est pas encore entrée dans l'esprit de ces hommes libres jusqu'à la mort. Quand les gens mariés ne se conviennent pas, ils se séparent de concert, et partagent entre eux les enfans. Rien ne leur paroît plus contraire aux loix de la nature et de la raison, que le système opposé des chrétiens. Le grand esprit, disent-ils, nous a créés pour être heureux; et ce seroit l'offenser, que de vivre dans un état de contrainte et de chagrin. Cette morale est d'accord avec le langage que tenoit un Miamis à l'un de nos missionnaires. *Nous ne pouvions plus bien vivre ensemble, ma femme et moi, Mon voisin n'étoit pas mieux avec la sienne. Nous avons changé de femme, et nous sommes tous contens.*

Un écrivain illustre, et qu'il faut encore admirer quand on n'est pas de son avis, pense que l'amour n'est point, chez les Américains, un principe d'industrie, de génie et de mœurs;

comme il l'est en Europe; parce que les Américains, dit-il, ont un sixième sens plus foible qu'il ne l'est chez les Européens. On prétend que ces sauvages ne connoissent ni les tourmens, ni les délices de la plus ardente des passions. L'air et la terre, dont l'humidité contribue si fort à la végétation, leur donnent peu de chaleur pour la génération. La même sève qui couvre les campagnes de forêts et les arbres de feuilles, y fait croître chez les hommes, comme chez les femmes, de longues chevelures, lisses, épaisses, fortes et tenaces. Des hommes qui n'ont guère plus de barbe que les eunuques, ne doivent pas abonder en germes reproductifs. Le sang de ces peuples est aqueux et froid. Les mâles y ont quelquefois du lait aux mamelles. De-là ce penchant tardif pour les femmes; cette aversion qui les en éloigne dans le flux menstruel, et dans les tems de grossesse; cette ardeur foible et passagère, qui ne se réveille que dans certaines saisons de l'année. De-là cette vivacité d'imagination qui les rend superstitieux, peureux dans les ténèbres comme des enfans, aussi portés à la vengeance que des femmes, poëtes et figurés dans leurs discours; sensibles, en un mot, mais peu passionnés.

Enfin,

Enfin, de-là venoit sans doute en partie ce défaut de population, qu'on a toujours remarqué chez eux. Ils ont peu d'enfans, parce qu'ils n'aiment pas assez les femmes : et c'est un vice national, que les vieillards ne cessoient de reprocher aux jeunes gens.

Mais ne pourroit-on pas dire que la passion pour les femmes, languit moins par le tempérament des sauvages que par leur caractère moral ? Les plaisirs de l'amour y sont trop faciles, pour y exciter puissamment les desirs. Parmi nous, en effet, est-ce dans les siècles où le luxe favorise l'incontinence, qu'on voit les hommes aimer le plus les femmes, et les femmes porter le plus d'enfans ? Dans quels pays l'amour fut-il une source d'héroïsme et de vertu, quand les femmes n'y encourageoient pas leurs amans par les refus de la pudeur, par la honte qu'elles attachoient aux foiblesses de leur sexe ? C'est à Sparte, c'est à Rome, c'est en France même, dans les tems de la chevalerie, que l'amour a fait entreprendre et souffrir de grandes choses. C'est-là que se mêlant à l'esprit public, il aidoit ou suppléoit au patriotisme. Comme il étoit plus difficile de plaire, toujours à une femme que d'en séduire plusieurs;

le règne de l'amour moral prolongeoit le pouvoir de l'amour physique, en le réprimant, en le dirigeant, en le trompant même par des espérances, qui perpétuoient les desirs et conservoient les forces. Mais cet amour qui jouissoit peu, produisoit beaucoup. Aimer n'étoit pas un art; c'étoit une passion. Engendrée par l'innocence même, elle se nourrissoit de sacrifices, au lieu de s'éteindre dans les voluptés.

Quant aux sauvages, s'ils aiment moins les femmes que ne font les peuples policés; ce n'est pas peut-être faute de vigueur et de penchant à la population. Mais le premier besoin de l'homme arrête chez eux les cris du second. Le soin de leur nourriture épuise presque toutes leurs forces. La chasse et les courses ne leur laissent ni les moyens, ni le loisir de peupler. Toute nation errante, ne sera jamais féconde. Que deviendroient des femmes, obligées de suivre leurs maris à cent lieues, avec des enfans sur leur sein ou dans leurs bras? Que deviendroient ces enfans eux-mêmes, privés d'une mamelle qui tariroit en chemin? La chasse empêche donc la multiplication des hommes et la guerre la détruit. Un sauvage guerrier résiste aux pièges séducteurs dont les jeunes filles cherchent à

l'envelopper. Quand la nature oblige ce sexe à poursuivre celui qui fuit, et qu'elles vont solliciter les hommes jusques dans leur lit ; ceux qui sont moins touchés de la gloire militaire que des charmes de la beauté, se laissent aller à la tentation. Mais les vrais guerriers, à qui l'on apprend de bonne-heure que la fréquentation des femmes énerve le courage et la force, ne se rendent pas. Le Canada n'est donc point désert par l'avarice de la nature, mais par le genre de vie de ses habitans. Aussi propres à la génération que nos peuples du Nord, ils usent toute leur vigueur à leur conservation. La faim ne leur permet pas d'écouter l'amour. Si les peuples du Midi donnent tout à cette seconde passion, c'est que la première est promptement satisfaite à très-peu de frais. Dans un pays où la nature produit beaucoup, et l'homme consomme peu, toute la surabondance des forces se porte vers la population, qui, d'ailleurs, est secondée par la chaleur du ciel. Dans un climat où les hommes sont plus voraces que la nature n'est prodigue, le tems et les facultés de l'espèce humaine sont absorbés par des fatigues qui nuisent à la multiplication.

Mais la preuve que les sauvages ne sont pas

moins sensibles que nous à la passion des femmes, c'est qu'ils aiment bien plus leurs enfans. Une mère allaite son fils jusqu'à l'âge de quatre ou cinq ans, et quelquefois jusqu'à six ou sept. Dès l'âge le plus tendre, on respecte en eux leur indépendance naturelle. Jamais on ne les bat, jamais on ne les gronde, pour ne pas abattre cet esprit libre et martial qui doit former un jour la base de leur caractère. On évite même d'employer des raisons trop fortes pour les persuader; parce que ce seroit une espèce de violence qu'on feroit à leur volonté. Comme on ne leur apprend que ce qu'ils doivent savoir, ils sont les enfans les plus heureux de la terre. S'ils viennent à mourir, les parens les pleurent amèrement. On voit quelquefois deux époux aller, après six mois, verser des larmes sur le tombeau d'un enfant, et la mère y faire couler du lait de ses mamelles.

Des liens plus durables encore chez les sauvages, ce sont ceux de l'amitié. L'amitié n'est pas précisément un devoir, puisqu'on ne peut pas la commander: mais c'est une union plus agréable, plus tendre et même plus forte que celles qui sont formées par la nature ou par les institutions sociales. Tous ceux que ce sentiment

délicieux a rapprochés, s'accordent réciproquement des conseils dans les conjonctures difficiles, des consolations dans les malheurs, de l'appui dans les démarches, des secours dans l'infortune. Loin de chercher à diminuer les obligations de cette vertu, l'imagination se plaît à les exagérer. On veut qu'elle ne puisse pas exister, sans un parfait abandon de soi-même, sans une entière renonciation à ses intérêts personnels en faveur de la personne véritablement chérie.

Il n'est pas donné à tous les hommes de jouir des douceurs de l'amitié. Plusieurs, à raison de la froideur et de la sécheresse de leur caractère, ne peuvent ni l'éprouver, ni la faire naître. Comment entreroit-elle dans le cœur d'un riche ? Il n'est touché que de son opulence actuelle, du desir de l'augmenter, de la crainte de la perdre. Il ne faut au puissant que des adulateurs dont l'œil timide n'ose s'élever jusqu'à lui, des ames avilies qui implorent bassement sa protection. Quel appas pourroit-il trouver dans une communication intime que la dernière classe des citoyens pourroit goûter aussi bien ou mieux que lui ? L'homme dissipé est également incapable d'affections profondes

et durables : le faste, la variété des plaisirs : c'est tout ce qui l'occupe. Ses jouissances sont extérieures ; son ame n'entre pour rien dans ses attachemens.

Chez les sauvages, l'amitié n'est jamais altérée par cette foule d'intérêts opposés qui, dans nos sociétés, affoiblissent toutes les liaisons, sans en excepter les plus douces et les plus sacrées. C'est là que le cœur d'un homme se choisit un cœur pour y déposer ses pensées, ses sentimens, ses projets, ses peines, ses plaisirs. Tout devient commun entre deux amis. Ils s'attachent pour jamais l'un à l'autre ; ils combattent à côté l'un de l'autre ; ils meurent constamment sur le corps l'un de l'autre. Alors même, ils ont la douce persuasion que leur séparation ne sera que momentanée, et qu'ils se rejoindront dans un autre monde, pour ne se plus quitter, et se rendre à jamais les plus grands services. Un Iroquois chrétien, mais qui ne se conduisoit pas selon les maximes de l'évangile, étoit menacé des peines éternelles. Il demanda si son ami enterré depuis peu de jours étoit en enfer. J'ai de fortes raisons pour croire qu'il n'y a pas été précipité, répondit le missionnaire. S'il en est ainsi, je ne veux pas y aller, reprit le sauvage. Il s'en-

gagea, sur-le-champ, à changer de mœurs; et sa vie fut toujours très-édifiante.

Les sauvages ont une pénétration et une sagacité qui étonnent tout homme qui ne sait pas combien nos arts et nos méthodes ont rendu notre esprit paresseux; parce que nous n'avons presque jamais que la peine d'apprendre, et très-rarement le besoin de penser. S'ils n'ont cependant rien perfectionné, non plus que les animaux en qui on remarque le plus d'adresse, c'est peut-être que ces peuples, n'ayant que des idées relatives aux premiers besoins, l'égalité qui règne entre eux, met chaque sauvage dans la nécessité de les acquérir, et de passer toute sa vie à faire son cours de connoissances usuelles : d'où il résulte que la somme des idées de chaque société des sauvages n'est pas plus grande que la somme des idées de chaque individu.

Au lieu de méditations profondes, les sauvages ont des chansons. Leur chant, dit-on, est monotone. Mais ceux qui l'ont jugé tel, avoient-ils une oreille propre et faite à les entendre? La première fois qu'on parle devant nous une langue étrangère, tout nous y paroît continu, dit et prononcé du même ton, sans

aucune inflexion, sans prosodie. On ne commence à distinguer les mots, les syllabes, à s'appercevoir que les unes sont plus sourdes, les autres plus aigues, ont plus ou moins de durée, qu'après une assez longue expérience. Ne faudroit-il pas, du moins, autant de tems pour prononcer sur la mélodie d'un peuple, qui doit être toujours subordonnée à sa langue ?

Leurs danses sont presque toujours une image de la guerre ; et communément exécutées les armes à la main. Elles sont si vraies, si rapides, si terribles, qu'un Européen qui les voit pour la première fois, ne peut s'empêcher de frémir. Il croit qu'en un instant la terre va être couverte de sang et de membres épars, et que de tous les danseurs, de tous les spectateurs, il ne restera pas un seul homme. N'est-il pas singulier que dans les premiers âges du monde et chez les sauvages, la danse soit un art d'imitation ; et qu'elle ait perdu ce caractère dans les pays policés, où elle semble réduite à un certain nombre de pas exécutés sans action, sans sujet, sans conduite? Mais il en est des danses comme des langues : elles deviennent abstraites, ainsi que les idées dont elles sont composées. Les signes en sont plus allégoriques, à proportion que

l'esprit des peuples est plus raffiné. De même qu'un mot dans une langue savante exprime plusieurs idées ; un pas, une attitude suffit pour rappeller plusieurs sentimens dans une danse raisonnée. C'est la faute des danseurs ou des spectateurs, qui n'ont pas d'imagination, quand les uns ne donnent pas et que les autres ne voient point de caractère et d'expression à quelque danse figurée. D'ailleurs, les sauvages ne peuvent peindre que des passions fortes et des mœurs féroces ; les images en doivent être plus expressives dans leurs danses, qui sont le langage des gestes, le premier et le plus naïf de tous les langages. Les nations policées et paisibles ont à peindre des passions douces avec des images fines, propres à réveiller des idées subtiles. Cependant il faudroit quelquefois ramener les danses à leur origine, y retracer des mœurs simples, y faire revivre les premiers sentimens de la nature par des mouvemens qui les représentent ; et s'éloigner des traces antiques et savantes des Grecs et des Romains, pour revenir aux images vigoureuses et parlantes des sauvages du Canada.

Ceux-ci, toujours livrés uniquement à la passion qui les occupe, ont une sorte de fureur

pour le jeu comme tous les gens oisifs, et surtout pour les jeux de hasard. Ces hommes ordinairement si taciturnes, si modérés, si maîtres d'eux-mêmes, si désintéressés, deviennent au jeu forcénés, avides, turbulens; ils y perdent le repos, la raison et tout ce qu'ils possèdent. Dénués de la plupart des choses, curieux de ce qu'ils voient, et, dès qu'il leur plaît, pressés de l'avoir et d'en jouir, ils se livrent tout entiers aux moyens d'acquérir les plus prompts et les moins pénibles. C'est une suite de leur mœurs; c'est encore une suite de leur caractère. L'aspec du bonheur présent dérobe toujours à leurs yeux le mal qui peut le suivre. Leur prévoyance ne va pas même du jour à la nuit. Ce sont alternativement des enfans imbéciles, et des hommes terribles. Tout dépend du moment.

Le jeu suffiroit pour les mener à la superstition; quand ils ne seroient pas sujets par leur nature à ce fléau de l'espèce humaine. Mais comme ils n'ont pas beaucoup de médecins ou de charlatans en ce genre, ils souffrent moins de cette maladie que les peuples policés; ils y apportent mieux tous les tempéramens de la raison. Les Iroquois supposent confusément un

premier être qui règle à son gré le cours du monde. Ils ne s'affligent pas du mal que cet être permet ou laisse faire. Quand il leur arrive un événement facheux : *l'Homme d'en haut l'a voulu*, disent-ils ; et il y a peut-être plus de philosophie dans cette soumission que dans tous les raisonnemens, toutes les déclamations de nos philosophes. La plupart des autres nations sauvages adorent ces deux principes, qui ne tardent pas à naître dans l'esprit humain, dès qu'il a conçu des substances invisibles. Quelquefois c'est un fleuve, une forêt, la lune et le soleil qu'ils adorent ; en un mot des êtres en qui ils ont remarqué une certaine puissance et du mouvement ; parce que par-tout où ils voient un mouvement dont ils ignorent la cause, ils supposent une ame.

Ils semblent avoir quelque idée d'une autre vie : mais comme ils n'ont aucun principe de moralité, ils ne la croient pas destinée à la punition du crime, à la récompense de la vertu. Ils pensent que le chasseur infatigable, le guerrier sans peur et sans pitié, l'homme qui aura tué ou brûlé beaucoup d'ennemis, et rendu sa bourgade victorieuse, à sa mort passera dans une terre abondante, où toutes sortes d'animaux

rassasieront sa faim. Mais ceux qui auront vieilli sans gloire et dans l'indolence, seront relégués à jamais dans un sol stérile, où la famine et les maladies les assiégeront éternellement. Leurs dogmes sont faits pour leurs mœurs et pour leurs besoins. Ils croient à des plaisirs et à des peines qu'ils connoissent. Ils ont plus d'espérances que de craintes; ils sont heureux jusques dans leurs erreurs. Cependant ils sont tourmentés par des songes.

Rien n'est si naturel à l'ignorance que d'attacher du mystère aux songes; que de les rapporter à quelque être puissant qui prend le moment où toutes nos facultés sont suspendues et liées par le sommeil, pour veiller sur nous en l'absence de nos sens. C'est comme une ame étrangère qui s'introduit en nous, pour nous avertir de ce qui se passe au loin dans l'avenir, toujours présent à l'être qui l'a déja créé, quand nous ne le voyons pas encore. Ce préjugé qui ne s'élève que dans un état de société commencée, fait chez les peuples policés les révelations, les apparitions, les communications avec la divinité. Nul ne devient prophète, sans avoir eu des songes. C'est le premier pas du métier; celui qui ne rêve pas, ne prédit point.

Dans les climats âpres et rudes du Canada ; chez des peuples qui ne vivent que de chasse, les nerfs sont quelquefois douloureusement affectés par l'intempérie de l'air, par les fatigues et les longues diètes. Alors les sauvages ont des songes ; et ces songes sont tristes et funestes. Ils rêvent qu'ils sont entourés d'ennemis ; ils voient leur bourgade surprise nager dans le sang ; ils reçoivent des outrages, des blessures ; on leur enlève leurs femmes, leurs enfans, leurs amis. A leur réveil, ils prennent ces visions pour un avis des dieux ; et la crainte qui met cette opinion dans leur ame, ajoute à leur férocité par la mélancolie dont elle teint toutes leurs idées et leurs sombres regards. Les vieilles femmes, inutiles au monde, rêvent pour la sûreté de l'état, comme parmi nous les indolens prient et chantent. Quelques vieillards imbéciles rêvent avec elles, pour les affaires publiques où ils n'ont point d'influence. Des jeunes gens inhabiles à la chasse, à la guerre, à la fatigue, rêvent aussi, pour avoir part à l'administration de la peuplade. Vainement on a travaillé durant deux siècles à dissiper des illusions si profondément enracinées. *Vous autres Chrétiens*, ont constamment répondu les sauvages, *vous vous moquez de la*

foi que nous accordons aux songes, *et vous exigez que nous croyions des choses infiniment moins vraisemblables.* On voit ainsi toujours chez ces nations le germe du sacerdoce et des plus grands maux.

Sans ces affections mélancoliques et ces rêves, il n'y auroit rien de si rare que les querelles entre les particuliers. Des Européens qui ont vécu longtems dans ces contrées, assurent qu'ils n'ont jamais vu un sauvage en colère. Sans la superstition, il n'y auroit rien de si rare que les querelles de nation à nation.

Les querelles des particuliers sont ordinairement appaisées par le corps de l'état. La considération que la nation témoigne à l'offensé, calme son amour-propre, et dispose son ame à la paix. Il est plus difficile d'éviter les démêlés et de pacifier les hostilités entre deux peuples.

La chasse est un germe de guerre. Dès que deux troupes, séparées par des forêts de cent lieues, viennent à se rencontrer dans leurs courses, à s'intercepter le gibier, elles ne tardent pas à tourner contre elles-mêmes les flèches qu'elles réservoient aux ours. Dès-lors une légère escarmouche est la semence d'une discorde éternelle. Le parti vaincu jure aux vain-

queurs une vengeance implacable, une haine nationale qui vivra dans leur sang et renaîtra de leurs cendres. Cependant ces querelles s'éteignent quelquefois dans les blessures des deux bandes, quand, de part et d'autre, ce n'est qu'une jeunesse bouillante qui, dans l'impatience de son âge, est allée au loin faire l'essai de ses premières armes. Mais la rage des peuples entiers ne s'allume pas légèrement.

Quand il y a sujet de guerre, ce n'est pas un homme qui en juge, qui la décide et la déclare. La nation s'assemble, et le chef parle. Il expose les griefs et les injures. On pèse, on balance les dangers et les suites d'une rupture. Les orateurs vont droit à leur but, sans s'arrêter, sans s'écarter, sans prendre le change. Les intérêts sont discutés avec une force de raison et d'éloquence, qui naît de l'évidence et de la simplicité des objets; avec une impartialité même, dont la chaleur des passions laisse encore les esprits plus susceptibles, que ne fait parmi nous la complication des idées. Si la guerre est décidée à l'unanimité des voix, à l'acclamation universelle, les alliés y sont invités. Rarement ils s'y refusent, parce qu'ils ont toujours quelque injure à venger, des morts à remplacer par des prisonniers.

Ensuite on s'occupe à choisir un chef. Lorsqu'un certain nombre d'hommes se réunissent pour exécuter une entreprise d'un intérêt commun, il faut que quelqu'un d'entre eux soit chargé de diriger les mouvemens de la multitude dont il faut qu'il soit l'ame commune, l'ame qui commande aussi impérieusement à tous, qu'aux membres du corps qu'elle habite, et qu'elle en soit aussi promptement, aussi fidèlement servie. Au moment où cette identité cesse, le désordre s'introduit. Ce n'est plus une armée qui tend au même but : ce sont des officiers isolés, des soldats séparés qui s'abandonnent à des desseins particuliers. Cette subordination, qui lie cent mille têtes, deux cens mille bras à un même général, est la qualité principale qui distingue nos guerriers modernes des guerriers anciens. Chez ces derniers, chacun se désignoit son ennemi, et alloit le défier au milieu de la mêlée. Un combat n'étoit qu'un grand nombre de duels exécutés en même tems sur un champ de bataille. Il n'en est pas ainsi de nos jours. Ce sont de profondes, larges et denses masses d'hommes alignés et pressés, se mouvant en tout sens comme un seul. Autrefois, c'étoit un duel d'homme à homme; à présent, c'est un duel

de masse à masse. Le moindre défaut de subordination ameneroit la confusion, et la confusion un horrible massacre et une défaite humiliante.

L'éloignement qu'ont les sauvages du Canada pour tout ce qui peut gêner leur indépendance, ne les a pas empêchés d'appercevoir la nécessité d'un chef militaire. Des capitaines les ont toujours menés au combat ; et dans la préférence qu'ils leur accordoient, la physionomie étoit consultée. Ce moyen de juger des hommes seroit peut-être défectueux et ridicule chez des peuples qui, formés dès l'enfance à contraindre leur air et tous leurs mouvemens, n'ont plus de physionomie, sont pleins de dissimulation et de passions factices. Mais le premier coup-d'œil ne trompe guère les sauvages qui, guidés par la nature seule, en connoissent la marche. Après l'air guerrier, on cherche une voix forte ; parce que dans des armées qui marchent sans tambours, sans clairons pour mieux surprendre l'ennemi, rien n'est plus propre à sonner l'alarme, à donner le signal du combat, que la voix terrible d'un chef qui crie et frappe en même tems. Mais ce sont sur-tout les exploits qui nomment un général. Chacun a droit de vanter ses victoires, pour marcher le premier au péril ; de

dire ce qu'il a fait pour prouver ce qu'il veut faire ; et les sauvages trouvent qu'un héros balafré, qui montre ses cicatrices, a très-bonne grace à se louer.

Celui qui doit guider les autres dans le chemin de la victoire, ne manque jamais de les haranguer. « Camarades, dit-il, les os de nos frères » sont encore découverts. Ils crient contre nous ; » il faut les satisfaire. Jeunesse, aux armes ; » remplissez vos carquois ; peignez-vous de » couleurs funèbres qui portent la terreur. Que » les bois retentissent de nos chants de guerre. » Désennuyons nos morts par les cris de la » vengeance. Allons nous baigner dans le sang » ennemi, faire des prisonniers, et combattre » tant que l'eau coulera dans les rivières, que » l'herbe croîtra dans nos champs, que le soleil » et la lune resteront fixés au firmament ».

A ces mots, les braves qui brûlent de courir les hasards de la guerre, vont trouver le chef, et lui disent : *Je veux risquer avec toi. Je le veux bien*, répond-il ; *nous risquerons ensemble.* Mais comme on n'a sollicité personne, de peur qu'un faux point-d'honneur ne fît marcher des lâches, il faut subir bien des épreuves avant d'être reçu soldat. Si le jeune homme

qui n'a pas encore vu l'ennemi témoignoit la moindre impatience, quand, après de longues diètes, on l'expose à l'ardeur du soleil, aux rudes gelées de la nuit, aux piqûres sanglantes des insectes, on le déclareroit incapable, indigne de porter les armes. Est-ce ainsi que se forment les milices de nos armées? Quelle cérémonie triste? Quel présage funeste! Des hommes qui n'ont pu se dérober, par la fuite, à ces levées de troupes, ou s'y soustraire par des privilèges et de l'argent, se traînent l'œil baissé, le visage pâle et consterné, devant un délégué, dont les fonctions sont odieuses, et la probité suspecte aux peuples. Des parens désolés et tremblans semblent accompagner leur fils à la mort. Un billet noir sort d'une urne fatale, et désigne les victimes que le prince dévoue à la guerre. Une mère dans le désespoir, presse et retient vainement sur son sein le fils qu'on arrache de ses bras. Maudissant le jour de son hymen, de son enfantement, elle dit à ce fils un éternel adieu. Non, ce n'est pas à ce prix qu'on fait de vrais soldats. Ce n'est pas dans cet appareil de deuil et de consternation que les sauvages se présentent à la victoire : c'est du milieu des festins, des chants, des danses, qu'ils se mettent en marche,

Les jeunes mariées suivent un jour ou deux leurs époux : mais sans donner aucun signe de chagrin ou de tristesse. Des femmes qui ne poussent pas un cri dans les douleurs de l'accouchement, oseroient-elles amolir par des pleurs, même de tendresse, les défenseurs, les vengeurs de la patrie ?

Ils ont pour toutes armes, une espèce de javelot hérissé de pointe d'os ; ils ont un casse-tête. Avant l'arrivée des Européens, ce n'étoit qu'une petite massue d'un bois très-dur, de figure ronde, avec un côté tranchant. Aujourd'hui, c'est une petite hache, qu'ils manient avec une dextérité surprenante. La plupart n'ont aucune arme défensive : mais s'il leur arrive d'attaquer les palissades qui entourent les bourgades, ils se couvrent le corps d'un bois léger. Quelques-uns d'entre eux, qui se faisoient une manière de cuirasse d'un tissu de jonc, y renoncèrent, dès qu'ils virent qu'elle n'étoit pas à l'épreuve des armes à feu.

L'armée se fait suivre, dans ses expéditions, par les rêveurs qui, sous le nom des jongleurs, décident trop souvent des opérations. Elle marche sans étendards. Tous les guerriers, presque nus pour être plus agiles au combat, se barbouil-

lent le corps avec du charbon, pour paroître plus terribles; ou avec de la terre, pour se cacher de loin et mieux surprendre l'ennemi. Malgré leur intrépidité naturelle; malgré leur aversion pour le déguisement, les guerres qu'ils se font se tournent en ruses. Cet art de ruser, commun à toutes les nations, soit sauvages, soit policées, quoiqu'il semble contraire à la bravoure, au préjugé de l'honneur; cet art est devenu nécessaire aux petites nations du Canada. Elles se seroient toutes absolument détruites, si, loin de n'aimer la victoire que teinte du sang des vainqueurs, on n'eût mis la gloire des chefs à ramener tous leurs compagnons. L'honneur est donc d'accabler l'ennemi sans qu'il s'y attende. Une finesse de sens, que tout cultive et rien n'émousse, apprend à ces peuples à discerner les lieux par où l'on a passé. Par la vue ou l'odorat, ils découvrent, dit-on, des vestiges sur l'herbe la plus courte, sur la terre sèche et dure, sur la pierre même; ils voient, à la manière dont ces traces sont imprimées, quelle nation elles désignent. Peut-être ne les reconnoissent-ils qu'aux feuilles dont les forêts jonchent continuellement la terre.

Lorsqu'on a le bonheur d'arriver à l'impro-

viste près de l'ennemi, il se fait une décharge générale de flèches, et l'on fond sur lui le casse-tête à la main. S'il est sur ses gardes, ou trop bien retranché, on se retire, s'il est possible; sinon, il faut se battre jusqu'à la mort ou la victoire. Celui qui l'emporte achève les blessés qu'il ne pourroit emmener, arrache aux morts leur chevelure pour toute dépouille, et fait des prisonniers.

Le vainqueur laisse sur le champ de bataille son casse-tête, où il a eu soin de tracer la marque de sa nation, celle de sa famille, et sur-tout son portrait; c'est-à-dire, un ovale, avec les figures peintes sur son visage. D'autres peignent toutes ces marques d'honneur, ou plutôt de victoire, sur un tronc d'arbre, ou sur une écorce, avec du charbon broyé dans un mélange de couleurs. On ajoute à ce trophée l'histoire, non-seulement de la bataille, mais de toute la campagne, en caractères hiérogliphiques. Après le portrait du général, vient le nombre de ses soldats, marqué par autant de lignes; celui des prisonniers, par autant de marmousets; celui des morts, par des figures humaines sans tête. Ce sont-là les signes parlans et techniques qui ont précédé, chez toutes les

sociétés, l'art de l'écriture et de l'imprimerie, et les nombreuses bibliothèques qui surchargent les palais des riches oisifs, et la tête des savans.

L'histoire des guerres est courte chez les sauvages : ils se hâtent de l'écrire. Comme les fuyards pourroient revenir en force sur leurs pas, le vainqueur ne les attend point. Sa gloire est de marcher avec précipitation, sans jamais s'arrêter en route, jusqu'à ce qu'il soit arrivé sur son territoire et dans sa bourgade. C'est-là qu'on le reçoit avec les transports de la plus vive joie, avec des éloges qui font sa récompense. Ensuite on s'occupe du sort des prisonniers, unique fruit de la victoire.

Les heureux sont ceux qu'on choisit pour remplacer les guerriers que la nation a perdus dans l'action qui vient de se passer, ou dans des occasions plus éloignées. Cette adoption a été sagement imaginée, pour perpétuer des peuples qu'un état de guerre continuelle auroit bientôt épuisés. Les prisonniers, incorporés dans une famille, y deviennent cousins, oncles, pères, frères, époux ; enfin ils y prennent tous les titres du mort qu'ils remplacent ; et ces tendres noms leur donnent tous ses droits, en même tems qu'ils leur imposent tous ses enga-

gemens. Loin de se refuser aux sentimens qu'ils doivent à la famille dont ils sont faits membres, ils n'ont pas même d'éloignement à prendre les armes contre leurs compatriotes. C'est pourtant un étrange renversement des liens de la nature. Il faut qu'ils soient bien foibles pour changer ainsi d'objet avec les vicissitudes de la fortune. C'est que la guerre en effet, semble rompre tous les nœuds du sang, et n'attacher plus l'homme qu'à lui-même. De-là vient, chez les sauvages, cette union entre les amis, plus forte que celle des parens. Ceux qui combattent et meurent ensemble sont plus étroitement liés que ceux qui sont nés ensemble ou sous le même toît. Quand la guerre ou la mort a brisé la parenté, qui est cimentée par la nature, ou celle qui est formée par le choix, le sort qui donne des chaînes au sauvage prisonnier, lui donne aussi de nouveaux parens et d'autres amis. La convention générale et l'usage ont fait cette loi singulière, qui, sans doute, est née de la nécessité.

Mais quelquefois un captif refuse cette adoption, et quelquefois il en est exclus. Un prisonnier grand et bien fait, avoit perdu plusieurs doigts à la guerre. On ne s'en étoit pas d'abord apperçu;

apperçu. *Mon ami*, lui dit la veuve à laquelle il étoit destiné, *nous t'avions choisi pour vivre avec nous : mais dans la situation où je te vois, incapable de combattre et de nous défendre, que ferois-tu de la vie ! La mort vaut mieux pour toi. Je le crois*, répondit le sauvage. *Eh bien !* répliqua la femme, *tu seras attaché ce soir au poteau du bûcher. Pour ta propre gloire, et pour l'honneur de notre famille qui t'avoit adopté, souviens-toi de ne pas démentir ton courage.* Il le promit, et tint parole. Durant trois jours il souffrit les plus cruels tourmens, avec une constance qui les bravoit, une gaieté qui les défioit. Sa nouvelle famille ne l'abandonna pas, elle l'encouragea même par des éloges, lui fournissant de quoi boire et de quoi fumer au milieu des supplices. Quel mélange de vertus et de férocité ! Tout est grand chez ces peuples qui ne sont pas asservis. C'est le sublime de la nature dans ses horreurs et ses beautés.

Les captifs que personne n'adopte sont bientôt condamnés à la mort. On y prépare les victimes par tout ce qui peut, ce semble, leur faire regretter la vie. La meilleure chère, les traitemens et les noms les plus doux, rien ne leur

est épargné. On leur abandonne même quelquefois des filles jusqu'au moment de leur arrêt. Est-ce commisération ou raffinement de barbarie? Un hérant vient enfin dire au malheureux que le bûcher l'attend. *Mon frère, prends patience, tu vas être brûlé. Mon frère*, répond le prisonnier, *c'est fort bien; je te remercie.*

Ces mots sont reçus avec un applaudissement universel. Mais les femmes l'emportent dans la commune joie. Celle à qui le prisonnier est livré, invoque aussi-tôt l'ombre d'un père, d'un époux, d'un fils, de l'être le plus cher qui lui reste à venger. *Approche*, crie-t-elle à cette ombre, *je te prépare un festin. Viens boire à longs traits le bouillon que je te destine. Ce guerrier va être mis dans la chaudière. On lui appliquera des haches ardentes sur tout le corps. On lui enlèvera la chevelure. On boira dans son crâne. Tu seras vengée et satisfaite.*

Cette furie fond alors sur le patient, qui est attaché à un poteau près d'un brasier ardent; et frappant ou mutilant sa victime, elle donne le signal de toutes les cruautés. Il n'est pas une femme, il n'est pas un enfant dans la peuplade que ce spectacle assemble, qui ne veuille avoir part à la mort, aux tourmens du malheureux

captif. Les uns lui sillonnent la chair avec des tisons ardens ; d'autres la tranchent en lambeaux ; d'autres lui arrachent les ongles ; d'autres lui coupent les doigts, les rôtissent, et les dévorent à ses yeux. Rien n'arrête ses bourreaux que la crainte de hâter sa mort : ils s'étudient à prolonger son supplice durant des jours entiers, et quelquefois une semaine.

Au milieu de ses tourmens, le héros chante d'une manière barbare, mais héroïque, la gloire de ses anciennes victoires ; il chante le plaisir qu'il eut autrefois d'immoler ses ennemis. Sa voix expirante se ranime pour exprimer l'espoir qu'il a d'être vengé, pour reprocher à ses persécuteurs de ne savoir pas venger leurs pères qu'il a massacrés. Il choisit pour braver ses bourreaux, le moment où leur rage est un peu rallentie; il cherche à la rallumer pour que l'excès de ses souffrances déploie l'excès de son courage. C'est un combat de la victime contre ses bourreaux, c'est un défi horrible entre la constance à souffrir et l'acharnement à torturer. Mais la gloire l'emporte. Soit que l'ivresse de l'enthousiasme ôte ou suspende le sentiment de la douleur ; soit que l'habitude et l'éducation opèrent ces prodiges d'héroïsme, le patient meurt, sans que le feu ni

le fer aient pu lui arracher une larme, un soupir. Fanatiques de toutes les religions vaines et fausses, vantez encore la constance de vos martyrs! Le sauvage de la nature efface tous vos miracles.

Cette insensibilité vient-elle du climat, ou du genre de vie? Un sang plus froid, des humeurs plus épaisses, un tempérament que l'humidité de l'air et du sol rend plus flegmatique, peuvent, sans doute, émousser au Canada l'irritabilité du genre nerveux. Des hommes continuellement exposés à toutes les injures des saisons, aux fatigues de la chasse, aux périls de la guerre, en contractent une rigidité de fibres, une habitude à souffrir, qui se change en une sorte d'impassibilité. On dit que les sauvages n'éprouvent presque point les convulsions de l'agonie, soit qu'ils meurent d'une maladie ou d'une blessure. Leur imagination n'attachant aucune crainte aux approches ni aux suites de la mort, ne leur donne pas une sensibilité factice, contre laquelle la nature les a prémunis. Toute leur vie physique et morale les porte à braver cette mort, que tout nous apprend à redouter; à surmonter cette douleur, que notre mollesse irrite.

Mais ce qui devroit nous étonner plus encore que l'intrépidité dans les tourmens, c'est la férocité des sauvages dans la vengeance. On frémit de penser que l'homme peut devenir le plus cruel des animaux. En général, soit dans les nations, soit dans les particuliers, la vengeance n'est point atroce chez les peuples où règnent les bonnes loix, parce que ces loix qui gardent les citoyens, les préservent des offenses. La vengeance n'est pas un sentiment fort vif dans les guerres des grands peuples, parce qu'ils ont peu à craindre de leurs ennemis. Mais chez de petites nations, où chaque individu tient une grande portion de l'état dans ses mains, où l'enlévement d'un seul homme menace la société de sa ruine, les guerres ne peuvent être que la vengeance de tous contre tous. Chez des hommes indépendans, qui ont une estime d'eux-mêmes que des hommes asservis ne peuvent avoir ; chez des sauvages, dont les affections sont peu étendues et fort vives, on doit venger sans mesure les outrages, parce qu'ils attaquent toujours la personne dans quelque endroit infiniment sensible ; on doit poursuivre jusqu'à la derniére goutte de sang, le meurtrier d'un ami, d'un fils, d'un frère, d'un

concitoyen. Ces ombres toujours chéries, crient toujours vengeance du fond de leurs tombeaux. Elles errent dans les forêts, parmi les accens lugubres des oiseaux de la nuit; elles apparoissent dans les phosphores et les éclairs, et la superstition parle pour elles, dans les ames affligées ou courroucées.

Une réflexion se présente. Si l'on considère la haîne que les sauvages se portent de horde à horde; leur vie dure et disetteuse; la continuité de leurs guerres, leur peu de population, les pièges sans nombre que nous ne cessons de leur tendre, on ne pourra s'empêcher de prévoir, qu'avant qu'il se soit écoulé trois siècles, ils auront disparu de la terre, Alors que penseront nos descendans de cette espèce d'hommes, qui ne sera plus que dans l'histoire des voyageurs? Les tems de l'homme sauvage ne seront-ils pas pour la postérité, ce que sont pour nous les tems fabuleux de l'antiquité? Ne parlera-t-elle pas de lui, comme nous parlons des centaures et des lapithes? Combien ne trouvera-t-on pas de contradictions dans leurs mœurs, dans leurs usages? Ceux de nos écrits qui auront échappé à l'oubli des tems, ne passeront-ils pas pour des romans semblables à celui que Platon nous a

laissé sur l'ancienne Atlantide? Combien s'éleveront tous les beaux ouvrages de notre siècle, de disputes philosophiques? De même que nous inclinons aujourd'hui, malgré l'instabilité dont nous sommes les témoins et le jouet, à croire que l'état actuel d'une espèce quelconque de créatures, sur-tout lorsqu'il est immémorial et universel, doit être son état nécessaire et primordial : alors, il y aura des esprits systématiques qui prouveront par une infinité de raisons, prises de la dignité de l'espèce humaine, de ses hautes destinées, de la noblesse de son sort pendant sa vie, de l'état merveilleux qui l'attend après sa mort, de la sagesse de la providence, qui ne paroît avoir que des grandes vues sur l'homme ; ils prouveront qu'il n'a jamais été nud, errant, sans police, sans loix, réduit enfin à la condition animale. Selon que cette opinion sera contraire ou favorable aux opinions théologiques qui régneront alors, elle sera orthodoxe ou hétérodoxe. On sera peut-être hérétique, impie, philosophe, haï, persécuté, flétri, mis aux fers, brûlé même, pour oser assurer un jour, que l'homme fut tel qu'il est au Canada, d'après le témoignage même de nos missionnaires. Voilà, gens de foi, gens de loi,

D 4

fanatiques ou politiques, hommes fourbes ou féroces par état ou par caractère; voilà comme vous vous mentez à vous-même; contre la nature qui vous accuse; contre la terre qui vous confond; contre le Dieu même que vous invoquez pour témoin de vos impostures, pour garant de vos injustices! Prophètes à venir, tyrans de nos néveux! puissent ces lignes, que la vérité inspire à l'écrivain qui vous parle d'avance, durer assez long-tems pour vous démentir!

Sans doute il est important aux générations futures, de ne pas perdre le tableau de la vie et des mœurs des sauvages. C'est, peut-être, à cette connoissance que nous devons tous les progrès que la philosophie morale a faits parmi nous. Jusqu'ici les moralistes avoient cherché l'origine et les fondemens de la société, dans les sociétés qu'ils avoient sous leurs yeux. Supposant à l'homme des crimes, pour lui donner des expiateurs; le jettant dans l'aveuglement pour devenir ses guides et ses maîtres, ils appelloient mystérieux, surnaturel et céleste, ce qui n'est que l'ouvrage du tems, de l'ignorance, de la foiblesse ou de la fourberie. Mais depuis qu'on a vu que les institutions sociales ne dérivoient ni des besoins de la nature, ni des dogmes

de la religion, puisque des peuples innombrables vivoient indépendans et sans culte, on a découvert les vices de la morale et de la législation dans l'établissement des sociétés. On a senti que ces maux originels venoient des fondateurs et des législateurs, qui, la plupart, avoient créé la police pour leur utilité propre, ou dont les sages vues de justice et de bien public avoient été perverties par l'ambition de leurs successeurs, et par l'altération des tems et des mœurs. Cette découverte a déja répandu de grandes lumières: mais elle n'est encore pour l'humanité que l'aurore d'un beau jour. Trop contraire aux préjugés établis, pour avoir pu si-tôt produire de grands biens, elle en fera jouir, sans doute, les races futures; et pour la génération présente, cette perspective riante doit être une consolation. Quoi qu'il en soit, nous pouvons dire que c'est l'ignorance des sauvages qui a éclairé, en quelque sorte, les peuples policés.

V. *Les François prennent part, mal-à-propos, aux guerres des sauvages.*

Le caractère des Américains Septentrionaux, tel qu'on vient de le tracer, s'étoit singulièrement développé dans la guerre des Iroquois et

des Algonquins. Ces deux peuples, les plus nombreux du Canada avoient formé entre eux une espèce de confédération. Les premiers, qui travailloient la terre, faisoient part de leurs productions à leurs alliés, qui, de leur côté, devoient partager avec eux le fruit de leur chasse. La défense étoit réciproque entre ces deux nations, liées par leurs besoins. Durant la saison où la neige interrompoit tous les travaux de la culture, elles vivoient ensemble. Les Algonquins chassoient, et les Iroquois se contentoient d'écorcher les bêtes, de faire sécher les viandes, de préparer les peaux.

Une année, il arriva qu'un parti d'Algonquins, peu adroits ou peu exercés à la chasse, y réussit mal. Les Iroquois, qui les suivoient, demandèrent la permission d'essayer s'ils seroient plus heureux. Cette complaisance, qu'on avoit eue quelquefois, leur fut refusée. Une dureté si déplacée les aigrit. Ils partirent à la dérobée pendant la nuit, et revinrent avec une chasse très-abondante. La confusion des Algonquins fut extrême. Pour en effacer jusqu'au souvenir, ils attendirent que les chasseurs Iroquois fussent endormis, et leur cassèrent à tous la tête. Cet assassinat fit du bruit. La nation offensée de-

manda justice. Elle lui fut refusée avec hauteur. On ne lui laissa pas même l'espérance de la plus légère satisfaction.

Les Iroquois, outrés de ce mépris, jurèrent de périr ou de se venger : mais n'étant pas assez forts pour tenir tête à leur superbe offenseur, ils allèrent au loin s'essayer et s'aguerrir, contre des nations moins redoutables. Quand ils eurent appris à venir en renards, à attaquer en lions, à fuir en oiseaux, c'est leur langage, alors ils ne craignirent plus de se mesurer avec l'Algonquin. Ils firent la guerre à ce peuple, avec une férocité proportionnée à leur ressentiment.

C'est dans le tems où le feu de ces haines embrasoit le Canada, que les Français y parurent. Les Montagnès, qui habitoient le bas du fleuve Saint-Laurent; les Algonquins qui occupoient ses rives, depuis Québec jusqu'à Montréal; les Hurons, répandus autour du lac qui porte leur nom; quelques peuples moins considérables, errans dans les intervalles, favorisèrent l'établissement de ces étrangers. Réunis contre les Iroquois, sans pouvoir leur résister, ces diverses nations virent dans leurs nouveaux hôtes une ressource inespérée, dont ils se promirent un succès infaillible. Jugeant des Fran-

çais comme s'ils les avoient connus, ils se flattèrent de les engager dans leur querelle, et ils ne se trompèrent pas. Champlain, qui auroit dû profiter de la supériorité des lumières que les Européens ont sur les Américains, pour chercher des moyens de pacification, ne tenta pas même de les réconcilier. Épousant avec ardeur les intérêts de ses voisins, il alla chercher avec eux leur ennemi.

Le pays des Iroquois s'étendoit près de quatre-vingts lieues en long, sur un peu plus de quarante en largeur. Ses limites étoient le lac Erié, le lac Ontario, le fleuve Saint-Laurent, et les contrées fameuses depuis, sous le nom de Nouvelle-Yorck et de Pensylvanie. L'espace compris entre ces vastes bornes, étoit fertilisé par de belles rivières. On y voyoit cinq nations, qui, réduites de nos jours à moins de quinze cens guerriers, en comptoient alors environ vingt mille. Elles formoient une espèce de ligue ou d'association, assez semblable à celle des Suisses ou de la Hollande. Leurs députés s'assembloient tous les ans pour faire le festin d'union, et pour délibérer sur les intérêts de la république.

Quoique les Iroquois ne s'attendissent pas à être provoqués par des ennemis si souvent vaincus, ils

ils ne furent pas surpris. Le combat s'engagea avec une égale confiance de part et d'autre. Les uns la fondoient sur leur supériorité habituelle ; les autres, sur le secours du nouvel allié, dont les armes à feu ne pouvoient manquer d'entraîner la victoire. En effet, Champlain et les deux Français qui l'accompagnoient, n'eurent pas plutôt tué à coups d'arquebuse, deux chefs Iroquois, et blessé mortellement le troisième, que l'armée entière, également étonnée et consternée, prit la fuite.

Un changement d'attaque lui fit changer de défense. Dans la campagne suivante, elle crut devoir se retrancher contre des armes qu'elle ne connoissoit pas. Mais cette précaution fut inutile. Malgré l'opiniâtreté de la résistance, les retranchemens furent emportés par les sauvages, soutenus d'un feu plus vif et de plus de Français que dans la première expédition. Presque tous les Iroquois furent tués ou pris. Ceux qui avoient échappé au combat, furent culbutés dans une rivière, où ils se noyèrent.

On peut conjecturer que cette nation auroit été détruite, ou forcée à vivre en paix, si les Hollandais, qui, en 1610, avoient fondé à son voisinage la colonie de la Nouvelle-Belge, ne

lui eussent pas fourni des armes et des munitions. Peut-être même l'engageoient-ils sourdement à continuer les hostilités, parce que les pelleteries qu'elle enlevoit alors à ses ennemis, formoient un plus grand objet que le produit de ses propres chasses. Quoi qu'il en soit, le poids que cette liaison avoit mis dans la balance, rétablit une égalité de forces entre les deux partis. On se faisoit réciproquement beaucoup de mal, sans qu'il en résultât que de l'affoiblissement pour l'un et pour l'autre. Ce flux et reflux perpétuel de succès et de disgraces, qui, dans les gouvernemens où l'intérêt est plus consulté que la vengeance, auroit infailliblement ramené la tranquillité, ne faisoit que nourrir les haînes, qu'augmenter l'acharnement d'une infinité de petites peuplades, qui n'avoient d'autre but que leur mutuel anéantissement. Les plus foibles nations disparurent en effet de la face de la terre, et les autres se réduisirent insensiblement à rien.

VI. *La colonie Française ne fait point de progrès. Causes de cette langueur.*

Cependant les Français ne s'élevoient pas sur tant de débris. En 1627, ils n'avoient encore que trois misérables établissemens entourés de

palissades. Cinquante habitans, hommes, femmes, enfans, composoient la plus grande de ces colonies. Le climat n'avoit point dévoré les hommes qu'on y avoit fait passer. Il étoit rigoureux, mais sain; et les Européens y fortifioient leur tempérament, sans risquer leur vie. Cette langueur n'avoit d'autre cause que le systême d'une compagnie exclusive, qui se proposoit moins de créer une puissance nationale au Canada, que de s'y enrichir par le commerce des pelleteries. Pour guérir le mal, il n'eût fallu que substituer à ce monopole la liberté. Mais le tems d'une théorie si simple n'étoit pas venu. Le gouvernement se contenta de substituer à cette compagnie une association plus nombreuse, et composée de gens plus accrédités.

On lui donna la disposition des établissemens formés et à former dans le Canada; le droit de les fortifier et de les régir à son gré, de faire la guerre ou la paix, selon ses intérêts. A l'exception de la pêche de la morue et de la baleine, qu'on rendit libre pour tous les citoyens, tout le commerce qui pouvoit se faire par terre et par mer, lui fut cédé pour quinze ans. La traite du castor et des pelleteries, lui fut accordée à perpétuité.

A tant d'encouragemens, on ajouta d'autres faveurs. Le roi fit présent de deux gros vaisseaux à la société, composée de sept cents intéressés.

Douze des principaux obtinrent des lettres de noblesse. On pressa les gentils-hommes, le clergé même, déjà trop riche, de participer à ce commerce. La compagnie pouvoit envoyer, pouvoit recevoir toutes sortes de denrées, toutes sortes de marchandises, sans être assujettie au plus petit droit. La pratique d'un métier quelconque, durant six ans dans la colonie, en assuroit le libre exercice en France. Une dernière faveur, fut l'entrée franche de tous les ouvrages qui seroient manufacturés dans ces contrées éloignées. Cette prérogative singulière, dont il n'est pas aisé de pénétrer les motifs, donnoit aux ouvriers de la Nouvelle-France, un avantage incomparable sur ceux de l'ancienne, enveloppés de péages, de lettres de maîtrise, de frais de marque, de toutes les entraves que l'ignorance et l'avarice y avoient multipliées à l'infini.

Pour répondre à tant de preuves de prédilection, la compagnie qui avoit un fonds de cent mille écus, s'engagea à porter dans la colonie, dès l'an 1628, qui étoit le premier de son pri-

vilège, deux ou trois cens ouvriers des professions les plus convenables, et jusqu'à seize mille hommes avant 1643. Elle devoit les loger, les nourrir, les entretenir pendant trois ans, et leur distribuer ensuite une quantité de terres défrichées, suffisantes pour leur subsistance, avec le blé nécessaire pour les ensemencer la première fois.

La fortune ne seconda pas les avances que le gouvernement avoit faites à la nouvelle compagnie. Les premiers vaisseaux qu'elle expédia furent pris par les Anglais, que le siège de la Rochelle venoit de brouiller avec la France. Richelieu, Buckingham, ennemis par jalousie, par caractère, par intérêt d'état, par tout ce qui peut rendre irréconciliables deux ministres ambitieux, saisirent cette occasion pour mettre aux prises les deux rois qu'ils gouvernoient, les deux nations qu'ils travailloient à opprimer. La nation Anglaise qui combattoit pour ses intérêts, eut l'avantage sur les Français. Ceux-ci perdirent le Canada en 1629. Le conseil de Louis XIII connoissoit si peu l'importance de cet établissement, qu'il opinoit à n'en pas demander la restitution : mais l'orgueil de son chef, qui regardoit l'irruption des Anglais comme son injure

personnelle, parce qu'il étoit à la tête de la compagnie, fit changer d'avis. On n'éprouva pas autant de difficultés qu'on en craignoit ; et le traité de Saint-Germain-en-Laye rendit aux Français, en 1631, et la paix et le Canada.

L'adversité ne les corrigea pas. Ce fut après le recouvrement de la colonie, la même ignorance, la même négligence. Le monopole ne remplissoit aucun des engagemens qu'il avoit pris. Cette infidélité, loin d'être punie, fut, pour ainsi dire, récompensée par la prolongation du privilège. Les cris que poussoit le Canada se perdoient dans l'immensité des mers ; et les députés, chargés d'aller peindre l'horreur de sa situation, ne pouvoient jamais arriver au pied du trône, où la prévention ne laisse approcher la vérité tremblante, que pour lui imposer silence par des menaces et des châtimens. Cette conduite qui blessoit également l'humanité, les intérêts particuliers et la politique, eut les suites qu'elle devoit avoir naturellement.

Les Français avoient mal formé leurs établissemens. Pour paroître régner sur d'immenses contrées, pour se rapprocher des pelleteries, ils avoient placé leurs habitations à une telle distance les unes des autres, qu'elles n'avoient

presque point de communication, qu'elles étoient hors d'état de se sécourir. Les malheurs dont cette imprudence avoit été suivie ne les avoient pas fait changer de conduite. L'intérêt du moment leur avoit toujours fait perdre le souvenir du passé, leur avoit ôté la prévoyance de l'avenir. Ils n'étoient pas proprement dans un état social, puisque le magistrat ne pouvoit pas surveiller à leurs mœurs, ni le gouvernement pourvoir à la sûreté de leurs personnes, à celle de leurs propriétés.

L'audacieux et ardent Iroquois ne tarda pas à démêler le vice de cette constitution, et se mit en mouvement pour en profiter. Aussi-tôt les foibles hordes de sauvages qu'on avoit dérobées à ses fureurs, privées de l'appui qui faisoit leur sûreté, s'enfuirent devant lui. Ce premier succès lui fit espérer qu'il réduiroit leurs protecteurs à repasser les mers, et que même il enleveroit à ces étrangers leurs enfans pour remplacer les guerriers que les guerres précédentes lui avoient fait perdre. Pour éviter ces calamités, ces humiliations, les Français se virent réduits à élever dans chacun des districts qu'ils occupoient, une espèce de fort où ils se réfugioient, où ils retiroient leurs vivres et leurs troupeaux à l'approche

de cet ennemi irréconciliable. Ces palissades communément soutenues de quelques mauvais canons, ne furent jamais forcées, ni peut-être même bloquées : mais tout ce qui étoit hors des retranchemens, étoit détruit ou emporté par ces barbares. Telle étoit la misère et la dégradation de la colonie, qu'elle ne subsistoit que par les aumônes que les missionnaires recevoient d'Europe.

VII. *Les Français sortent de l'inaction. Par quels moyens.*

Enfin le ministère tiré de sa léthargie par un mouvement général qui changeoit alors l'esprit des nations, fit passer en 1662 quatre cents hommes de bonnes troupes dans le Canada. Ce corps fut renforcé deux ans après. On reprit par degrés un ascendant décidé sur les Iroquois. Trois de leurs nations effrayées de leurs pertes, proposèrent un accommodement, et les deux autres y furent amenées en 1668 par les suites de leur affoiblissement. La colonie jouit alors pour la première fois d'une profonde paix. C'étoit le germe de la prospérité ; la liberté du commerce le fit éclore. Le castor seul resta sous le monopole.

Cette révolution dans les affaires fit fermenter l'industrie. Les anciens colons, concentrés par foiblesse autour de leurs palissades, donnèrent plus d'étendue à leurs plantations, et les cultivèrent avec plus de succès et de confiance. Tous les soldats qui consentirent à se fixer dans le Nouveau-Monde, obtinrent leur congé et une propriété. On accorda aux officiers un terrein proportionné à leur grade. Les établissemens déjà formés acquirent plus de consistance; on en forma de nouveaux, où l'intérêt et la sûreté de la colonie l'exigeoient. Cet esprit de vie et d'activité multiplia les échanges des sauvages avec les Français, et ce commerce ranima les liaisons entre les deux mondes. Il sembloit que ces commencemens de prospérité devoient aller en augmentant, par l'attention qu'avoient les administrateurs de la colonie, non-seulement de bien vivre avec les peuples voisins, mais encore d'établir entr'eux une harmonie générale. Dans un espace de quatre ou cinq cents lieues, il ne se commettoit pas un seul acte d'hostilité, chose peut-être inouie jusqu'alors dans l'Amérique Septentrionale. On eût dit que les Français n'y avoient d'abord échauffé la guerre à leur arrivée, que pour l'éteindre plus efficacement.

Mais cette concorde ne pouvoit pas durer chez des peuples toujours armés pour la chasse, à moins que la puissance qui l'avoit cimentée, n'employât à la maintenir, une grande supériorité de forces. Les Iroquois s'appercevant qu'on négligeoit ce moyen, revinrent à ce caractère remuant que leur donnoit l'amour de la vengeance et de la domination. Ils eurent pourtant l'attention de ne se faire que des ennemis qui ne fussent ni alliés, ni voisins des Français. Malgré ce ménagement, on leur signifia qu'il falloit mettre bas les armes, rendre tous les prisonniers qu'ils avoient faits, ou s'attendre à voir leur pays détruit, et leurs habitations brûlées. Une sommation si fière irrita leur orgueil. Ils répondirent qu'ils ne laisseroient jamais porter la moindre atteinte à leur indépendance; et qu'on devoit savoir qu'ils n'étoient ni des amis à négliger, ni des ennemis à mépriser. Cependant ébranlés par le ton imposant qu'on avoit pris, ils accordèrent en partie ce qu'on exigeoit, et l'on ferma les yeux sur le reste.

Mais cette espèce d'humiliation aigrit le ressentiment d'une nation plus accoutumée à faire qu'à souffrir des outrages. Les Anglais qui, en 1664, avoient chassé les Hollandais de la Nou-

velle-Belge, et qui étoient restés en possession de leur conquête, qu'ils avoient nommée la Nouvelle-Yorck, profitèrent des dispositions où ils voyoient les Iroquois. Aux semences de défection qu'ils jettoient dans leur ame ulcérée, ils ajoutèrent des présens pour les y engager. On tâcha de débaucher également les autres alliés de la France. Ceux qui résistèrent à la séduction furent attaqués. Tous furent invités, et quelques-uns forcés à porter leur castor et les autres pelleteries à la Nouvelle-Yorck, où elles étoient beaucoup mieux vendues que dans la colonie Française.

Denonville, envoyé depuis peu dans le Canada pour faire respecter l'autorité du plus fier des rois, souffroit impatiemment tant d'insultes. Quoiqu'il fût non-seulement en état de couvrir ses frontières, mais d'entreprendre même sur les Iroquois, comme on sentoit qu'il ne falloit point attaquer cette nation sans la détruire, on convint de rester dans une inaction apparente, jusqu'à ce qu'on eût reçu d'Europe les moyens d'exécuter une si extrême résolution. Ces secours arrivèrent en 1687; et la colonie eut alors onze mille deux cent quarante-neuf personnes dont on pouvoit armer environ le tiers.

Avec cette supériorité de forces, Denonville eut pourtant recours aux armes de la foiblesse. Il déshonora le nom Français chez les sauvages par une infâme perfidie. Sous prétexte de vouloir terminer les différends par la négociation, il abusa de la confiance que les Iroquois avoient dans le jésuite Lambreville, pour attirer leurs chefs à une conférence. A peine ils s'y étoient rendus, qu'ils furent mis aux fers, embarqués à Quebec, et conduits aux galères.

Au premier bruit de cette trahison, les anciens des Iroquois firent appeller leur missionnaire. « Tout nous autorise à te traiter en ennemi, » lui dirent-ils, mais nous ne pouvons nous y » résoudre. Ton cœur n'a point eu de part à » l'insulte qu'on nous a faite ; et il seroit injuste » de te punir d'un crime que tu détestes plus » que nous. Mais il faut que tu nous quittes. » Une jeunesse inconsiderée pourroit ne voir » en toi qu'un perfide, qui a livré les chefs de » la nation à un indigne esclavage ». Après ce discours, ces sauvages, que les Européens ont toujours appellés barbares, donnèrent au missionnaire des conducteurs qui ne le quittèrent qu'après l'avoir mis hors de danger, et des deux côtés on courut aux armes.

Les Français portèrent d'abord la terreur chez les Iroquois voisins des grands lacs : mais Denonville n'avoit ni l'activité, ni la célérité propres à faire valoir ce premier succès. Tandis qu'il réfléchissoit au lieu d'agir, la campagne se trouva finie sans aucun avantage permanent. L'audace en redoubla parmi les peuplades Iroquoises, qui n'étoient pas éloignées des établissemens Français. Elles y firent à plusieurs reprises les plus horribles dégâts. Les colons voyant leurs travaux ruinés par ces dévastations, qui leur ôtoient jusqu'à la ressource d'y remédier, ne soupirèrent que pour la paix. Le caractère de Denonville secondoit ces désirs : mais il étoit difficile d'amener à une conciliation, un ennemi que l'injure devoit rendre implacable. Lambreville qui conservoit encore son premier ascendant sur des esprits effarouchés, fit des ouvertures de paix : elles furent écoutées.

Pendant qu'on négocioit, un Machiavel né dans les forêts ; le Rat, qui étoit le sauvage le plus brave, le plus ferme, le plus éclairé qu'on ait jamais trouvé dans l'Amérique Septentrionale, arriva au fort de Frontenac, avec une troupe choisie de Hurons, bien déterminé à faire des actions dignes de la réputation qu'il avoit acquise.

On lui dit qu'un traité étoit entamé, que des députés Iroquois étoient en chemin pour le conclure à Montréal ; qu'ainsi ce seroit désobliger le gouverneur Français, que de continuer les hostilités contre une nation avec qui l'on étoit en voie d'accommodement.

Le Rat, vivement offensé de ce que les Français disposoient ainsi de la guerre et de la paix, sans consulter leurs alliés, résolut de punir cet orgueil outrageant. Il dressa une embuscade aux députés ; les uns furent tués, les autres prisonniers. Quand ceux-ci lui dirent le sujet de leur voyage, il en parut d'autant plus étonné, que Denonville, leur répondit-il, l'avoit envoyé pour les surprendre. Poussant la feinte jusqu'au bout, il les relâcha tous sur l'heure, à l'exception d'un seul qu'il garda, disoit-il pour remplacer un de ses Hurons tué dans l'attaque. Ensuite il se rendit avec la plus grande diligence à Michillimakinac, où il fit présent de son prisonnier au commandant Français qui, ne sachant point que Denonville traitoit avec les Iroquois, fit casser la tête à ce malheureux sauvage. Dès qu'il fut mort, le Rat fit venir un vieux Iroquois, depuis long-tems captif chez les Hurons, et lui donna la liberté pour

aller apprendre à sa nation, que tandis que les Français amusoient leurs ennemis par des négociations, ils continuoient à faire des prisonniers et les massacroient. Cet artifice, digne de la politique Européenne la plus consommée en méchanceté, réussit au gré du sauvage le Rat. La guerre recommença plus vive qu'auparavant. Elle fut d'autant plus durable, que l'Angleterre, depuis peu brouillée avec la France, à l'occasion du détrônement de Jacques II, crut de son intérêt de s'allier avec les Iroquois.

Une flotte Angloise, partie d'Europe en 1690, arriva devant Quebec au mois d'octobre, pour en former le siège. Elle avoit dû compter sur une foible résistance, par la diversion que les sauvages feroient en occupant les principales forces de la colonie. Mais elle fut obligée de renoncer honteusement à son entreprise, après de grandes pertes, trompée dans son attente par des causes singulières qui méritent quelque attention.

Le ministère de Londres, en formant le projet d'asservir le Canada, avoit décidé que ses forces de terre et celles de mer y arriveroient par des mouvemens parallèles. Cette sage combinaison fut exécutée avec la plus grande préci-

sion. A mesure que les vaisseaux remontoient le fleuve Saint-Laurent, les troupes franchissoient les terres, pour aboutir en même-tems que la flotte au théâtre de la guerre. Elles y touchoient presque, quand les Iroquois qui leur servoient de guide et de soutien, ouvrirent les yeux sur le danger qu'ils couroient, en menant leurs alliés à la conquête de Quebec. Placés, dirent-ils dans leur conseil, entre deux nations Européennes, chacune assez forte pour nous exterminer, également intéressées à notre destruction lorsqu'elles n'auront plus besoin de notre secours; que nous reste-t-il, sinon d'empêcher qu'aucune ne l'emporte sur l'autre? Alors elles seront forcées de briguer notre alliance, ou même d'acheter notre neutralité. Ce système qu'on eût dit imaginé par la politique profonde qui préside à l'équilibre de l'Europe, détermina les Iroquois à reprendre tous sous divers prétextes, la route de leurs bourgades. Leur retraite entraîna celle des Anglais; et les Français en sûreté dans les terres, réunirent avec autant de succès que de concert, toutes leurs forces à la défense de leur capitale.

Les Iroquois enchaînant par politique leur ressentiment contre la France, et restant attachés

plutôt au nom qu'à l'intérêt de l'Angleterre ; ces deux puissances de l'Europe, irréconciliables par rivalité, mais séparées par le territoire d'une nation sauvage qui craignoit également les succès de l'une et de l'autre, ne se causèrent pas la moitié des maux qu'elles se souhaitoient ; et la guerre se réduisit à quelques ravages funestes aux colons, mais presque indifférens pour toutes les nations qui la faisoient. Au milieu des cruautés qu'elle enfanta parmi tous les petits partis combinés d'Anglais et d'Iroquois, de Français et de Hurons, qui couroient faire le dégât à cent lieues de leurs habitations, on vit éclore des actions qui sembloient élever la nature humaine au-dessus de tant de fureurs.

Des Français et des sauvages s'étoient réunis pour une expédition qui demandoit une longue marche. Les provisions leur manquèrent en chemin. Les Hurons chassoient, abattoient beaucoup de gibier, et ne manquoient jamais d'en offrir aux François, moins habiles chasseurs. Ceux-ci vouloient se défendre de cette générosité. *Vous partagez avec nous les fatigues de la guerre*, leur dirent les sauvages ; *il est juste que nous partagions avec vous les alimens de la vie ; nous ne serions pas hommes d'en agir*

autrement avec des hommes. Si quelquefois des Européens ont été capables de cette grandeur d'ame, voici ce qui n'appartient qu'à des sauvages.

Un corps d'Iroquois averti qu'un parti de Français et de leurs alliés s'avançoit avec des forces supérieures, se dispersa précipitamment. Un Onnontagué qui menoit cette troupe, âgé de cent ans, dédaigna de fuir, et préféra de tomber entre les mains des sauvages ennemis, quoiqu'il n'en pût attendre que des tourmens horribles. Quel spectacle ce fut de voir quatre cens barbares acharnés autour d'un vieillard qui, loin de pousser un soupir, traitant les Français avec un profond mépris, reprochoit aux Hurons de s'être rendus esclaves de ces vils Européens! Un de ses bourreaux, outré de ses invectives, lui donna trois coups de poignard pour mettre fin à tant d'insultes. *Tu as tort*, lui dit froidement l'Onnontagué, *d'abréger ma vie; tu aurois eu plus de tems pour apprendre à mourir en homme.* Et ce sont de tels hommes que les Français et les Anglais conspirent à détruire depuis un siècle! Apparemment qu'ils auroient trop à rougir de vivre au milieu de ces modèles d'héroïsme et de grandeur d'ame.

La paix de Riswick fit cesser tout-à-la-fois les calamités de l'Europe, et les hostilités de l'Amérique. A l'exemple des Anglais et des Français, les Iroquois et les Hurons sentirent le besoin qu'ils avoient d'un long repos, pour réparer les pertes de la guerre. Les sauvages commencèrent à respirer, les Européens reprirent leurs travaux; et le commerce des pelleteries, le premier qu'on eût pu faire avec des peuples chasseurs, acquit plus de consistance.

VIII. *Les pelleteries sont la base des liaisons des Français avec les sauvages.*

Avant la découverte du Canada, les forêts qui le couvroient n'étoient, pour ainsi dire, qu'un vaste repaire de bêtes fauves. Elles s'y étoient prodigieusement multipliées; parce que le peu d'hommes qui couroient dans ces déserts, sans troupeaux et sans animaux domestiques, laissoient plus d'espace et de nourriture aux espèces errantes et libres comme eux. Si la nature du climat ne varioit pas ces espèces à l'infini; du moins chacune y gagnoit par la multitude des individus. Mais enfin elles payoient tribut à la souveraineté de l'homme; titre si cruel et si coûteux à tous les êtres vivans! Faute d'art et

de culture, le sauvage se nourrissoit et s'habilloit uniquement aux dépens des bêtes. Dès que notre luxe eut adopté l'usage de leurs peaux, les Américains leur firent une guerre d'autant plus vive, qu'elle leur valoit une abondance et des jouissances nouvelles pour leurs sens; d'autant plus meurtrière, qu'ils avoient adopté nos armes à feu. Cette industrie destructive fit passer des bois du Canada, dans les ports de France, une grande quantité, une grande diversité de pelleteries, dont une partie fut consommée dans le royaume, et l'autre alla dans les états voisins. La plupart de ces fourrures étoient connues dans l'Europe. Elle les tiroit du nord de notre hémisphère : mais en trop petit nombre pour que l'usage en fût étendu. Le caprice et la nouveauté leur ont donné plus ou moins de vogue, depuis que l'intérêt des colonies de l'Amérique a voulu qu'elles prissent faveur dans les métropoles. Il faut dire quelque chose de celles dont la mode existe encore.

La loutre est un animal vorace, qui, courant ou nageant sur les bords des lacs et des rivières, vit ordinairement de poisson; et quand il en manque, mange de l'herbe et l'écorce même des plantes aquatiques. Son séjour et son goût

dominant, l'ont fait ranger parmi les amphibies qui vivent également dans l'air et dans l'eau : mais c'est improprement, puisque la loutre a besoin de respirer à-peu-près comme tous les animaux terrestres. On trouve quelquefois celui-ci dans tous les climats arrosés, qui ne sont pas brûlans : mais il est bien plus commun et plus grand dans le nord de l'Amérique. Sa fourrure y est aussi plus noire et plus belle que par-tout ailleurs : mais en cela même plus nuisible, puisqu'elle y est l'objet des pièges que les hommes tendent à la loutre.

La fouine à le même attrait pour les chasseurs du Canada. Cet animal y est de trois espèces. La première est la commune ; la seconde s'appelle vison ; et la troisième est nommée puante, parce que l'urine, que la peur sans doute lui fait lâcher quand elle est poursuivie, empeste l'air à une grande distance. Leur poil est plus brun, plus lustré, plus soyeux que dans nos contrées.

Le rat même est utile par sa peau, dans l'Amérique septentrionale. Il y en a sur-tout deux espèces, dont la dépouille entre dans le commerce. L'un, qu'on appelle rat de bois, a deux fois la grosseur de nos rats. Son poil est

communément d'un gris argenté, quelquefois d'un très beau blanc. Sa femelle a sous le ventre une bourse qu'elle ouvre et ferme à son gré. Quand elle est poursuivie, elle y met ses petits, et se sauve avec eux. L'autre rat, qu'on appelle musqué, parce que ses testicules renferment du musc, a toutes les inclinations du castor, dont il paroît même être un diminutif, et sa peau sert aux mêmes usages.

L'hermine, qui est de la grosseur de l'écureuil, mais un peu moins alongée, a comme lui les yeux vifs, la physionomie fine, et les mouvemens si prompts, que l'œil ne peut les suivre. L'extrémité de sa queue, longue, épaisse et bien fournie, est d'un noir de jais. Son poil, roux en été comme l'or des moissons ou des fruits, devient, en hiver, blanc comme la neige. Cet animal vif, léger et joli, fait une des beautés du Canada : mais, quoique plus petit que la martre, il n'y est pas aussi commun.

La martre se trouve uniquement dans les pays froids, au centre des forêts, loin de toute habitation; animal chasseur, et vivant d'oiseaux. Quoiqu'elle n'ait pas un pied et demi de long, les traces qu'elle fait sur la neige, paroissent être d'un animal très-grand; parce qu'elle ne va

qu'en sautant, et qu'elle marque toujours des deux pieds à la fois. Sa fourrure est recherchée, quoiqu'infiniment moins précieuse que celle de la martre, si distinguée sous le nom de zibeline. Celle-ci est d'un noir luisant. La plus belle, parmi les autres, est celle dont la peau la plus brune s'étend le long du dos, jusqu'au bout de la queue. Les martres ne quittent communément le fond de leurs bois impénétrables, que tous les deux ou trois ans. Les naturels du pays en augurent un bon hiver, c'est-à-dire, beaucoup de neige qui doit procurer une grande chasse.

Un animal que les anciens appelloient lynx, connu en Sibérie sous le nom de loup-cervier, ne s'appelle que chat-cervier dans le Canada, parce qu'il y est plus petit que dans notre hémisphère. Cet animal, à qui l'erreur populaire n'auroit pas donné des yeux merveilleusement perçans, s'il n'avoit la faculté de voir, d'entendre ou de sentir de loin, vit du gibier qu'il peut attraper, et qu'il poursuit jusqu'à la cime des plus grands arbres. On convient que sa chair est blanche et d'un goût exquis : mais on ne le recherche à la chasse que pour sa peau, dont le poil est fort long et d'un beau gris-blanc; moins estimée pourtant que celle du renard.

Cet animal carnivore et destructeur, est originaire des climats glacés, où la nature, qui fournit peu de végétaux, semble obliger tous les animaux à se manger les uns les autres. Naturalisé dans les Zones tempérées, il n'y a pas gardé sa premiere beauté. Son poil y a dégénéré. Dans le Nord, il l'a conservé long et touffu, quelquefois blanc, quelquefois gris, et souvent d'un rouge tirant sur le roux. Le plus beau, sans comparaison, est le poil tout-à-fait noir, mais c'est un mérite plus rare au Canada, que dans la Moscovie, qui est plus septentrionale et moins humide.

On tire de l'Amérique septentrionale, outre ces menues pelleteries, des peaux de cerf, de daim et de chevreuil; des peaux de renne, sous le nom de caribou; des peaux d'élan, sous le nom d'orignal. Les deux dernières espèces qui, dans notre hemisphère, ne se trouvent que vers le cercle polaire, l'élan endeça, la renne au-delà, se trouvent dans le Nouveau-Monde à de moindres latitudes; soit parce que le froid est plus vif en Amérique, par des causes singulières d'exception à la loi générale, soit peut-être aussi parce que ces nouvelles terres sont moins habitées par l'homme dépopulateur.

dépopulateur. Leurs peaux fortes, douces et moëlleuses servent à faire d'excellens buffles, qui pèsent très-peu. La chasse de tous ces animaux se fait pour les Européens. Mais les sauvages en ont une par excellence, qui fut, de tout tems, leur chasse favorite. Elle convenoit plus à leurs mœurs guerrières, à leur bravoure et sur-tout à leurs besoins, c'est la chasse de l'ours.

Sous un climat froid et rigoureux, cet animal est le plus ordinairement noir. Plus farouche que féroce, au lieu de cavernes, il choisit pour retraite un tronc creux et pourri, de quelque vieux arbre mort sur pied. C'est là qu'il se loge en hyver, le plus haut qu'il peut grimper. Comme il est très-gras à la fin de l'automne, qu'il est vêtu d'un poil très-épais, qu'il ne se donne aucun mouvement, et qu'il dort presque continuellement, il doit perdre peu par la transpiration, et rarement sortir de son asyle pour chercher de la nourriture. Mais on l'y force en y mettant le feu; et dès qu'il veut descendre, il est abattu sous les flèches avant d'arriver à terre. Les sauvages se nourrissent de sa chair, se frottent de sa graisse, se couvrent de sa peau. C'étoit-là le but de la guerre qu'ils faisoient à

l'ours, lorsqu'un intérêt nouveau tourna leur instinct vers la chasse du castor.

IX. *Forme, caractère, gouvernement des castors.*

Cet animal qui possède les dons secourables de la société, sans en éprouver comme nous les vices et les malheurs, cet animal à qui la nature donna le besoin, inspira l'instinct de vivre avec ses semblables, pour la propagation et la conservation de son espèce; cet animal doux, touchant, plaintif, dont l'exemple et le sort arrachent des larmes d'admiration et d'attendrissement au philosophe sensible qui contemple sa vie et ses mœurs: le castor, qui ne nuit à aucun être vivant, qui n'est ni carnacier, ni sanguinaire, ni guerrier, est devenu la plus furieuse passion de l'homme chasseur, la proie à laquelle le sauvage est le plus cruellement acharné, grace à l'implacable avidité des peuples les plus policés de l'Europe.

Long d'environ trois à quatre pieds, épais dans une proportion qui lui donne entre cinquante et soixante livres de pesanteur, qu'il doit sur-tout à la grosseur de ses muscles; il a la tête comme un rat, et il la porte baissée avec le dos arqué comme une souris.

Lucrèce a dit, non pas que l'homme a reçu des mains pour s'en servir, mais qu'il a eu des mains et qu'il s'en est servi. De même le castor a des membranes aux pieds de derrière, et il nage, il a des doigts séparés aux pieds de devant, et ceux-ci lui tiennent lieu de mains; il a la queue plate, ovale, couverte d'écailles, et il l'emploie à traîner et à travailler; il a quatre dents incisives et tranchantes, et il en fait des outils de charpente. Tous ces instrumens, qui ne sont presque d'aucun usage, quand l'animal vit seul, ou qui ne le distinguent point alors des autres animaux, lui donnent une industrie supérieure à tous les instincts, quand il vit en société.

Sans passions, sans violence et sans ruse, dans l'état isolé, à peine ose-t-il se défendre. A moins qu'il ne soit pris, il ne sait pas mordre. Mais au défaut d'armes et de malice, il a, dans l'état social, tous les moyens de se conserver sans guerre, et de vivre sans faire ni souffrir d'injure. Cet animal paisible, et même familier, est d'ailleurs indépendant, et ne s'attachant à personne, parce qu'il n'a besoin que de lui-même; il entre en communauté, mais il ne veut point servir, ni ne prétend commander.

Un instinct muet au-dehors, mais qui lui parle en-dedans, préside à ses travaux.

C'est le besoin commun de vivre et de peupler qui rappelle les castors, et les rassemble en été, pour bâtir leurs bourgades d'hiver. Dès le mois de juin et de juillet, ils viennent de tous les côtés, et se réunissent au nombre de deux ou trois cents, mais toujours sur le bord des eaux; parce que c'est sur l'eau que doivent habiter ces républicains, à l'abri des invasions. Quelquefois ils préfèrent les lacs dormans au milieu des terres peu fréquentées, parce que les eaux y sont toujours à la même hauteur. Quand ils ne trouvent point d'étang, ils en forment dans les eaux courantes des fleuves ou des ruisseaux; et c'est par le moyen d'une chaussée ou d'une digue. La seule pensée de cet ouvrage est un système d'idées très-composées, très-compliquées, qui semblent n'appartenir qu'à des êtres intelligens; et si ce n'étoit la crainte du feu dans ce monde ou dans l'autre, un chrétien croiroit ou diroit que les castors ont une ame spirituelle, ou que celle de l'homme n'est que matérielle. Il s'agit d'un pilotis de cent pieds de longueur sur une épaisseur de douze pieds à la base, qui décroît jusqu'à deux ou trois pieds, par un talus, dont

la pente et la hauteur répondent à la profondeur des eaux. Pour épargner ou faciliter le travail, on choisit l'endroit d'une rivière où il y a le moins d'eau. S'il se trouve sur le bord du fleuve un gros arbre, il faut l'abattre, pour qu'il tombe de lui-même en travers sur le courant. Fut-il plus gros que le corps d'un homme, on le scie, ou plutôt on le ronge au pied, avec quatre dents tranchantes. Il est bientôt dépouillé de ses branches par le peuple ouvrier, qui veut en faire une poutre. Une foule d'autres arbres plus petits, sont également abattus, mis en pièces et taillés pour le pilotis qu'on prépare. Les uns traînent ces arbres jusqu'aux bords de la rivière; d'autres les conduisent sur l'eau jusqu'à l'endroit où doit se faire la chaussée. Mais comment les enfoncer dans l'eau, quand on n'a que des dents, une queue et des pieds? Le voici. Avec les ongles, on creuse un trou dans la terre ou au fond de l'eau. Avec les dents, on appuie le gros bout du pieu sur le bord de la rivière ou contre le madrier qui la traverse. Avec les pieds, on dresse le pieu et on l'enfonce par la pointe, dans le trou où il se plante debout. Avec la queue, on fait du mortier, dont on remplit tous les intervalles des pieux entrelacés de branches, pour

maçonner le pilotis. Le talus de la digue est opposé au courant de l'eau, pour mieux en rompre l'effort par degrés ; et les pieux y sont plantés obliquement, à raison de l'inclination du plan. On les plante perpendiculairement du côté où l'eau doit tomber ; et pour lui ménager un écoulement, qui diminue l'action de sa pente et de son poids, on ouvre deux ou trois issues au sommet de la digue, par où la rivière débouche une partie de ses eaux.

Quand cet ouvrage est achevé en commun par la république, le citoyen songe à se loger. Chaque compagnie se construit une cabane dans l'eau, sur le pilotis. Elles ont depuis quatre jusqu'à dix pieds de diamètre, sur une enceinte ovale ou ronde. Il y en a de deux ou trois étages, selon le nombre des familles ou des ménages. Une cabane en contient au-moins un ou deux, et quelquefois de dix à quinze. Les murailles, plus ou moins élevées, ont environ deux pieds d'épaisseur, et se terminent toutes en forme de voûte ou d'anse de panier, maçonnées en-dedans et en-dehors avec autant de propreté que de solidité. Les parois en sont revêtues d'une espèce de stuc impénétrable à l'eau, même à l'air extérieur. Chaque maison a deux portes ;

l'une du côté de la terre pour aller faire des provisions; l'autre vers le cours des eaux pour s'enfuir à l'approche de l'ennemi, c'est-à-dire, de l'homme destructeur des cités et des républiques. La fenêtre de la maison est ouverte du côté de l'eau. On y prend le frais durant le jour, plongé dans le bain à mi-corps. Elle sert, en hyver, à garantir des glaces, qui se forment épaisses de deux ou trois pieds. La tablette qui doit empêcher qu'elles ne bouchent cette fenêtre, est appuyée sur des pieux qu'on coupe ou qu'on enfonce en pente, et qui, faisant un bâtardeau devant la maison, laisse une issue pour s'échapper ou nager sous les glaces. L'intérieur du logis a pour tout ornement, un plancher jonché de verdure, et tapissé de branches de sapin. On n'y souffre point d'ordures.

Les matériaux de ces édifices sont toujours voisins de l'emplacement. Ce sont des aulnes, des peupliers, des arbres qui aiment l'eau, comme les républicains, qui s'en construisent des logemens. Ces citoyens ont le plaisir, en taillant ce bois, de s'en nourrir en même tems. A l'exemple de certains sauvages de la mer glaciale, ils en mangent l'écorce. Il est vrai que ceux-là ne l'aiment que sèche, pilée, et apprêtée

avec des ragoûts; au lieu que ceux-ci la mâchent et la sucent toute fraîche.

On fait des provisions d'écorce et de branches tendres, dans des magasins particuliers à chaque cabane, et proportionnés au nombre de ses habitans. Chacun reconnoît son magasin, et personne ne va piller celui de ses voisins. Chaque tribu vit dans son quartier, contente de son domaine, mais jalouse de la propriété qu'elle s'en est acquise par le travail. On y ramasse, on y dépense, sans querelles, les provisions de la communauté. On se borne à des mets simples, que le travail prépare. L'unique passion est l'amour conjugal, qui a pour base et pour terme, la réproduction de l'espèce.

Deux êtres assortis et réunis par un goût, par un choix réciproques, après s'être éprouvés dans une association à des travaux publics, pendant les beaux jours de l'été, consentent à passer ensemble la rude saison des hivers. Ils s'y préparent par l'approvisionnement qu'ils font en septembre. Les deux époux se retirent dans leur cabane dès l'automne, qui n'est pas moins favorable aux amours que le printemps. Si la saison des fleurs invite les oiseaux du ciel à se perpétuer dans les bois; la saison des

fruits excite peut-être aussi fortement les habitans de la terre à la repeupler. L'hiver donne au-moins le loisir d'aimer ; et cette douceur vaut toutes celles de l'année. Les époux alors ne se quittent plus. Aucun travail, aucun plaisir ne fait diversion, ne dérobe du tems à l'amour. Les mères conçoivent et portent les doux gages de cette passion universelle de la nature. Si quelque beau soleil vient égayer la triste saison, le couple heureux sort de sa cabane, va se promener sur le bord de l'étang ou de la rivière, y manger de l'écorce fraîche, y respirer les salutaires exhalaisons de la terre.

Cependant la mère met au jour, vers la fin de l'hiver, les fruits de l'hymen conçus en automne ; et tandis que le père, attiré dans les bois par les douceurs du printemps, laisse à ses petits la place qu'il occupoit dans sa cabane étroite, elle les allaite, les soigne, les élève au nombre de deux ou trois. Ensuite elle les mène dans ses promenades, où le besoin de se refaire et de les nourrir lui fait chercher des écrevisses, du poisson, de l'écorce nouvelle, jusqu'à la saison du travail.

Ainsi vit cette république dans des bourgades, qu'on pourroit comparer de loin à de grandes

chartreuses. Mais elles n'en ont que l'apparence; et si le bonheur habite dans ces deux sortes de communautés, il faut avouer qu'il ne se ressemble guère à lui-même dans ses moyens, puisque là c'est à suivre la nature qu'on le fait consister ; et qu'ici c'est à la contrarier et à la détruire. Mais l'homme, en sa folie, a cru trouver la sagesse. Une foule d'êtres vivent dans une sorte de société, qui sépare à jamais les deux sexes. L'un et l'autre, isolés dans des cellules, où, pour être heureux, ils n'auroient qu'à se réunir, consument les plus beaux jours de leur vie à étouffer et à détester le penchant qui les attire à travers les prisons et les portes de fer, que la peur a élevées entre des cœurs tendres et des ames innocentes. Où est l'impiété, sinon dans l'inhumanité de ces institutions sombres et féroces, qui dénaturent l'homme pour le diviniser, qui le rendent stupide, imbécille et muet comme les bêtes, pour qu'il devienne semblable aux anges? Dieu de la nature, c'est à ton tribunal qu'il faut appeller de toutes les loix qui violent le plus beau de tes ouvrages, en le condamnant à une stérilité que ton exemple désavoue ! N'es-tu pas essentiellement fécond et reproductif, toi qui as tiré l'être du néant et

du chaos, toi qui fais sans cesse sortir et renaître la vie du sein de la mort même. Qui est-ce qui chante le mieux tes louanges, l'être solitaire qui trouble le silence de la nuit pour te célébrer parmi les tombeaux; ou le peuple heureux, qui, sans se vanter de l'instinct de te connoître, te glorifie dans ses amours, en perpétuant la suite et la merveille de tes créatures vivantes?

Ce peuple républicain, architecte, industrieux, intelligent, prévoyant et systématique dans ses plans de police et de société, c'est le castor dont on vient de tracer les mœurs douces et dignes d'envie. Heureux si sa dépouille n'acharnoit pas l'homme impitoyable et sauvage à la ruine de ses cabanes et de sa race! Souvent les Américains ont détruit les établissemens des castors, et ces animaux infatigables ont eu la constance de les reédifier plusieurs étés de suite dans l'enceinte d'où ils avoient été chassés. C'est en hiver qu'on vient les investir, l'expérience les avertit du danger. A l'approche des chasseurs, un coup de queue frappé fortement sur l'eau, sonne l'alarme dans toutes les cabanes de la république, et chacun cherche à se sauver sous les glaces. Mais il est bien difficile d'échapper à tous les pièges qu'on tend à ce peuple innocent.

On prend quelquefois le castor à l'affut. Cependant comme il voit et qu'il entend de loin, on ne peut guère le tirer au fusil sur les bords de l'etang, dont il ne s'éloigne jamais assez pour être surpris. L'eût-on blessé avant qu'il se fût jetté dans l'eau ; il a toujonrs le tems de s'y plonger ; et s'il meurt de sa blessure, on le perd parce qu'il ne surnage point.

Un moyen plus sûr d'attraper les castors, est de dresser des trappes dans les bois où ils vont se régaler d'écorces tendres des jeunes arbres. On garnit ces trappes de copeaux de bois fraîchement coupés ; et dès qu'ils y touchent, un poids énorme tombe et leur casse les reins. L'homme, caché dans un lieu voisin, accourt, se jette sur sa proie, achève de la tuer et l'emporte.

D'autres sortes de chasse sont encore plus usitées, et d'un plus grand succès. Quelquefois on attaque les cabanes pour en faire sortir les habitans, et l'on va les attendre au bord des trous qu'on a pratiqués dans la glace, parce qu'ils ont besoin d'y venir respirer l'air. On prend ce moment pour leur casser la tête. D'autres fois l'animal chassé de son logement, tombe dans des filets dont on l'a environné

tout

tout autour, en brisant la glace à quelques toises de sa cabane. Veut-on prendre la peuplade entière, au lieu de rompre les écluses pour noyer les habitans, comme on pourroit le tenter en Hollande, on ouvre la chaussée pour laisser écouler l'eau de l'étang où les castors vivent. Restés à sec, hors d'état de s'échapper ou de se défendre, on les prend à loisir et à volonté. Mais on a soin d'en laisser toujours un certain nombre, mâles et femelles, pour repeupler l'habitation; et cette générosité n'est qu'avarice. La cruelle prévoyance de l'homme ne sait conserver peu, que pour avoir plus à détruire. Le castor, dont le cri plaintif semble implorer sa clemence et sa pitié, ne trouve dans le sauvage, que les Européens ont rendu barbare, qu'un implacable ennemi qui ne combat plus tant pour ses propres besoins, que pour les superfluités d'un monde étranger. O nature ! où est ta providence, où est ta bienfaisance d'avoir armé les animaux, espèce contre espèce, et l'homme contre tous ?

Si l'on compare maintenant les mœurs, la police et l'industrie des castors, avec la vie errante des sauvages du Canada ; peut-être avouera-t-on que, vu la supériorité des organes

de l'homme sur ceux de tous les animaux, le castor s'étoit bien plus avancé dans les arts de la sociabilité que le chasseur, quand l'Européen alla étendre et porter ses connoissances et ses progrès dans l'Amérique Septentrionale.

Plus ancien habitant de ce Nouveau-monde que l'homme ; tranquille possesseur de ces contrées favorables à son espèce, le castor avoit mis à profit une paix de plusieurs siècles, pour perfectionner l'usage de ses facultés. Sous notre hémisphère, l'homme s'est emparé des régions les plus saines et les plus fertiles ; il en a chassé ou il y a subjugué tous les autres animaux. C'est grace à leur petitesse, que l'abeille et la fourmi ont dérobé leurs loix et leur gouvernement à la jalouse et destructive domination de ce tyran de la nature vivante. C'est ainsi qu'on voit quelques républiques sans éclat et sans vigueur, se soutenir par leur foiblesse même au milieu des vastes monarchies de l'Europe, qui, tôt ou tard, les engloutiront. Mais les quadrupèdes sociables, relégués dans des climats inhabités et contraires à leur multiplication, se sont trouvés par-tout isolés, incapables de se réunir en communauté, d'étendre leurs connoissances ; et l'homme qui les a réduits à cet

état précaire, s'applaudit de la dégradation où il les a plongés, pour se croire d'une nature supérieure, et s'attribuer une intelligence qui forme une barrière éternelle entre son espèce et toutes les autres.

Les animaux, dit-on, ne perfectionnent rien: leurs opérations ne peuvent donc être que méchaniques, et ne supposent aucun principe semblable à celui qui meut l'homme. Sans examiner en quoi consiste la perfection; si l'être le plus civilisé se trouve le plus parfait; si ce qu'il gagne en propriété des choses, il ne le perd pas en propriété de sa personne; si tout ce qu'il ajoute à ses jouissances n'est pas retranché de sa durée: le castor qui, parmi nous, est errant, solitaire, timide, ignorant, ne connoissoit-il pas, dans le Canada, le gouvernement civil et domestique; les saisons du travail et du repos: certaines règles d'architecture; l'art curieux et savant de construire des digues? Cependant il étoit parvenu à ce degré de perfectibilité, avec des instrumens foibles et peu maniables. A peine peut-il voir le travail qu'il fait avec sa queue. Ses dents, qui lui servent à la place de mille outils, sont circulaires et gênées par les lèvres. L'homme, au contraire, avec une main qui se

plie à tout et se soumet à tout, a dans ce seul organe du tact, tous les instrumens réunis de la force et de l'adresse. Mais ne doit-il pas principalement à cet avantage de son organisation, la supériorité de son espèce sur toutes les autres? Ce n'est point parce qu'il lève les yeux au ciel comme tous les oiseaux, qu'il est le roi des animaux; c'est qu'il est armé d'une main souple, flexible, industrieuse, terrible et secourable. Sa main est son sceptre. Ce même bras qu'il lève au ciel comme pour y chercher son origine, il l'étend et l'appésantit sur la terre, pour y dominer par la destruction, pour en bouleverser la surface et dire quand il a tout ravagé : JE RÈGNE. La plus sûre marque de la population de l'espèce humaine est la dépopulation des autres espèces. Ainsi diminue et disparoît insensiblement dans le Canada, celle du castor, depuis que les Européens se sont fait un besoin de sa peau.

Celle-ci varie avec le climat qui change la couleur, en modifiant l'espèce. Dans le même canton où sont les peuplades de castors civilisés, il y a pourtant des castors sauvages et solitaires. Ces animaux rejettés, dit-on, de la société pour leurs défauts, vivent sans maison, sans magasin, dans un boyau sous terre. On les appelle

castors terriers. Leur robe est sale ; leur poil est rongé sur le dos par le frottement de leur corps contre la voûte qu'ils se creusent. Ce terrier, qu'ils ouvrent pour l'ordinaire au bord de quelque étang ou d'un fossé plein d'eau, s'étend quelquefois à plus de cent pieds en longueur, et va toujours en s'élevant pour leur donner la facilité de se garantir de l'inondation dans la crue des eaux. Quelques-uns de ces castors sont assez sauvages pour s'éloigner de toute communication avec l'élément naturel à leur espèce ; ils n'aiment que la terre. Tels sont nos bièvres d'Europe. Ces castors, solitaires et terriers, n'ont pas le poil aussi luisant, aussi poli que ceux qui vivent en société. Leur fourrure se ressent de leurs mœurs.

On trouve des castors en Amérique, depuis le trentième degré de latitude septentrionale jusqu'au soixantième. Toujours clair-semés au Midi, leur nombre croît et leur poil brunit en avançant au Nord. Jaunes et couleur de paille chez les Illois, châtains un peu plus haut, couleur foncée de marron au nord du Canada, on en trouve enfin de tout noirs, et ce sont les plus beaux. Cependant sous ce climat, le plus froid qui soit habité par cette espèce, il y en a

parmi les noirs de tout-à-fait blancs, d'autres d'un blanc taché de gris, et quelquefois de roux sur la croupe : tant la nature se plait à marquer les nuances du chaud et du froid, et la variété de toutes ses influences, non-seulement dans la figure, mais jusques sur le vêtement des animaux. De la couleur de leurs peaux dépend le prix que les hommes attachent à leur vie. Il y en a qu'ils méprisent jusqu'à ne pas daigner les tuer. Mais ceux-là sont rares.

X. *En quels lieux et de quelle manière se faisoit le commerce des fourrures.*

La traite des pelleteries fut le premier objet du commerce des Européens au Canada. La colonie Française fit d'abord ce commerce à Tadoussac, port situé à trente lieues au-dessous de Québec. Vers l'an 1640, la ville des Trois-Rivières, bâtie à vingt-cinq lieues plus haut que cette capitale, devint un second entrepôt. Avec le tems, Montréal attira seul toutes les pelleteries. On les voyoit arriver au mois de juin sur des canots d'écorce d'arbres. Le nombre des sauvages qui les apportoient, ne manqua pas de grossir à mesure que le nom Français s'étendit au loin. Le récit de l'accueil qu'on

leur avoit fait, la vue de ce qu'ils avoient reçu en échange de leurs marchandises, tout augmentoit le concours. Jamais ils ne revenoient vendre leurs fourrures, sans conduire avec eux une nouvelle nation. C'est ainsi qu'on vit se former une espèce de foire, où se rendoient tous les peuples de ce vaste continent.

Les Anglais furent jaloux de cette branche de richesse; et la colonie qu'ils avoient fondée à la Nouvelle-Yorck, ne tarda pas à détourner une si grande circulation. Après s'être assurés de leur subsistance, en donnant leurs premiers soins à l'agriculture, ils pensèrent au commerce des pelleteries. Il fut borné d'abord au pays des Iroquois. Les cinq nations de ce nom ne souffroient pas qu'on traversât leurs terres, pour aller traiter avec d'autres nations sauvages qu'ils avoient constamment pour ennemies, ni que celles-ci vinssent sur leur territoire leur disputer, par la concurrence, les profits d'un commerce ouvert avec les Européens. Mais le tems ayant éteint ou plutôt suspendu les hostilités nationales entre les sauvages, l'Anglais se répandit de tous côtés, et de tous côtés on accourut à lui. Ce peuple avoit des avantages infinis pour obtenir des préférence sur le Français.

son rival. Sa navigation étoit plus facile, et dès-lors ses marchandises s'offroient à meilleur marché. Il fabriquoit seul les grosses étoffes qui convenoient le mieux au goût des sauvages. Le commerce du castor étoit libre chez lui, tandis que, chez le Français, il étoit et fut toujours asservi à la tyrannie du monopole. C'est avec cette liberté, cette facilité qu'il intercepta la plus grande partie des marchandises qui faisoient la célébrité de Montréal.

Alors s'étendit chez les Français du Canada, un usage qu'ils avoient d'abord resserré dans des bornes assez étroites. La passion de courir les bois, qui fut celle des premiers colons, avoit été sagement restreinte aux limites du territoire de la colonie. Seulement on accordoit chaque année à vingt-cinq personnes la permission de franchir ces bornes, pour aller faire le commerce chez les sauvages. L'ascendant que prenoit la Nouvelle-York, rendit ces congés beaucoup plus fréquens. C'étoient des espèces de privilèges exclusifs, qn'on excerçoit par soi-même ou par d'autres. Ils duroient un an, ou même au-delà. On les vendoit; et le produit en étoit distribué par le gouverneur de la colonie, aux officiers ou à leurs veuves et à

leurs enfans, aux hôpitaux ou aux missionnaires, à ceux qui s'étoient signalés par une action ou par une entreprise utile ; quelquefois enfin aux créatures du commandant lui-même, qui vendoit les permissions. L'argent qu'il ne donnoit pas, ou qu'il vouloit bien ne pas garder, étoit versé dans les caisses publiques : mais il ne devoit compte à personne de cette administration.

Elle eut des suites funestes. Plusieurs de ceux qui faisoient la traite se fixoient parmi les sauvages, pour se soustraire aux associés dont ils avoient négocié les marchandises. Un plus grand nombre encore alloit s'établir chez les Anglais, où les profits étoient plus considérables. Sur des lacs immenses, souvent agités de violentes tempêtes ; parmi des cascades qui rendent si dangereuse la navigation des fleuves les plus larges du monde entier ; sous le poids des canots, des vivres, des marchandises qu'il falloit voiturer sur les épaules dans les *portages*, où la rapidité, le peu de profondeur des eaux obligent de quitter les rivières pour aller par terre ; à travers tant de dangers et de fatigues, on perdoit beaucoup de monde. Il en périssoit dans les neiges, ou dans les glaces ; par la faim, ou par le fer de l'ennemi. Ceux qui rentroient dans la colonie

avec un bénéfice de six ou sept cents pour cent, ne lui devenoient pas toujours plus utiles; soit parce qu'ils s'y livroient aux plus grands excès; soit parce que leur exemple inspiroit le dégoût des travaux assidus. Leurs fortunes subitement amassées, disparoissoient aussi vîte : semblables à ces montagnes mouvantes, qu'un tourbillon de vent élève et détruit tout-à-coup dans les plaines sablonneuses de l'Afrique. La plupart de ces coureurs, épuisés par les fatigues excessives de leur avarice, par les débauches d'une vie errante et libertine, traînoient dans l'indigence et dans l'opprobre une vieillesse prématurée. Le gouvernement ouvrit les yeux sur ces inconvéniens, et donna une nouvelle direction au commerce des pelleteries.

Depuis long-tems la France travailloit sans relâche à élever une échelle de forts, qu'elle croyoit nécessaire à sa conservation, à son agrandissement dans l'Amérique Septentrionale. Ceux qu'elle avoit construits, soit à l'ouest, soit au midi du fleuve Saint-Laurent, pour resserrer l'ambition des Anglais, avoient de la grandeur, de la solidité. Ceux qu'elle avoit jettés sur les différens lacs, dans les positions importantes, formoient une chaîne qui s'étendoit au Nord

jusqu'à mille lieues de Quebec : mais ce n'étoient que de misérables palissades, destinées à contenir les sauvages, à s'assurer de leur alliance et du produit de leurs chasses. Il y avoit dans tous une garnison plus ou moins nombreuse, à raison de l'importance du poste et des ennemis qui le menaçoient. C'est au commandant de chacun de ces forts, qu'on jugea devoir confier le droit exclusif d'acheter et de vendre dans toute l'étendue de sa domination. Ce privilège s'achetoit : mais comme il étoit toujours une occasion de gain, souvent même d'une fortune considérable, il n'étoit accordé qu'aux officiers les plus favorisés. S'il s'en rencontroit parmi eux qui n'eussent pas les fonds nécessaires pour l'exploitation, ils trouvoient aisément des capitalistes qui s'associoient à leur entreprise. On prétendoit que loin de contrarier le bien du service, ce systême lui étoit favorable, parce qu'il mettoit les militaires dans la nécessité d'avoir des liaisons plus suivies avec les naturels du pays, de mieux éclairer leurs mouvemens, de ne rien négliger pour s'assurer de leur amitié. Personne ne voyoit ou ne vouloit voir, que cette disposition ne manqueroit pas d'étouffer tout autre sentiment

que celui de l'intérêt, et seroit la source d'une oppression constante.

Cette tyrannie devenue en peu de tems universelle, se fit sentir plus fortement à Frontenac, à Niagara, à Toronto. Les fermiers de ces trois forts, abusant de leur privilège exclusif, estimoient si peu ce qu'on leur présentoit, donnoient une si grande valeur à ce qu'ils offroient en échange, que les sauvages perdirent peu-à-peu l'habitude de s'y arrêter. Ils se rendoient en foule à Choueguen, sur le lac Ontario, où les Anglais leur accordoient des conditions plus avantageuses. On fit craindre à la cour de France les suites de ces nouvelles liaisons. Elle réussit à les affoiblir, en prenant elle-même le commerce de ces trois postes, et donnant un meilleur traitement aux sauvages que la nation rivale.

Qu'en arriva-t-il? Le roi fut seul en possession des pelleteries qu'on rebutoit ailleurs; le roi eut, sans concurrence, les peaux des bêtes qu'on tuoit en été ou en automne; ce qu'il y avoit de moins beau, de moins garni de poil, de plus sujet à se corrompre, fut pour le compte du roi. Toutes ces mauvaises pelleteries, achetées sans fidélité, étoient entassées sans soin dans des magasins où

elles devenoient la proie des vers. Lorsque la saison de les envoyer à Quebec étoit venue, on les chargeoit sur des bateaux, abandonnées à la merci des soldats, des passagers, des matelots, qui, n'ayant aucun intérêt sur ces marchandises, ne portoient pas la moindre attention à les garantir de l'humidité. Arrivées sous les yeux des administrateurs de la colonie, elles étoient vendues la moitié du peu qu'elles valoient. C'est ainsi que les avances considérables faites par le gouvernement, lui retournoient presqu'en pure perte.

Mais si ce commerce ne produisoit rien au roi, l'on peut douter qu'il fût beaucoup plus avantageux aux sauvages, quoique l'or et l'argent n'en fussent point le signe dangereux. En échange de leurs pelleteries, ils recevoient à la vérité des scies, des couteaux, des haches, des chaudières, des hameçons, des aiguilles, du fil, des toiles communes, de grosses étoffes de laine, premiers instrumens ou gages de la sociabilité. Mais on leur vendoit aussi ce qui leur eût été préjudiciable, même à titre de don et de présent; des fusils, de la poudre, du plomb, du tabac, et sur-tout de l'eau-de-vie.

Cette boisson, le présent le plus funeste, que l'ancien-monde ait fait au nouveau, n'eut pas

plutôt été connue des sauvages, qu'elle devint l'objet de leur plus forte passion. Il leur étoit également impossible, et de s'en abstenir, et d'en user avec modération. On ne tarda pas à s'appercevoir qu'elle troubloit leur paix domestique; qu'elle leur ôtoit le jugement, qu'elle les rendoit furieux; qu'elle portoit les maris, les femmes, les pères, les mères; les enfans, les sœurs, les frères, à s'insulter, à se mordre, à se déchirer. Inutilement quelques français honnêtes voulurent les faire rougir de ces excès. C'est vous, répondirent-ils, qui nous avez accoutumés à cette liqueur; nous ne pouvons plus nous en passer; et si vous refusez de nous en donner, nous en irons chercher chez les Anglais. C'est vous qui avez fait le mal; il est sans remède.

La cour de France, tantôt bien, tontôt mal informée des désordres qu'occasionnoit un si funeste commerce, l'a tour-à-tour proscrit, toléré, autorisé, en raison des biens ou des maux qu'on faisoit envisager à ses ministres. Au milieu de ces variations, l'intérêt des marchands s'arrêta rarement. La vente de l'eau-de-vie fut à-peu-près égale dans tous les tems. Cependant les esprits sages la regardoient comme la cause principale de la diminution d'hommes,

et par conséquent des peaux de bêtes, diminution qui devenoit tous les jours plus sensible.

XI. *Guerres dans lesquelles les Français se trouvent engagés dans le Canada.*

Cette décadence n'étoit pas encore arrivée au point où on l'a vue depuis, lorsque l'élévation du duc d'Anjou sur le trône de Charles-Quint, remplit l'Europe d'inquiétudes, et la replongea dans les horreurs d'une guerre universelle. Les flammes de l'incendie général allèrent jusqu'au-delà des mers. Il approchoit du Canada. Les Iroquois empêchèrent qu'il ne s'y communiquât. Depuis long-tems, les Anglais et les Français briguoient à l'envi l'alliance de ce peuple. Ces témoignages ou d'estime ou de crainte, avoient enflé son cœur naturellement haut. Il se croyoit l'arbitre des deux nations rivales, et prétendoit que ses intérêts dévoient régler leur conduite. Comme la paix lui convenoit alors, il déclara fièrement qu'il prendroit les armes contre celui des deux ennemis qui commenceroit les hostilités. Cette résolution s'accordoit avec la situation de la colonie Française, qui n'avoit que peu de moyens pour la guerre, et n'en attendoit point de sa métropole. La Nouvelle-Yorck, au con-

traire, dont les forces déjà considérables, augmentoient tous les jours, vouloit entraîner les Iroquois dans sa querelle. Ses insinuations, ses présens, ses négociations furent inutiles jusqu'en 1709. A cette époque, elle réussit à séduire quatre des cinq nations; et ses troupes restées jusqu'alors dans l'inaction, s'ébranlèrent, soutenues d'un grand nombre de guerriers sauvages.

L'armée s'avançoit fièrement vers le centre du Canada, avec l'assurance presque infaillible de le conquérir; lorsqu'un chef Iroquois, qui n'avoit jamais approuvé la conduite qu'on tenoit, dit simplement aux siens: Que deviendrons-nous, si nous réussissons à chasser les Français? Ce peu de mots, prononcés avec un air de mystère et d'inquiétude, rappela promptement à tous les esprits leur premier systême, qui étoit de tenir la balance égale entre les deux peuples étrangers, pour assurer l'indépendance de la nation Iroquoise. Aussi-tôt il fut résolu d'abandonner un parti qu'on avoit pris témérairement contre l'intérêt public: mais comme il paroissoit honteux de s'en détacher ouvertement, on crut pouvoir suppléer à une défection manifeste, par une trahison secrète. Les sauvages sans loix, les vertueux Spartiates, les religieux Hébreux,

les Grecs et les Romains, éclairés et belliqueux ; tous les peuples brutes ou policés, ont toujours composé ce qu'on appelle le droit des gens, de la ruse et de la force.

On s'étoit arrêté sur le bord d'une petite rivière, où l'on attendoit les munitions et l'artillerie. L'Iroquois, qui passoit à la chasse tout le loisir que lui laissoit la guerre, imagina de jetter dans la rivière, un peu au-dessus du camp, toutes les peaux des animaux qu'il écorchoit. Les eaux en furent bientôt infectées. Les Anglais, qui ne se défioient pas d'une semblable perfidie, continuèrent malheureusement à puiser dans cette source empestée. Il en périt subitement un si grand nombre, qu'on fut obligé de renoncer à la suite des opérations militaires.

Un danger plus grand encore menaça la colonie Française. Une flotte nombreuse, destinée contre Quebec, et qui portoit cinq ou six mille hommes de débarquement, entra l'année suivante dans le fleuve Saint-Laurent. Elle paroissoit sûre de vaincre, si elle fût arrivée au terme de sa destination. Mais la présomption de son amiral et le courroux des élémens, la firent périr dans la route. Ainsi le Canada, tout-à-la-fois délivré de ses inquiétudes, et du côté de la terre

et du côté de la mer, eut la gloire de s'être maintenu sans secours et sans perte, contre la force et la politique des Anglais.

XII. *La France est réduite à céder une partie des provinces qui étoient unies au Canada.*

Cependant la France, qui, pendant quarante ans, avoit soutenu seule tous les efforts de l'Europe conjurée, vaincu ou repoussé toutes les nations réunies, fait avec ses propres sujets sous Louis XIV, ce que Charles-Quint n'avoit pu faire avec les troupes innombrables de ses divers royaumes; la France, qui avoit produit dans son sein assez de grands hommes pour immortaliser vingt règnes, et sous un seul règne, tout ce qui peut élever la grandeur de vingt peuples; la France alloit couronner tant de gloire et de succès, en plaçant une branche de sa maison royale sur le trône des Espagnes. Elle avoit alors, et moins d'ennemis et plus d'alliés, qu'elle n'en avoit eu dans le tems de ses plus éclatantes prospérités. Tout lui promettoit des avantages faciles, une supériorité prompte et décisive.

Ce ne fut pas la fortune, mais la nature même qui changea ses destinées. Fière et vigoureuse

sous un roi, brillant de toutes les graces et de la force de la jeunesse, après s'être élevée avec lui par tous les degrés de la gloire et de la grandeur, elle descendit et déclina comme lui par tous les périodes de la décadence attachée à l'humanité. L'esprit de bigoterie, qui étoit entré à la cour avec une prude ambitieuse, décida du choix des ministres, des généraux, des administrateurs; et ce choix fut toujours aveugle et malheureux. Les rois qui, comme les autres hommes, s'attachent au ciel quand la terre va leur manquer, semblent chercher dans leur vieillesse une nouvelle espèce de flatteurs qui les bercent d'espérances, au moment où toutes les réalités leur échappent. C'est alors que l'hypocrisie, toujours prête à surprendre les deux enfances de la vie humaine, réveille dans l'ame des princes les idées qu'elle y avoit semées; et sous prétexte de les conduire au seul bonheur qui peut leur rester, elle gouverne toutes leurs volontés. Mais comme ce dernier âge est un état de foiblesse, ainsi que le premier, une variation continuelle règne dans le gouvernement. La brigue a plus d'ardeur et de pouvoir que jamais; l'intrigue espère davantage, et le mérite obtient moins; les talens se retirent, et les sollicitations

de toute espèce s'avancent; les places tombent au hasard, sur des hommes qui, tous également incapables de les remplir, ont la présomption de s'en croire dignes; fondant l'estime d'eux-mêmes sur le mépris qu'ils ont pour les autres. La nation dès-lors perd sa force avec sa confiance; et tout va comme tout est mené, sans dessein, sans vigueur, sans intelligence.

Tirer un peuple de l'état de barbarie, le soutenir dans sa splendeur, l'arrêter sur le penchant de sa chûte, sont trois opérations difficiles : mais la dernière l'est davantage. On sort de la barbarie, par des élans intermittens; on se soutient au sommet de la prospérité, par les forces qu'on a acquises, on décline par un affaissement général auquel on s'est acheminé, par des symptômes imperceptibles. Il faut aux nations barbares de longs règnes; il faut des règnes courts aux nations heureuses. La longue imbécillité d'un monarque caduc, prépare à son successeur des maux presque impossibles à réparer.

Telle fut la fin du règne de Louis XIV. Après une suite de défaites et d'humiliations, il fut trop heureux d'acheter la paix par des sacrifices, qui marquoient son abaissement. Mais il sembla

les dérober aux yeux de son peuple, en les faisant sûr-tout au-delà des mers. On peut juger combien il en dut coûter à sa fierté, de céder aux Anglais la baie d'Hudson, Terre-Neuve et l'Acadie, trois possessions qui formoient, avec le Canada, l'immense pays, connu sous le nom glorieux de Nouvelle-France. On verra dans le livre suivant comment cette puissance, accoutumée à des conquêtes, tâcha de réparer ses pertes.

Fin du quinzième Livre.

LIVRE SEIZIÈME.

Un nouvel ordre de choses s'établit dans les colonies Françaises de l'Amérique Septentrionale. A quoi aboutissent ces nouvelles combinaisons.

LA guerre pour la succession d'Espagne avoit embrâsé les quatre parties du monde, où l'Europe a répandu depuis deux siècles l'inquiétude qui la tourmente. On ébranloit tous les trônes, pour en disputer un seul, qui, sous Charles-Quint, les avoit fait tous trembler. Une maison, souveraine de cinq ou six états, avoit donné à la nation Espagnole cette grandeur colossale qui devoit enchanter son imagination. Une maison plus puissante encore, parce qu'avec un corps moins grand, elle avoit plus de bras, ambitionnoit de commander cette nation superbe. Les noms d'Autriche et de Bourbon, rivaux depuis deux cens ans, faisoient les derniers efforts pour s'assurer une supériorité qui ne dût plus être incertaine et balancée entr'eux. Il s'agissoit de savoir lequel se glorifieroit de plus de couronnes. L'Europe partagée entre deux maisons dont les

prétentions avoient quelque fondement, vouloit bien qu'elles pussent étendre leurs branches, mais non que plusieurs sceptres fussent réunis, comme autrefois, dans une seule main. Tout s'arma pour disperser ou séparer un vaste héritage; et l'on résolut de le mettre en pièces, plutôt que de l'attacher à une puissance qui, avec ce nouveau poids, dût infailliblement détruire l'équilibre de tous les autres. Une guerre qui fut longue, parce qu'elle étoit soutenue de tous côtés par de grandes forces et de grands talens, par des peuples belliqueux et des généraux soldats, désola tous les pays qu'elle devoit secourir, ruina les nations même qui n'y avoient aucun intérêt. La victoire devoit faire la loi: mais son inconstance ne cessoit d'irriter le feu de la discorde. Les mêmes drapeaux prospéroient dans un pays, et succomboient dans l'autre. Le parti qui triomphoit sur mer étoit défait sur terre. On apprenoit en même tems, et la perte d'une flotte, et le gain d'une bataille. La fortune erroit d'un camp à l'autre, pour les dévorer tous. Enfin, après que les états eurent été épuisés d'or et de sang; après douze ans de calamités et de dépenses, les peuples qui s'étoient éclairés par leurs malheurs et affoiblis par leurs efforts, s'empres-

sèrent à réparer leurs pertes. On chercha dans le Nouveau-Monde les moyens de repeupler et de rétablir l'ancien. La France tourna ses premiers regards vers l'Amérique Septentrionale, où sembloit l'appeller la conformité du sol et du climat ; et ce fut l'île du cap Breton qui fixa d'abord son attention.

I. *Pour réparer ses pertes, la France peuple, fortifie l'Ile-Royale ; et y établit de grandes pêcheries.*

Les Anglais regardoient cette possession comme l'équivalent de tout ce que les Français avoient perdu par le traité d'Utrecht, Aussi s'opposoient-ils avec acharnement à ce qu'il fût permis à un ennemi, avec lequel ils étoient mal réconciliés, de peupler cette île et de la fortifier. Ils ne voyoient que ce moyen, pour l'exclure de la pêche de la morue, et pour rendre l'entrée du Canada difficile à ses navigateurs. La modération de la reine Anne, ou peut-être la corruption de ses ministres, sauva cette nouvelle humiliation à la France. Cette puissance fut autorisée à faire, au cap Breton, tous les arrangemens qui lui conviendroient.

L'île située entre les quarante-cinq et les

quarante-sept

quarante-sept degrés de latitude nord, est à l'entrée du golfe Saint-Laurent. Terre-Neuve, à son orient, sur la même embouchure, n'en est éloignée que de quinze ou seize lieues; l'Acadie, à son couchant, n'en est séparée que par un détroit de trois ou quatre lieues. Ainsi placée entre les domaines cédés à ses ennemis, elle menaçoit leurs possessions, en protégeant celles de ses maîtres. Sa longueur est d'environ trente-six lieues, et sa plus grande largeur de vingt-deux. Elle est hérissée dans toute sa circonférence, de petits rochers séparés par les vagues, au-dessus desquelles plusieurs élèvent leur sommet. Tous ses ports sont ouverts à l'orient en tournant au sud. On ne trouve sur le reste de son enceinte, que quelques mouillages pour de petits bâtimens, dans des anses, ou entre des îlets. A l'exception des lieux montueux, la surface du pays a peu de solidité. Ce n'est partout qu'une mousse légère et de l'eau. La grande humidité du terrain s'exhale en brouillards, sans rendre l'air mal-sain. Du reste, le climat est très-froid; ce qui doit provenir, soit de la prodigieuse quantité de lacs long-tems glacés, qui couvrent plus de la moitié de l'île, soit des forêts qui la rendent inaccessible aux rayons du

soleil, d'ailleurs affoiblis par des nuages continuels.

Quoique le cap Breton attirât depuis long-tems quelques pêcheurs qui y venoient tous les étés, il n'en avoit jamais fixé vingt ou trente. Les Français, qui en prirent possession au mois d'août 1713, furent proprement ses premiers habitans. Ils changèrent son nom en celui de l'Ile-Royale, et jettèrent les yeux sur le fort Dauphin, pour y former leur principal établissement. Ce havre présentoit un circuit de deux lieues. Les vaisseaux qui venoient jusqu'aux bords, y sentoient à peine les vents. Les bois de chêne, nécessaires pour bâtir, pour fortifier une grande ville, se trouvoient fort près. La terre y paroissoit moins stérile qu'ailleurs, et la pêche y étoit plus abondante. On pouvoit à peu de frais rendre ce port imprenable; mais la difficulté d'y arriver, qui d'abord avoit moins frappé que ses avantages, le fit abandonner, même après des travaux assez considérables. Les vues se tournèrent vers Louisbourg, dont l'abord étoit plus facile; et la commodité fut préférée à la sûreté.

Le port de Louisbourg, situé sur la côte orientale de l'île, a pour le moins une lieue de

profondeur, et plus d'un quart de lieue de largeur dans l'endroit où il est le plus étroit. Le fonds en est bon. On y trouve ordinairement depuis six jusqu'à dix brasses d'eau; et il est aisé d'y louvoyer, soit pour entrer soit pour sortir, même dans les mauvais tems. Il renferme un petit golfe très-commode pour le radoub des vaisseaux de toute grandeur, qu'on peut même y faire hiverner avec quelques précautions. Le seul inconvénient de ce havre excellent est de se trouver fermé par les glaces dès le mois de novembre, et de ne s'ouvrir qu'en mai et souvent en juin. Son entrée, naturellement fort resserrée, est encore gardée par l'île aux Chèvres, dont l'artillerie battant à fleur d'eau, couleroit immanquablement à fond tous les bâtimens grands ou petits qui voudroient y forcer le passage. Deux batteries, l'une de trente-six, et l'autre de douze pièces de canon de vingt-quatre livres de balle, placées vis-à-vis sur les côtes opposées, fortifient et croisent ce feu terrible.

La ville édifiée sur une langue de terre qui s'avance dans la mer, est de figure oblongue. Elle a environ une demi-lieue de tour, ses rues sont larges et régulières. On n'y voit guère que

des maisons de bois. Celles qui sont de pierre, ont été bâties aux dépens du gouvernement, et sont destinées à loger les troupes. On y a construit des cales : ce sont des ponts, qui, avançant considérablement dans le port, sont très-commodes pour charger ou pour décharger les navires.

Ce ne fut qu'en 1720 qu'on commença à fortifier Louisbourg. Cette entreprise fut exécutée sur de très bons plans, avec tous les ouvrages qui rendent une place respectable. On laissa seulement sans rempart un espace d'environ cent toises du côté de la mer ; parce qu'on le jugea suffisamment défendu par sa situation. On se contenta de le fermer d'un simple batardeau. La mer y étoit si basse, qu'elle formoit une espèce de lagune inaccessible par ses écueils à toute sorte de bâtimens. Le feu des bastions collatéraux achevoit de mettre cette estacade à couvert d'une descente.

La nécessité de transporter d'Europe les pierres et beaucoup de matériaux nécessaires pour ces grandes constructions, retarda quelquefois les travaux, mais ne les fit pas abandonner. On y dépensa trente millions. On ne crut pas que ce fût trop pour soutenir les pêcheries,

pour assurer la communication de la France avec le Canada, pour ouvrir un asyle en tems de guerre, aux vaisseaux qui viendroient des îles méridionales. La nature et la politique vouloient que les richesses du midi fussent gardées par les forces du nord.

L'an 1714 vit arriver dans l'île les pêcheurs Français, fixés jusqu'alors à Terre-Neuve. On espéra que leur nombre seroit bientôt grossi par les Acadiens, auxquels les traités avoient assuré le droit de s'expatrier, d'emporter leurs effets mobiliers, de vendre même leurs habitations. Cette attente fut trompée. Les Acadiens aimèrent mieux garder leurs possessions sous la domination de l'Angleterre, que de les sacrifier, pour des avantages équivoques, à leur attachement pour la France. La place qu'ils refusèrent d'occuper, fut successivement remplie par quelques malheureux, qui arrivoient de tems en tems d'Europe; et la population fixe de la colonie, s'éleva peu-à-peu au nombre de quatre mille ames. Elle étoit répartie à Louisbourg, au fort Dauphin, au port Toulouse, à Nericka, sur toutes les côtes où l'on avoit trouvé des grèves pour sécher la morue.

L'agriculture n'occupa jamais les habitans de

l'île. La terre s'y refuse. Les grains qu'on a tenté d'y semer à plusieurs reprises, le plus souvent n'ont pu mûrir. Lors même qu'ils ont paru mériter d'être recoltés, ils avoient trop dégénéré pour servir de semence à la moisson suivante. On ne s'est opiniâtré qu'à faire croître quelques herbes potagères, dont le goût étoit assez bon, mais qui demandoient qu'on en renouvellât tous les ans la graine. Le vice et la rareté des pâturages ont également empêché les troupeaux de se multiplier. La terre sembloit n'appeller à l'île Royale que des pêcheurs et des soldats.

Quoique la colonie fût toute couverte de forêts, lorsqu'elle reçut des habitans, le bois n'y a guère été un objet de commerce. Ce n'est pas qu'on n'y ait trouvé beaucoup d'arbres tendres qui étoient propres au chauffage, plusieurs même qui pouvoient servir pour la charpente : mais le chêne y a toujours été fort rare, et le sapin n'a jamais donné beaucoup de résine.

La traite des pelleteries étoit un objet assez peu important. Elle se réduisoit à un petit nombre de peaux de loups-cerviers, d'orignaux, de rats musqués, de chats sauvages, d'ours, de loutres, et de renards rouges ou argentés.

Une partie étoit fournie par une peuplade sauvage de Mikmaks, qui s'étoit établie dans l'île avec les Français, et qui n'eut jamais plus de soixante hommes en état de porter les armes. Le reste venoit de Saint-Jean ou du continent voisin.

Il eût été possible de tirer un meilleur parti des mines de charbon de terre, très-communes dans la colonie. Elles ont l'avantage d'être horizontales, de n'avoir jamais plus de six ou huit pieds de profondeur, et de pouvoir être exploitées sans qu'on soit réduit à creuser la terre ou à détourner les eaux. Quoique la Nouvelle-Angleterre en eût tiré une quantité prodigieuse depuis 1745 jusqu'en 1749, ces mines auroient été peut-être abandonnées, si les bâtimens expédiés pour les îles Françaises n'avoient eu besoin de lest.

Toute l'activité de la colonie se tourna constamment vers la pêche de la morue sèche. Les habitans, moins aisés, y employoient annuellement deux cens chaloupes, et les plus riches, cinquante à soixante bateaux ou goëlettes de trente à cinquante tonneaux. Les chaloupes ne s'éloignoient jamais au-delà de quatre ou cinq lieues de la côte, et revenoient tous les soirs

Deux ans après, arrive une nouvelle peuplade. On retire la première des sables arides où elle avoit été jettée, et toutes deux sont réunies sur les bords de la Maubile. Cette rivière n'est navigable que pour des pirogues ; les terres qu'elle arrose ne sont pas fertiles. C'étoient des motifs suffisans pour abandonner l'idée d'un pareil établissement. Il n'en fut pas ainsi. On décida que ces désavantages seroient compensés par la facilité des communications avec les sauvages voisins, avec les Espagnols, avec les îles Françaises et avec l'Europe. Le port, qui devoit former ces liaisons, ne tenoit pas au continent. Un hasard heureux ou malheureux l'avoit placé à quelques lieues de la côte, dans une île déserte, ingrate et sauvage, qu'on décora du grand nom d'île Dauphine.

Une colonie, fondée sur de si mauvaises bases, ne pouvoit prospérer. La mort d'Iberville qui, en 1706, termina sa carrière devant la Havane, en servant glorieusement sa patrie dans la marine, acheva d'éteindre le peu d'espoir qui restoit aux plus crédules. On voyoit la France trop occupée d'une guerre désastreuse, pour en pouvoir attendre des secours. Les habitans se croyoient à la veille d'un abandon total ; et ceux

qui se flattoient de pouvoir trouver ailleurs un asyle, s'empressoient de l'aller chercher, il ne restoit que vingt-huit familles, plus misérables les unes que les autres, lorsqu'on vit avec surprise Crozat demander en 1712 et obtenir pour quinze ans le commerce exclusif de la Louisiane.

C'étoit un négociant célèbre, qui, par de vastes entreprises sagement combinées, avoit élevé l'édifice d'une fortune immense. Il n'avoit pas renoncé à augmenter ses richesses, mais il vouloit que ses nouveaux projets contribuassent à la prospérité de la monarchie. Une ambition si noble tourna ses regards vers le Mississipi. Le soin d'en défricher le sol fertile ne l'occupa pas. Son but étoit d'ouvrir par terre et par mer des communications avec l'ancien et le nouveau Mexique, d'y verser des marchandises de toutes les espèces, et d'en tirer le plus qu'il pourroit de métaux. La concession qu'il avoit desirée lui paroissoit l'entrepôt naturel et nécessaire de ses vastes opérations; et les démarches de ses agens furent dirigées sur ce plan magnifique. Mais diverses tentatives, toutes infructueuses, l'ayant désabusé de ses espérances, il se dégoûta de son privilège et le remit, en 1717, à une compagnie dont le succès étonna toutes les nations.

entière à Louisbourg, la plupart des colons languissoient dans une misère affreuse. Ce mal tiroit sa source de la dépendance où leur état de pauvreté les avoit jettés en arrivant dans l'île. Dans l'impuissance de se pourvoir d'ustensiles et des premiers moyens de pêche, ils les avoient empruntés à un intérêt excessif. Ceux-même qui n'avoient pas eu besoin de ces avances, ne tardèrent pas à subir la dure loi des emprunts. La cherté du sel et des vivres, les pêches malheureuses les y réduisirent en peu de tems. Des secours qu'il falloit payer vingt ou vingt-cinq pour cent par année, les ruinèrent sans ressource.

Telle est à chaque instant la position relative de l'indigent qui sollicite des secours, et du citoyen opulent, qui ne les accorde qu'à des conditions si dures, qu'elles deviennent en peu de tems fatales à l'emprunteur et au créancier; à l'emprunteur, à qui l'emploi du secours ne peut autant rendre qu'il lui a coûté; au créancier, qui finit par n'être plus payé d'un débiteur, que son usure ne tarde pas à rendre insolvable. Il est difficile de trouver un remède à cet inconvénient: car enfin, il faut que le prêteur ait ses sûretés, et que l'intérêt de la somme prêtée soit d'autant plus grand que les sûretés sont moindres.

Il y a de part et d'autre un vice de calcul, qu'un peu de justice et de bienfaisance de la part du prêteur pourroit réparer. Il faudroit que celui-ci se dît à lui-même : ce malheureux qui s'adresse à moi est intelligent, laborieux, économe ; je veux lui tendre la main pour le tirer de la misère : voyons ce que son industrie la plus avantageuse lui rendra, et ne lui prêtons point, ou si nous nous déterminons à lui prêter, que l'intérêt que nous exigerons de la somme prêtée, soit au-dessous du produit de son travail. S'il y avoit égalité entre l'intérêt et le produit, mon débiteur resteroit constamment dans la misère, et le moindre accident inattendu ameneroit sa faillite et la perte de mon capital. Au contraire, si le produit excède l'intérêt, la fortune de mon débiteur s'accroît d'année en année ; et avec elle, la sûreté du fonds que je lui aurai confié. Mais malheureusement l'avidité ne raisonne pas comme la prudence et l'humanité. Il n'y a presque point de pactes et de baux entre le riche et le pauvre, auxquels ces principes ne soient applicables. Voulez-vous être payé de votre fermier, dans les bonnes et les mauvaises années ; n'en exigez pas à la rigueur

tout ce que votre terre peut rendre ; sans quoi, si le feu prend à vos granges, c'est à vos dépens qu'elles seront incendiées. Si vous voulez prospérer seul, la prospérité vous échappera souvent. Il est rare que votre bien puisse se séparer absolument du bien d'un autre. Vous serez la dupe de celui qui s'engage à plus qu'il ne peut, s'il le sait ; il sera la vôtre, s'il l'ignore; et l'homme qui réunit la prudence à l'honnêteté, ne veut ni duper ni être dupe.

II. *Etablissement des Français dans l'île de Saint-Jean. But de cette entreprise.*

Toutes les parties de la Nouvelle-France n'étoient pas prédestinées, dès leur origine, au même état de langueur. Plus heureuse que l'Ile-Royale, l'île de Saint-Jean traita mieux ses habitans. Plus avancée dans le golfe Saint-Laurent, elle a vingt-deux lieues de long, mais n'en a guère qu'une dans sa plus grande largeur. Sa courbure naturelle, qui se termine en pointe aux deux extrémités, lui donne la figure d'un croissant. Quoique la propriété n'en eût jamais été disputée à la France, cette couronne sembloit l'avoir dédaignée avant la pacification d'Utrecht. La perte de l'Acadie et de

de l'Acadie et de Terre-Neuve, lui ouvrit les yeux sur ce foible reste ; et le gouvernement voulut savoir ce qu'on pourroit en faire.

On trouva que l'hiver y étoit long, le froid excessif, la neige abondante, la quantité d'insectes prodigieuse ; mais qu'une côte saine, un port excellent, et des havres commodes, rachetoient ces désagrémens. On y vit un pays uni, que la nature avoit enrichi et coupé de prairies abondantes, par une infinité de petites sources qui le traversoient ; un sol extrêmement varié, ouvert à la culture de toutes les espèces de grains ; du gibier et des bêtes fauves sans nombre ; un grand abord des meilleures sortes de poisson ; une population de sauvages plus considérable que dans les autres îles. Ce dernier fait confirmoit seul tant d'avantages.

Le bruit qui s'en répandit en France, y fit naître, en 1619, une compagnie qui forma le double projet de défricher une île si productive, et d'y établir une grande pêche de morue. Malheureusement, l'intérêt qui avoit uni les associés les divisa, avant même qu'ils eussent mis la main à l'exécution de leur entreprise. Saint-Jean étoit retombé dans l'oubli, lorsque

les Acadiens commencèrent à passer dans cette île en 1749. Avec le tems, ils s'y réunirent jusqu'au nombre de trois mille cent cinquante-quatre. Comme ils étoient la plupart cultivateurs, et sur-tout habitués à élever des troupeaux, le gouvernement crut devoir les fixer à ce genre d'occupation. Ainsi, la pêche de la morue ne fut permise qu'à ceux qui s'établirent à la Tracadie et à Saint-Pierre.

Borner l'industrie par des prohibitions ou des privilèges exclusifs, c'est nuire tout-à-la fois au travail que l'on permet et à celui que l'on défend. Quoique l'île de Saint-Jean n'offre pas assez de grèves pour sécher la grande quantité de poisson qui se porte sur ses côtes, et que ce poisson soit trop gros pour être aisément séché, une puissance, dont les pêcheries ne suffisoient pas à la consommation de ses nombreux sujets, devoit encourager ce genre d'exploitation. Si elle avoit moins de sécheries que de pêche, on pouvoit préparer de la morue verte, qui auroit fait seule une excellente branche de commerce.

En bornant les colons de Saint Jean à l'agriculture, on les privoit de toute ressource dans les années, trop fréquentes, où la moisson étoit dévorée sur pied par les mulots et les sauterelles.

On réduisoit à rien les échanges que la métropole pouvoit et devoit faire avec sa colonie. Enfin on arrêtoit la culture même qu'on vouloit favoriser, par l'impossibilité où l'on mettoit les habitans d'acquérir les moyens de l'étendre.

L'île ne recevoit annuellement d'Europe, qu'un ou deux petits bâtimens qui abordoient au port la Joie. C'est Louisbourg qui fournissoit à ses besoins. Elle les payoit avec son froment, son orge, son avoine, ses légumes, ses bœufs et ses moutons. Un détachement de cinquante hommes veilloit à sa police, plutôt qu'à sa sûreté. Celui qui étoit à leur tête dépendoit de l'Ile-Royale, qui relevoit elle-même du gouverneur du Canada. Cet administrateur commandoit au loin sur un vaste continent, dont la Louisiane formoit la portion la plus intéressante.

III. *Découverte du Mississipi par les Français.*

Cette grande et belle contrée, que les Espagnols comprenoient autrefois dans la Floride, resta long-tems inconnue aux habitans du Canada. Ce ne fut qu'en 1660 qu'ils en soupçonnèrent l'existence. Avertis, à cette époque, par les sauvages qu'il y avoit à l'Occident de la colonie un grand fleuve, qui ne couloit ni à l'Est,

ni au Nord, ils en conclurent qu'il devoit se rendre au golfe du Mexique, s'il couloit au Sud, ou dans l'Océan Pacifique, s'il se déchargeoit à l'Ouest. Le soin d'éclaircir ces faits importans, fut confié, en 1673, à Joliet, habitant de Quebec, homme très-intelligent, et au jésuite Marquette, dont les mœurs douces et compatissantes, étoient généralement chéries.

Aussi-tôt, ces deux hommes, également désintéressés, également actifs, également passionnés pour leur patrie, partent ensemble du lac Michigan, entrent dans la rivière des Renards, qui s'y décharge, et la remontent jusque vers sa source; malgré les courans, qui en rendent la navigation difficile. Après quelques jours de marche, ils se rembarquent sur le Ouisconsing, et naviguant toujours à l'Ouest, ils se trouvent sur le Missisipi, qu'ils descendent jusqu'aux Akansas, vers les trente-trois degrés de latitude. Leur zèle les poussoit plus loin: mais ils manquoient de subsistances; mais ils se trouvoient dans des régions inconnues; mais ils n'avoient que trois ou quatre hommes avec eux; mais l'objet de leur voyage étoit rempli, puisqu'ils avoient découvert le fleuve qu'on cherchoit, et qu'ils étoient assurés de sa direction. Ces con-

sidérations les déterminèrent à reprendre la route du Canada à travers le pays des Illinois, peuple assez nombreux et très-disposé à s'allier avec leur nation. Sans rien cacher, sans rien exagérer, ils communiquèrent au chef de la colonie les lumières qu'ils avoient acquises.

La Nouvelle-France comptoit alors au nombre de ses habitans, un Normand nommé Lasale, possédé de la double passion de faire une grande fortune, et de parvenir à une réputation brillante. Ce personnage avoit acquis dans la société des jésuites, où il avoit passé sa jeunesse, l'activité, l'enthousiasme, le courage d'esprit et de cœur, que ce corps célèbre savoit si bien inspirer aux ames ardentes, dont il aimoit à se recruter. Lasale, prêt à saisir toutes les occasions de se signaler, impatient de les faire naître, audacieux et entreprenant, voit enfin dans la découverte qui vient d'être faite, une vaste carrière ouverte à son ambition et à son génie. De concert avec Frontenac, gouverneur du Canada, il s'embarque pour l'Europe, se présente à la cour de Versailles, s'y fait écouter, presque admirer, dans un tems où la passion des grandes choses échauffoit à la fois le monarque et la nation. Il en revient comblé de faveurs et avec l'ordre

d'achever ce qu'on avoit si heureusement commencé.

C'étoit un beau projet. Pour en rendre l'exécution utile et solide, il falloit, par des forts placés de distance en distance, s'assurer des contrées qui séparoient le Mississipi des établissemens français; il falloit gagner l'affection des peuplades errantes ou sédentaires dans ce vaste espace. Ces opérations, lentes de leur nature, furent encore retardées par des accidens inattendus, par la malveillance des Iroquois, par les émeutes répétées des soldats, que le despotisme et l'inquiétude de leur chef aigrissoient continuellement. Aussi Lasale, qui avoit commencé ses préparatifs au mois de septembre 1678, ne put-il naviguer que le 2 février 1682 sur le grand fleuve, qui fixoit ses vœux et ses espérances. Le 9 avril, il en reconnut l'embouchure, qui, comme on l'avoit prévu, se trouva dans le golfe du Mexique; et il étoit de retour à Quebec, au printemps de l'année suivante.

Il part aussi-tôt pour aller proposer en France la découverte du Mississipi par mer, et l'établissement d'une grande Colonie sur les fertiles rives qu'arrose ce fleuve. La cour se rend à

son éloquence ou à ses raisons. On lui donne quatre petits bâtimens avec lesquels il vogue vers le golfe du Mexique. Pour avoir trop pris à l'Ouest, la petite flotte manque son terme, et se trouve au mois de février 1685 dans la baie Saint-Bernard, à cent lieues de l'embouchure où l'on s'étoit proposé d'entrer. La haine irréconciliable qui s'est formée entre le chef de l'entreprise et Beaujeu, commandant des vaisseaux, rend cette erreur infiniment plus funeste qu'elle ne devoit l'être. Impatiens de se séparer, ces deux hommes altiers se décident à tout debarquer sur la côte même où le hazard les a conduits. Après cette opération désespérée, les navires s'éloignent; et il ne reste sur ces plages inconnues que cent soixante-dix hommes, la plupart très-corrompus, et tous mécontens avec raison de leur situation. Ils n'ont que peu d'outils, peu de vivres, peu de munitions. Le reste de ce qui devoit servir à la fondation du nouvel état, a été englouti dans les flots par la perfidie ou la mal-adresse des officiers de mer, chargés de les mettre à terre.

Cependant l'ame fière et inébranlable de Lasale n'est pas abattue par ces revers. Soup-

connant que les rivières qui se déchargent dans la baie où l'on est entré, peuvent être des branches du Mississipi, il emploie plusieurs mois à éclaircir ses doutes. Désabusé de ces espérances, il perd sa mission de vue. Au lieu de chercher parmi les sauvages des guides qui le conduiroient à sa destination, il veut pénétrer dans l'intérieur des terres, et prendre connoissance des fabuleuses mines de Sainte-Barbe. Cette idée folle l'occupoit uniquement, lorsqu'au commencement de 1687 il est massacré par quelques-uns de ses compagnons, irrités de ses hauteurs et de ses violences.

La mort du chef disperse la troupe. Les scélérats qui l'ont assassiné périssent par les mains les uns des autres. Plusieurs s'incorporent aux tribus Indiennes. La faim et les fatigues en consument un assez grand nombre. Les Espagnols voisins chargent de fers quelques-uns de ces aventuriers qui finissent leurs jours dans les mines. Les sauvages surprennent le fort qu'on avoit construit, et immolent à leur rage ce qui s'y trouve. Il n'échappe à tant de désastres que sept hommes qui, ayant erré jusqu'au Mississipi, se rendent au Canada par les Ilinois. Ces malheurs font oublier en France une région encore peu connue.

D'Iberville, gentilhomme Canadien, qui avoit fait à la baie d'Hudson, en Acadie et à Terre-Neuve des coups de main très-hardis et non moins heureux, réveille, en 1697, l'attention du ministère. On le fait partir de Rochefort, avec deux vaisseaux. Il découvre le Mississipi en 1699, le remonte jusqu'aux Natchez, et après s'être assuré par lui-même de tout ce qu'on avoit publié d'avantageux, il construit à son embouchure un petit fort qui ne subsiste que quatre ou cinq ans. Cependant il va établir ailleurs sa colonie.

IV. *Les Français s'établissent dans le pays arrosé par le Mississipi, et l'appellent Louisiane.*

Entre le fleuve et Pensacole que les Espagnols venoient d'élever dans la Floride, est une côte d'environ quarante lieues d'étendue, où aucun bâtiment ne peut aborder. Le sol en est sablonneux et le climat brûlant. On n'y voit que quelques cèdres, quelques pins épars. Dans ce grand espace est un canton nommé Biloxi. Cette position, la plus triste, la plus stérile de ces contrées est celle qu'on choisit pour fixer le petit nombre d'hommes qu'Iberville avoit amenés sous l'appât des plus grandes espérances.

V. *La Louisiane a une grande-célébrité au tems du systéme imaginé par Law. Pourquoi ?*

Elle fut formée par Law, ce célèbre Ecossais, sur lequel on n'eut pas, dans le tems, des idées bien arrêtées, et dont le nom paroît aujourd'hui placé entre la foule des simples aventuriers et le petit nombre des grands hommes. L'occupation de ce génie hardi étoit depuis son enfance, de porter un œil curieux et réfléchi sur toutes les puissances de l'Europe, d'en approfondir les ressorts, d'en calculer les forces. L'état où l'ambition désordonnée de Louis XIV avoit plongé la France, fixa singuliérement ses regards. Ils s'arrêtèrent sur des ruines. Un empire qui, durant quarante ans, avoit causé tant de jalousie, tant d'inquiétude à tous ses voisins, ne montroit plus ni vigueur ni vie. La nation étoit écrasée par les besoins du fisc, et le fisc par l'énormité de ses engagemens. Envain on avoit réduit la dette publique dans l'espoir de redonner du prix aux créances respectées. Cette banqueroute du gouvernement n'avoit produit que très-imparfaitement l'espèce de bien qu'on en attendoit.

Les papiers royaux étoient encore infiniment au-dessous de leur valeur originaire.

Il falloit ouvrir un débouché aux effets pour prévenir leur discrédit total. La voie du remboursement étoit impraticable, puisque les intérêts pour les sommes dues absorboient presque entiérement les revenus du gouvernement. Law imagina un autre expédient. Au mois d'août 1717, il fit créer, sous le nom de compagnie d'Occident, une association dont les fonds devoient être faits avec des billets d'état. Ce papier étoit reçu pour sa valeur entière, quoiqu'il perdît cinquante pour cent dans le commerce. Aussi le capital, qui n'étoit que de cent millions, fut-il rempli dans peu de jours. Il est vrai qu'avec ces singuliers moyens on ne pouvoit pas fonder une puissante colonie dans la Louisiane, comme le privilège exclusif sembloit l'exiger : mais un espoir d'un autre genre soutenoit l'auteur de ces nouveautés.

Ponce de Léon n'eut pas plutôt abordé à la Floride, en 1512, qu'il se répandit dans l'Ancien et le Nouveau-Monde, que cette région étoit remplie de métaux. Ils ne furent découverts, ni par François de Cordoue, ni

par Velasquez de Ayllon, ni par Philippe de Narvaez, ni par Ferdinand de Soto; quoique ces hommes entreprenans les eussent cherchés pendant trente ans avec des fatigues incroyables. L'Espagne avoit enfin renoncé à ses espérances; elle n'avoit même laissé aucun monument de ses entreprises; et cependant il étoit resté vaguement dans l'opinion des peuples que ces contrées renfermoient des trésors immenses. Personne ne désignoit le lieu précis où ces richesses pouvoient être: mais cette ignorance même servoit d'encouragement à l'exagération. Si l'enthousiasme se refroidissoit par intervalles, ce n'étoit que pour occuper plus vivement les esprits quelque tems après. Cette disposition générale à une crédulité avide pouvoit devenir un merveilleux instrument dans des mains habiles.

Dans les tems malheureux, il en est des espérances du peuple comme de ses terreurs, comme de ses fureurs. Dans ses fureurs, en un clin-d'œil les places sont remplies d'une multitude qui s'agite, qui menace et qui hurle. Le citoyen se barricade dans sa maison. Le magistrat tremble dans son hôtel. Le souverain s'inquiète dans son palais. La nuit vient, le

tumulte cesse et la tranquillité renaît. Dans ces terreurs, en un clin-d'œil, la consternation se répand d'une ville dans une autre ville, et plonge dans l'abbattement toute une nation. Dans ses espérances, le fantôme du bonheur, non moins rapide, se présente par-tout. Partout il relève les esprits; et les bruyans transports de l'allégresse succèdent au morne silence de l'infortune. La veille, tout étoit perdu; le jour suivant, tout est sauvé.

De toutes les passions qui s'allument dans le cœur de l'homme, il n'y en a point dont l'ivresse soit aussi violente que celle de l'or. On connoît le pays des belles femmes, et l'on n'est point tenté d'y voyager. L'ambition sédentaire s'agite dans une enceinte assez étroite. La fureur des conquêtes est la maladie d'un seul homme qui en entraîne une multitude d'autres à sa suite. Mais supposez tous les peuples de la terre également policés; et l'avidité de l'or déplacera les habitans de l'un et l'autre hémisphère. Partis des deux extrémités du diamètre de l'équateur, ils se croiseront sur la route d'un pole à l'autre.

Law, auquel ce grand ressort étoit bien connu, persuada aisément aux Français, la

plupart ruinés, que les mines de la Louisiane, dont on avoit si long-tems parlé, étoient enfin trouvées; qu'elles étoient même plus abondantes que la renommée ne l'avoit publié. Pour donner plus de poids à cette fausseté, déja trop accréditée, on fit partir les ouvriers destinés à mettre en valeur une découverte si précieuse, avec les troupes nécessaires pour les soutenir.

L'impression que fit ce stratagême sur un peuple singuliérement passionné pour les nouveautés, est inexprimable. Chacun s'agitoit pour acquérir le droit de puiser dans cette source regardée comme inépuisable. Le Mississipi devint un centre où tous les vœux, toutes les espérances, toutes les combinaisons se réunissoient. Bientôt des hommes riches, puissans, et qui la plupart passoient pour éclairés, ne se contentèrent pas de participer au gain général du monopole, ils voulurent avoir des propriétés particulières dans une région qui passoit pour le meilleur pays du monde. Pour l'exploitation de ces domaines, il falloit des bras. La France, la Suisse et l'Allemagne fournirent avec abondance des cultivateurs qui, après avoir travaillé trois ans gratuitement pour celui qui auroit fait les frais de

leur transplantation, devoient devenir citoyens, posséder eux-mêmes des terres, et les défricher.

Durant les accès de cette fièvre ardente, où dans les années 1718 et 1719, on entassoit sans soin et sans choix dans des navires, tous ces malheureux. Ils n'étoient pas déposés à l'île Dauphine, dont des monceaux de sable venoient de combler la rade. Ils n'étoient pas jettés à la Maubile, à laquelle il ne restoit plus rien depuis qu'elle avoit perdu son port. C'étoit le Biloxi, cet affreux Biloxi, qui recevoit tous les nationaux, tous les étrangers qu'on avoit séduits. Ils y périssoient par milliers, de faim, d'ennui et de chagrin. Pour les conserver, il n'auroit fallu que les faire entrer dans le Mississipi, que les placer sur les terrains qu'ils devoient mettre en valeur. Mais telle étoit l'impéritie ou la négligence de ceux qui dirigeoient l'entreprise, qu'ils ne firent jamais construire les bateaux nécessaires pour une opération si simple. Après même qu'on se fut assuré que les navires qui arrivoient d'Europe, pouvoient la plupart remonter le fleuve, le Biloxi continua à être le tombeau des tristes victimes d'une imposture politique. On ne transféra le quartier général de la colonie à la nouvelle Orléans qu'au bout de cinq ans, c'est-à-dire,

lorsqu'il ne restoit presqu'aucun des infortunés qui s'étoient si légèrement expatriés.

Mais à cette époque trop tardive, le charme étoit rompu. Les mines avoient disparu. Il ne restoit que la confusion d'avoir embrassé des chimères. La Louisiane éprouvoit le sort de ces hommes singuliers, dont on s'est fait d'abord une idée trop avantageuse, et qu'on punit de cette renommée en les rabaissant au-dessous de leur valeur réelle. On cherche par l'excès du blâme à persuader qu'on n'a pas donné dans l'erreur commune. Comment en effet imaginer qu'on s'acharnât à dire du mal de soi. Ce pays d'enchantement fut en exécration. Son nom devint un nom d'opprobre. Le Mississipi fut la terreur des hommes libres. On ne lui trouva plus de colons que dans les prisons, que dans les lieux de débauche. Ce fut un cloaque où aboutirent toutes les immondices du royaume.

Que pouvoit-on espérer d'un édifice élevé avec ces matériaux ? Le vice ne peuple point, ne travaille point, ne se fixe point. Plusieurs des misérables qui avoient été transplantés dans ces climats sauvages allèrent étaler dans les établissemens Anglais ou Espagnols le dégoûtant spectacle de leur nudité. D'autres périrent très-ra-

pidement du poison dont ils avoient apporté le germe. Le plus grand nombre erra dans les forêts, jusqu'à ce que la faim et les fatigues eussent terminé son sort. Rien n'étoit commencé dans la colonie, et cependant on y avoit enterré vingt-cinq millions. Les administrateurs de la compagnie qui faisoient ces énormes avances, avoient la folle prétention de former dans la capitale de la France le plan des entreprises qui convenoient à ce Nouveau-Monde. Paris, qui ne connoît pas même les provinces qu'il dédaigne et qu'il épuise, Paris vouloit tout soumettre aux opérations de ses frivoles et rapides calculateurs. De l'hôtel de la compagnie, on arrangeoit, on façonnoit, on dirigeoit chaque habitant de la Louysiane, avec les gênes et les entraves qu'on jugeoit bien ou mal favorables au monopole. De legers encouragemens accordés à des citoyens qu'on auroit appellés dans la colonie, en leur assurant cette liberté que tout homme desire, la propriété qu'il a droit d'attendre de son travail, et la protection que toute société doit à ses membres : ces encouragemens donnés à des propriétaires guidés par les circonstances locales, éclairés par l'intérêt personnel, auroient produit des effets infiniment plus grands et plus durables,

des établissemens plus étendus, plus solides et plus utiles que tous ceux qu'un privilège exclusif avoit pu faire avec ses trésors administrés et distribués par des agens qui ne pouvoient avoir, ni toutes les connoissances nécessaires à tant d'opérations différentes, ni même un intérêt immédiat au succès.

Cependant le ministère croyoit important au bien de l'état de laisser la Louisiane entre les mains de la compagnie. Ce corps eut besoin de tout son crédit pour obtenir la permission d'aliéner cette portion de son privilège. On lui fit même acheter en 1731 cette faveur par le sacrifice d'une somme de 1,450,000 livres. Car il est des empires où l'on vend également le droit de se ruiner, celui de se libérer et celui de s'enrichir, parce que le bien et le mal, soit public, soit particulier, peuvent y devenir un objet de finance.

Tout le tems que le privilège exclusif avoit tenu la Louisiane dans les fers, il avoit exigé selon les distances, cinquante, soixante, quatre-vingt, cent pour cent de bénéfice sur les marchandises qu'il y faisoit passer; il avoit réglé par un tarif plus oppresseur encore le prix des denrées que la colonie lui livroit. Comment un éta-

blissement naissant auroit-il pu faire des progrès sous le joug d'une tyrannie si atroce? Aussi le découragement étoit-il universel. Pour redonner du ressort et de l'énergie aux esprits, le gouvernement voulut qu'une possession devenue vraiment nationale éprouvât de plus heureuses influences. Dans cette vue, il régla que tout ce que le commerce de France porteroit dans cette contrée, que tout ce qu'il en rapporteroit seroit exempt pendant dix ans de tous les droits d'entrée et de sortie. Voyons à quel degré de prospérité une disposition si sage éleva cette région célèbre.

VI. *Etendue, sol et climat de la Louisiane.*

La Louisiane est une vaste contrée, bornée au midi par la mer, au levant par la Floride et la Caroline, au couchant par le nouveau Mexique, au nord par le Canada et par des terres inconnues qui doivent s'étendre jusqu'à la baie d'Hudson. Il n'est pas possible de fixer sa longueur avec précision: mais sa largeur commune est de deux cens lieues.

Le climat varie beaucoup dans un si grand espace. A la basse Louisiane, les brouillards sont trop communs au printems et durant l'au-

tomne ; l'hiver est pluvieux, et accompagné de loin en loin de foibles gelées ; la plupart des jours d'été sont gâtés par de violens orages. Sur ce vaste espace, les chaleurs ne sont nulle part telles qu'on devroit les attendre de sa latitude. Les épaisses forêts qui empêchent les rayons du soleil d'échauffer ce sol ; des rivières innombrables qui y entretiennent une humidité habituelle; les vents qui, par une longue continuité de terres, arrivent du Nord : toutes ces raisons expliquent aux yeux des physiciens ce phénomène étonnant pour le vulgaire.

Quoique les maladies ne soient pas communes dans la haute Louisiane, elles sont peut-être plus rares dans la basse. Ce n'est toutefois qu'une langue de terre de deux ou trois lieues de largeur, remplie d'insectes, d'eaux stagnantes, de matières végétales qui croupissent dans une atmosphère humide et chaude, principe constant de la dissolution des corps. Sous ce ciel, où tous les êtres morts subissent généralement une putréfaction rapide, l'homme jouit d'une santé plus affermie que dans les régions que tout porteroit à croire plus salubres. A l'exception du tetanos qui emporte, avant le douzième jour, la moitié des enfans noirs, et un grand nombre d'en-

ſans blancs, on ne connoît guère d'autres infirmités dans cette contrée que des affections vaporeuses, et des obstructions qu'on pourroit même regarder comme une suite du genre de vie qu'on y mène. D'où peut venir cette salubrité dans l'air ? Peut-être des fréquens tonnerres qui se font entendre sur ce sol étroit ; peut-être des vents qui y régnent presque continuellement; peut-être des feux qu'il y faut allumer sans cesse pour réduire en cendres les nombreux roseaux qui s'opposent à la culture.

Antérieurement à tous les essais, on devoit croire cette région susceptible d'une grande fécondité. Elle étoit remplie de fruits sauvages. Une multitude prodigieuse d'oiseaux et de bêtes fauves y trouvoient une subsistance abondante. Ses prairies fomées par la nature seule, étoient couvertes de chevreuils et de bisons. Ses arbres étoient remarquables par leur grosseur, par leur élévation ; et il n'y manquoit que les bois de teinture, qui ne croissent qu'entre les tropiques. D'heureuses expériences ont depuis confirmé ces augures favorables.

On n'a pas encore découvert la source du fleuve qui coupe du Nord au Sud ce pays immense. Les voyageurs les plus déterminés ne

l'ont guère remonté que deux cens lieues au-dessus du saut Saint-Antoine, qui en barre le cours par une cascade assez haute, vers les quarante-six degrés de latitude. De-là jusqu'à la mer, c'est-à-dire, dans un circuit de sept cens lieues, la navigation n'est pas interrompue. Le Mississipi arrive sans obstacle à l'Océan, après avoir été grossi par la rivière des Illinois, par le Missouri, par l'Ohio, par cent rivières moins considérables. Tout concourt à démontrer que le fleuve a lui-même beaucoup étendu son lit, formé en partie d'un terrain assez nouveau, puisqu'on n'y trouve pas une seule pierre. La mer rejettant cette quantité prodigieuse de vase, de feuilles, de troncs et de branches d'arbre que le Mississipi roule continuellement avec ses ondes, il s'assemble et se lie de tous ces matériaux poussés et repoussés, une masse ferme et solide qui prolonge toujours ce vaste continent. Le fleuve n'a pas des époques bien déterminées pour augmenter ou pour décroître. Cependant, il est communément plus majestueux depuis le mois de janvier jusqu'à celui de juin, que dans le reste de l'année. Profondément encaissé dans sa partie supérieure, il ne se déborde guère qu'à soixante lieues du côté de l'Est, et à cent du côté

côté de l'Ouest, c'est-à-dire, dans les terres basses, et que nous croyons nouvelles. Ces terres vaseuses, comme celles qui n'ont pas acquis toute leur consistance, produisent une quantité prodigieuse de gros roseaux qui, embarrassant les corps étrangers que charrie le fleuve, manquent rarement de les arrêter. L'amas de tous ces débris ; dont les intervalles se remplissent successivement de limon, compose avec le tems des bords plus élevés que les parties latérales, qui forment des deux côtés un plan incliné. Il arrive de-là que les eaux une fois sorties de leur cours naturel n'y rentrent jamais, et qu'elles sont réduites à s'écouler vers l'Océan, ou à former de petits lacs.

Quand on ne considère que la largeur et la profondeur du Mississipi, on est porté à croire que la navigation y est très-facile. Cependant elle est lente, même en descendant, parce qu'il y auroit du danger à la continuer pendant la nuit dans des tems obscurs ; et qu'au lieu de ces légers canots d'écorce qui sont d'un usage si commode dans le reste de l'Amérique, il faut employer des pirogues plus solides, et par conséquent plus lourdes, plus difficiles à manier. Sans ces précautions, on seroit sans cesse ex-

posé à heurter contre les branches ou contre les racines des arbres entraînés en foule par le fleuve, et souvent arrêtés sous l'eau. Les difficultés augmentent encore quand il s'agit de remonter.

A une assez grande distance des terres, il faut, avant que d'entrer dans le Mississipi, se débarrasser des bois flottans qui sont descendus de la Louisiane. La côte est si plate, qu'on l'apperçoit à peine de deux lieues, et qu'il n'est pas facile d'y aborder. Les embouchures du fleuve sont multipliées : elles changent d'un moment à l'autre, et la plupart n'ont que fort peu d'eau. Lorsque les navires ont heureusement franchi tant d'obstacles, ils naviguent assez paisiblement dix ou douze lieues, à travers un pays noyé où l'œil n'apperçoit que des joncs et quelques arbustes. Ils trouvent alors sur les deux rives des forêts épaisses qu'ils franchissent en deux ou trois jours, à moins que des calmes, assez ordinaires durant l'été, n'arrêtent leur marche. Il faut ensuite se faire touer ou attendre un nouveau vent pour passer le détroit à l'Anglais, et arriver à la Nouvelle-Orléans. Le reste de la navigation sur un fleuve si rapide, si rempli de courans, se fait avec des bateaux à rame et à voile, qui sont forcés d'aller de pointe en pointe, et qui,

partis dès l'aurore, ont beaucoup avancé, quand, à l'entrée de la nuit, il se trouvent avoir fait cinq ou six lieues. Les Européens qui y sont embarqués se font suivre par terre de chasseurs sauvages qui fournissent à leur subsistance pendant un espace d'environ trois mois et demi que dure la navigation d'une extrémité de la colonie à l'autre.

Ces difficultés locales sont les plus grandes que la France ait eues à surmonter dans la formation de ses établissemens à la Louisiane.

Les Anglais fixés à l'est ont toujours été si occupés de leurs cultures, qu'ils n'ont jamais songé qu'à les étendre, qu'à les perfectionner. L'esprit de conquête ou de ravage ne les a pas détournés de leurs travaux. Eussent-ils eu du penchant à la jalousie, les Français ne se conduisoient pas de manière à la provoquer.

Les Espagnols, pour leur malheur, furent plus entreprenans du côté de l'Ouest. L'envie d'éloigner du nouveau Mexique un voisin actif, leur fit former, en 1720, le projet de pousser une peuplade considérable fort au-delà des limites dans lesquelles ils s'étoient jusqu'alors renfermés. La nombreuse caravane qui devoit la composer, partit de Santa-Fé. Elle dirigea

sa marche vers les Osages qu'on vouloit armer contre leurs éternels ennemis, les Missouris, dont on avoit résolu d'occuper la place. Les Espagnols s'égarèrent. Ils arrivèrent précisément chez la nation dont ils méditoient la ruine; et se croyant où ils avoient voulu se rendre, ils expliquèrent sans détour le sujet qui les amenoit.

Le chef des Missouris, instruit par cette méprise singulière du danger que lui et les siens avoient couru, dissimula son ressentiment. Il promit de concourir avec joie au succès de l'entreprise qui lui étoit proposée, et ne demanda que quarante-huit heures pour rassembler ses guerriers. Lorsqu'ils se virent armés au nombre de deux mille, ils fondirent sur les Espagnols qu'on avoit amusés par des jeux, et les égorgèrent dans le sommeil. Tout fut massacré, hommes, femmes, enfans. L'aumônier seul échappa au carnage; et encore ne dut-il sa conservation qu'à la singularité de ses vêtemens. Cette catastrophe ayant rassuré la Louisiane du côté qui paroissoit le plus menacé, la colonie ne pouvoit plus être troublée que par les naturels du pays. Quoique plus nombreux alors que de nos jours, ils n'étoient pas fort redoutables.

VII. *Caractère général des sauvages de la Louisiane, et celui des Natchez en particulier.*

Ces sauvages se trouvoient divisés en plusieurs nations, toutes très-foibles, toutes ennemies, quoique séparées par des déserts immenses. Quelques-unes avoient une demeure fixe. Des feuillages entrelacés, étendus sur des pieux formoient leurs habitations. Des peaux de bêtes fauves couvroient les tribus qui n'alloient pas tout-à-fait nues. La chasse, la pêche, le maïs, quelques fruits fournissoient à leur nourriture. On leur trouvoit les mêmes habitudes qu'aux peuples du Canada : mais avec moins de force et de courage, moins d'énergie et d'intelligence, moins de caractère.

Entre ces nations, la plus remarquable étoit celle de Natchez. Elle obéissoit à un homme qui s'appeloit GRAND SOLEIL, parce qu'il portoit sur sa poitrine l'image de cet astre brillant, dont il prétendoit descendre. La police, la guerre, la religion, tout dépendoit de lui. Peut-être le globe entier n'eût-il pas offert un souverain plus absolu. Sa compagne jouissoit de la même autorité, des mêmes

honneurs. Dès qu'un de ces sauvages esclaves avoit eu le malheur de déplaire à l'un ou l'autre de ces maîtres : *qu'on me défasse de ce chien*, disoient-ils à leurs gardes, et ils étoient obéis. C'étoit une obligation de leur apporter tout ce que la chasse, la pêche, la culture offroient de meilleur. Lorsqu'il mouroit, lui ou sa femme, il falloit que plusieurs de leurs sujets terminassent aussi leur carrière, pour les aller servir dans un autre monde. La religion des Natchez se bornoit à l'adoration du soleil; mais cette croyance étoit accompagnée de beaucoup de culte et par conséquent suivie de mauvais effets. Cependant il n'y avoit qu'un temple pour toute la nation. Il fut embrâsé un jour par le feu qu'on y entretenoit perpétuellement, du moins habituellement, et la consternation fut générale. On faisoit de vains efforts pour arrêter l'incendie. Quelques mères y jettèrent leurs enfans, et le feu s'éteignit enfin. L'éloge de ces barbares héroïnes fut prononcé le lendemain par le pontife despote. C'est ainsi qu'il régnoit. On s'étonne qu'un peuple aussi pauvre, aussi sauvage fût si cruellement asservi : mais la superstition explique tout ce que la raison trouve inconce-

vable. Elle seule pouvoit ôter la liberté à des hommes qui n'avoient guère à perdre que la liberté.

La plupart des relations assurent, sur la foi douteuse de quelques traditions, que les Natchez occupèrent long-tems la rive orientale du Mississipi, depuis la rivière d'Iberville jusqu'à l'Ohio, c'est-à-dire, un espace de quatre cents lieues. Alors ils devoient former la nation la plus florissante de l'Amérique Septentrionale. On peut soupçonner que le joug sous lequel un gouvernement oppresseur et arbitraire les faisoit gémir, les dégouta de leur patrie. Ils durent se disperser; et quelques traces de leur culte, qu'on trouve de loin en loin dans ces régions, paroissent donner du poids à ces conjectures. Ce qui est sûr, c'est que lorsque les Français parurent à la Louisiane, ce peuple ne comptoit que deux mille guerriers, et ne formoit que quelques bourgades, placées à une assez grande distance les unes des autres, mais toutes rapprochées du Mississipi.

Ce défaut de population n'empêchoit pas que le pays des Natchez ne fût excellent. Le climat en est sain et tempéré; le sol se prête à des cultures riches et variées; le terrein est

assez élevé pour n'avoir rien à craindre des inondations du fleuve. Cette contrée est généralement ouverte, étendue, arrosée, couverte de jolis côteaux, d'agréables prairies, de bois délicieux jusqu'aux Apalaches. Aussi les premiers Français qui la reconnurent jugèrent-ils que, malgré l'éloignement où elle étoit de la mer, ce seroit, avec le tems, le centre de la colonie. Cette opinion les y attira en foule. Ils furent accueillis favorablement et soulagés par les sauvages dans l'établissement des plantations qu'ils vouloient former. Des échanges réciproquement utiles commencèrent entre les deux nations une amitié qui paroissoit sincère. Elle seroit devenue solide, si les liens n'en avoient été chaque jour affoiblis par l'avidité des Européens. Ces étrangers n'avoient d'abord demandé les productions du pays qu'en négocians honnêtes. Ils dictèrent depuis impérieusement les conditions du commerce. A la fin, ils ravirent ce qu'ils étoient las de payer, même à vil prix. Leur audace s'accrut, au point de chasser le cultivateur indigène des champs qu'il avoit défrichés.

Cette tyrannie étoit atroce. Pour en arrêter le cours, les Natchez employèrent, mais sans

succès, les plus humiliantes supplications. Dans leur désespoir, ils tentèrent d'associer à leur ressentiment les peuples de l'Est dont les dispositions leur étoient connues; et ils réussirent à former sur la fin de 1729, une ligue presque universelle, dont le but étoit d'exterminer en un seul jour la race entière de leurs oppresseurs. La négociation fut si heureusement conduite que le secret n'en fut pénétré, ni par les sauvages amis des Français, ni par les Français eux-mêmes. Le complot ne pouvoit être déconcerté que par un hasard heureux. Il arriva.

Selon les relations du tems, les Natchez envoyèrent aux nations conjurées, qui ne connoissoient pas mieux qu'eux l'art de l'écriture, des paquets composés d'un égal nombre de buchettes. Pour ne pas se méprendre sur l'époque où la haine commune devoit éclater, on convint d'en brûler une tous les jours dans chaque bourgade, et que la dernière donneroit par-tout le signal de la sanglante tragédie qu'on vouloit jouer. Il arriva que la femme ou la mère du grand chef, fut instruite de la conspiration, par un fils qu'elle avoit eu d'un Français. Elle en avertit, à plusieurs reprises, l'officier de cette nation, qui commandoit à son

voisinage. L'indifférence ou le mépris qu'on montra pour ses avis, n'étouffa pas dans son cœur l'affection qu'elle avoit pour ces étrangers. Sa dignité l'autorisoit à entrer dans le temple du soleil, aux heures qui lui convenoient. Cette prérogative la mettoit à portée d'enlever successivement les buchettes qu'on y avoit déposées; et elle s'y détermina pour déranger les calculs de la ligue; au risque d'avancer, puisqu'il le falloit, la perte des Français qu'elle aimoit, pour assurer le salut de ceux qui lui étoient inconnus. Ce qu'elle avoit prévu se vérifia. Au signal convenu, les Natchez fondirent inopinément sur leur ennemi, persuadés que la même scène se répétoit chez leurs alliés: mais comme il n'y avoit pas eu ailleurs de perfidie, tout fut tranquille et devoit l'être.

Ces détails paroissent bien fabuleux. Mais il est très-vrai que l'époque convenue entre tous les membres de la confédération pour délivrer la Louisiane d'un joug étranger, fut prévenue par les Natchez. Peut-être ne purent-ils pas contenir plus long-tems leur haîne? peut-être furent-ils entraînés par des facilités inattendues? peut-être craignirent-ils, bien ou mal-à-propos, qu'on ne commençât à soupçonner leurs inten-

tions ? Ce qui est sûr, c'est que sur deux cent vingt Français, qui étoient alors dans cet établissement, il y en eut deux cens de massacrés ; que les femmes enceintes ou qui avoient des enfans en bas âge, n'eurent pas une destinée plus heureuse ; et que les autres, restées prisonnières, furent exposées à la brutalité des assassins de leurs fils et de leurs époux.

Au bruit de cet événement, la colonie entière se crut perdue. Elle ne pouvoit opposer à la foule d'ennemis qui la menaçoient de toutes parts, que quelques palissades à demi-pourries, qu'un petit nombre de vagabonds, mal armés et sans discipline. Perrier, en qui résidoit l'autorité, n'avoit pas une meilleure opinion de la situation des choses. Cependant il montra de l'assurance, et cet audace lui tint lieu de forces. Les sauvages ne le crurent pas seulement en état de se défendre, mais encore de les attaquer. Pour écarter les soupçons qu'on pouvoit avoir conçus contre eux, ou dans l'espoir d'obtenir leur grace, plusieurs de ces nations joignirent leurs guerriers aux siens, pour assurer sa vengeance.

Il eût fallu, pour réussir, d'autres troupes que des alliés mal intentionnés, et des soldats

qui servoient par force. Cette milice marcha vers le pays des Natchez, avec une lenteur qui n'étoit pas d'un bon augure ; elle attaqua leurs forts avec une molesse, qui ne promettoit aucun succès. Heureusement les assiégés offrirent de relâcher tous les prisonniers qu'ils avoient en leur puissance, si l'on consentoit à se retirer ; et cette proposition fut acceptée avec une extrême joie.

Mais Perrier ayant reçu quelques secours d'Europe, recommença les hostilités, dans les premiers jours de 1731. A la vue de ce nouveau péril, la division se mit parmi les Natchez, et cette mésintelligence entraîna la ruine de la nation entière. Quelques foibles corps de ces sauvages furent passés au fil de l'épée ; un grand nombre furent envoyés esclaves à Saint-Domingue. Ce qui avoit échappé à la servitude et à la mort, se réfugia chez les Chicachas.

C'étoit le peuple le plus intrépide de ces contrées. On connoissoit ses liaisons intimes avec les Anglais. Sa vertu chérie étoit l'hospitalité. Pour toutes ces raisons, on craignit de lui proposer d'abord de lui livrer ceux des Natchez auxquels il avoit accordé asyle. Mais le successeur de Perrier, Bienville, se crut autorisé à demander

demander cette lâcheté. La réponse des Chicachas, fut celle de l'indignation et du courage. Des deux côtés, on courut aux armes en 1736. Les Français furent battus en rase campagne, et repoussés avec perte sous les palissades de leur ennemi. Encouragés quatre ans après par les secours qu'ils avoient reçus du Canada, ils voulurent tenter de nouveau la fortune. Ils succomboient encore, lorsque des circonstances favorables les réconcilièrent avec ces sauvages. Depuis cette époque, la tranquillité de la Louisiane ne fut plus troublée. On va voir à quel degré de prospérité cette longue paix a élevé la colonie.

VIII. *Etablissemens formés par les Français à la Louisiane.*

Ses côtes, toutes situées sur le golfe du Mexique, sont généralement basses et couvertes d'un sable aride. Elles sont inhabitées et inhabitables. On n'a jamais songé à y élever aucune fortification.

Quoique les Français dussent souhaiter de s'approcher du Mexique, ils n'ont formé aucun établissement sur la côte qui est à l'Ouest du Mississipi. On aura craint, sans doute, d'offenser l'Espagne, qui n'auroit pas souffert patiemment ce voisinage.

A l'Est du fleuve, on voit le fort la Maûbile, élevé sur les bords d'une rivière qui prend sa source dans les Apalaches. Il servoit à contenir dans l'alliance des Français les Chactas, les Alimabous, d'autres peuplades moins nombreuses, et à s'assurer de leurs pelleteries. Les Espagnols de Pensacole tiroient de cet établissement quelques denrées, quelques marchandises.

L'embouchure du Mississipi offre un grand nombre de passes, qui n'ont point de stabilité. Plusieurs sont quelquefois à sec. Il y en a qui ne peuvent recevoir que des canots ou des chaloupes. Celle de l'Est, la seule aujourd'hui fréquentée par des navires, est très-tortueuse, n'offre qu'une voie infiniment étroite, et n'a que onze ou douze pieds d'eau dans les plus hautes marées. Le petit fort nommé la Balise, qui défendoit autrefois l'embouchure de la rivière, a perdu toute son utilité, depuis que son canal s'est comblé, et que les bâtimens naviguent hors de la portée de son canon.

La Nouvelle-Orléans, située à trente lieues de l'océan, est le premier établissement qui se présente. Cette ville, destinée à être l'entrepôt de toutes les liaisons que la métropole et la colonie formeroient entr'elles, fut bâtie sur le

bord oriental du fleuve, autour d'un croissant accessible à tous les navires, et où ils jouissent d'une sûreté entière. On en jetta les fondemens en 1717 : mais ce ne fut qu'en 1722 qu'elle prit quelque consistance, qu'elle devint la capitale de la Louisiane. Jamais elle n'a compté plus de seize cens habitans, partie libres, et partie esclaves. Les cabanes qui la couvroient originairement, ont été successivement remplacées par des maisons commodes, mais bâties de bois sur brique ; parce que le sol n'avoit pas assez de solidité, pour soutenir des édifices plus pesans.

La ville s'élève dans une île qui a soixante lieues de long, sur une largeur médiocre. Cette île, dont la plus grande partie n'est pas susceptible de culture, est formée par l'océan, par le Mississipi, par le lac Pontchartrain, et par le Manchac, ou la rivière d'Iberville, canal que le Mississipi s'est creusé pour y verser le superflu de ses eaux, dans la saison de sa trop grande abondance. Il peut y avoir sur ce territoire une centaine de possessions, où l'on trouve quatre à cinq cens blancs et quatre mille noirs, que des indigoteries occupent principalement. Quelques propriétaires entreprenans

ont tenté d'y naturaliser le sucre ; mais de petites gelées, destructives de cette riche production, ont rendu ces essais infructueux. Les plantations sont rarement contiguës. Des eaux stagnantes et marécageuses les séparent le plus souvent, sur-tout dans la partie inférieure de l'île.

Vis-à-vis l'île de la Nouvelle-Orléans, et sur la rive occidentale du Mississipi, furent établis en 1722, trois cens Allemands, restes infortunés de plusieurs mille qu'on avoit arrachés à leur patrie. Leur nombre a triplé depuis cette époque peu éloignée ; parce qu'ils ont toujours été les hommes les plus laborieux de la colonie. Aidés par environ deux mille esclaves, ils cultivent du maïs pour leur nourriture, du riz et de l'indigo pour l'exportation. Ils s'occupoient autrefois du coton : mais ils l'ont abandonné, depuis que l'Europe l'a trouvé trop court pour ses fabriques.

Un peu plus haut, sur la même côte, furent placés huit cens Acadiens, arrivés à la Louisiane immédiatement après la dernière paix. Leurs travaux se sont bornés jusqu'ici à l'éducation des bestiaux, à la culture des denrées les plus nécessaires. Si leurs facultés augmentent, ils

demanderont à leur sol des productions vénales.

Toutes celles qui enrichissent le bas de la colonie, se terminent à l'établissement de la Pointe coupée, formé à quarante-cinq lieues de la Nouvelle-Orléans. Il fournit de plus la majeure partie du tabac qui se consomme dans le pays, et beaucoup de bois pour le commerce extérieur. Ces travaux occupent cinq ou six cens blancs et douze cens noirs.

Sur toute la longueur des terres cultivées dans ces divers établissemens, qui appartiennent à la basse Louisiane, règne une chaussée destinée à les garantir des inondations du fleuve. Des larges et profonds fossés, dont chaque champ est entouré, assurent une issue aux fluides qui auroient percé ou surmonté la digue. Ce sol est entiérement vaseux. Lorsqu'il doit être mis en valeur, on coupe par le pied les grosses cannes dont il est couvert. Dès qu'elles sont sèches, on y met le feu. Alors, pour peu qu'on fouille la terre elle ouvre un sein fécond à toutes les productions qui demandent un terrein humide. Le bled n'y prospère pas, et il ne pousse que des épis sans grain. La plupart des arbres fruitiers ne réussissent pas davantage. Ils croissent fort vîte; ils fleurissent

deux fois chaque année ; mais le fruit, piqué des vers, sèche et tombe généralement avant d'avoir atteint sa maturité. Il n'y a que le pêcher, l'oranger et le figuier, dont on ne peut assez vanter la fertilité.

On trouve une nature différente dans la haute Louisiane. A l'est du Mississipi, cette région commence un peu au-dessus de la rivière d'Iberville. Son terrein, anciennement formé, assez élevé pour être à l'abri des inondations, et qui n'a que le degré d'humidité convenable, exige moins de soins et promet une plus grande variété de productions. Ainsi le pensèrent les premiers Français qui parurent dans ces contrées. Ils s'établirent aux Natchez, y essayèrent plusieurs cultures qui réussirent toutes, et se fixèrent enfin à celle du tabac, qui ne tarda pas à avoir dans la métropole la réputation dont il étoit digne. Le gouvernement s'attendoit à voir arriver bientôt de cet établissement l'approvisionnement entier de la monarchie, lorsque la tyrannie de ces agens en causa la ruine. Depuis cette funeste époque, ce sol inépuisable est resté en friche, jusqu'à ce que la Grande-Bretagne en ayant acquis la propriété par les traités, y ait fait passer une population suffisante pour le féconder.

Un peu plus haut, mais sur la rive occidentale, se décharge dans le Mississipi la rivière Rouge. C'est à trente lieues de son embouchure et sur les terres des Natchitoches, que les Français, à leur arrivée dans la Louisiane, élevèrent quelques palissades. Ce poste avoit pour objet de tirer du nouveau Mexique des bêtes à poil et à corne, dont une colonie naissante a toujours besoin, et celui d'ouvrir un commerce interlope avec le fort Espagnol des Adayes, qui n'en est éloigné que de sept lieues.

Il y a long-tems que la multiplication des troupeaux, dans les campagnes où il falloit les naturaliser, a fait cesser la première liaison; on avoit encore plutôt compris que la seconde avec un des plus pauvres établissemens du monde, n'auroit jamais d'utilité réelle. Aussi les Natchitoches ne tardèrent-ils pas à être abandonnés par ceux que l'espoir d'une grande fortune y avoit attirés. On n'y voit plus que les descendans de quelques soldats qui s'y sont fixés à la fin de leur engagement. Leur nombre ne passe pas deux cens. Ils vivent du maïs ou des légumes qu'ils cultivent, et vendent le superflu de ces productions à leur indolent voisin. L'argent qu'ils reçoivent de

cette foible garnison leur sert à payer les boissons et les vêtemens qu'ils sont obligés de tirer d'ailleurs.

L'établissement formé aux Akansas est plus misérable encore. Infailliblement il seroit devenu très-florissant, si les troupes, les armes, les engagés, les vivres et les marchandises que Law y faisoit passer pour son compte particulier, n'eussent été confisqués après la disgrace de cet homme entreprenant. Il ne s'est depuis fixé dans cet excellent pays que quelques Canadiens qui ont pris pour compagnes des femmes indigènes. De ces liaisons est bientôt sortie une race presque sauvage. Les familles en sont très-nombreuses : elles vivent dispersées et ne s'occupent guère que de la chasse.

Pour arriver des Akansas aux Illinois, il faut faire trois cens lieues : car les peuples ne se touchent pas en Amérique comme en Europe, et n'en sont que plus indépendans. Ils n'ont point des chefs liés entre eux pour se les arracher, se les sacrifier tour-à-tour et les rendre si malheureux qu'ils n'aient rien à gagner ou à perdre en changeant de patrie et de maître. Les Illinois, placés dans la partie la plus septentrionale de la Louisiane, étoient continuelle-

ment battus, et toujours à la veille d'être détruits par les Iroquois ou par d'autres nations belliqueuses. Il leur falloit un défenseur, et le Français le devint en occupant une partie de leur territoire à l'embouchure de leur rivière et sur les rives plus riantes, plus fécondes du Mississipi. Rassemblés autour de lui, ils ont évité la destinée de la plupart des peuplades de ce Nouveau-Monde, dont il reste à peine quelque souvenir. Cependant leur nombre a diminué à mesure que celui de leurs protecteurs s'est accru. Ces étrangers ont formé peu-à-peu une population de deux mille trois cent quatre-vingts personnes libres et de huit cens esclaves, distribués dans six bourgades, dont cinq sont situées sur le bord oriental du fleuve.

Malheureusement, la plupart d'entre eux ont eu la passion de courir les bois pour y acheter des pelleteries, ou d'attendre dans leurs magasins que les sauvages leur apportassent le produit de leurs chasses. Ils auroient travaillé plus utilement pour eux, pour la colonie et pour la France, s'ils eussent fouillé le sol excellent où la fortune les avoit placés, s'ils lui avoient demandé les grains de l'ancien monde que la Louisiane a toujours été obligée de tirer

de l'Europe ou de l'Amérique Septentrionale. Mais combien l'établissement formé par les Français au pays des Illinois, combien leurs autres établissemens sont restés loin de cette prospérité !

Jamais, dans son plus grand éclat, la colonie n'eut plus de sept mille blancs, sans y comprendre les troupes qui varièrent depuis trois cens jusqu'à deux mille hommes. Cette foible population étoit dispersée sur les bords du Mississipi, dans un espace de cinq cens lieues, et soutenue par quelques mauvais forts, situés à une distance immense l'un de l'autre. Cependant elle n'étoit point engendrée de cette écume de l'Europe, que la France avoit comme vomie dans le Nouveau-Monde au tems du système. Tous ces misérables avoient péri sans se reproduire. Les colons étoient des hommes forts et robustes sortis du Canada, ou des soldats congédiés qui avoient su préférer les travaux de l'agriculture à la fainéantise où le préjugé les laissoit orgueilleusement croupir. Les uns et les autres recevoient du gouvernement un terrein convenable et de quoi l'ensemencer, un fusil, une hache, une pioche, une vache et son veau, un coq et six poules, avec une nourriture

saine et abondante durant trois ans. Quelques officiers, quelques hommes riches avoient formé des plantations assez considérables qui occupoient huit mille esclaves.

Cette peuplade envoyoit à la France quatre-vingt milliers d'indigo, quelques cuirs et beaucoup de pelleteries. Elle envoyoit aux îles du suif, des viandes fumées, des légumes, du riz, du maïs, du brai du goudron, du merrein et des bois de charpente. Tant d'objets réunis pouvoient valoir 2,000,000 livres. Cette somme lui étoit payée en marchandises d'Europe et en productions des Indes Occidentales. La colonie recevoit même beaucoup plus qu'elle ne donnoit; et c'étoient les frais de souveraineté qui lui procuroient ce singulier avantage.

Les dépenses publiques furent toujours trop considérables à la Louisiane. Elles surpassèrent souvent, même en pleine paix, le produit entier de cet établissement. Peut-être les agens du gouvernement auroient-ils été plus circonspects, si les opérations eussent été faites avec des métaux. La malheureuse facilité de tout payer avec du papier, qui ne devoit être acquitté que dans la métropole, les rendit généralement prodigues. Plusieurs même furent infidèles. Pour

leur intérêt particulier, ils ordonnèrent la construction de forts qui n'étoient d'aucune utilité, et qui coûtoient vingt fois plus qu'il ne falloit. Ils multiplièrent, sans motif comme sans mesure, les présens annuels que la cour de Versailles étoit dans l'habitude de faire aux tribus sauvages.

Les exportations et les importations de la Louisiane ne se faisoient pas sur des navires qui lui fussent propres. Jamais elle ne s'avisa d'en avoir un seul. Il lui arrivoit quelquefois de foibles embarcations des ports de France. Quelquefois les îles à sucre lui envoyoient de gros bateaux. Mais le plus souvent des vaisseaux partis de la métropole pour Saint-Domingue, déposoient dans ce riche établissement une partie de leur cargaison, alloient vendre le reste au Mississipi, et s'y chargeoient en retour de ce qui pouvoit convenir à Saint-Domingue, de ce qui pouvoit convenir à la métropole.

IX. *La France pouvoit retirer de grands avantages de la Louisiane. Fautes qui ont empêché ce succès.*

La Louisiane que la nature sembloit appeller à une grande prospérité, y seroit sans doute arrivée, si l'on eût eu la sagesse d'écouter les vœux

des protestans français réfugiés dans les colonies établies par les Anglais au nord du Nouveau-Monde.

Sous le règne le plus brillant et sous l'époque la plus heureuse de ce règne, trois cent mille familles calvinistes jouissoient paisiblement en France des droits de l'homme et du citoyen, droits confirmés par l'édit fameux qui avoit assoupi tant de troubles et terminé tant de malheurs, l'édit de Nantes. L'effroi de ses voisins et l'idole de ses sujets, Louis XIV n'avoit à redouter ni des ennemis au-dehors, ni des rebelles au-dedans de ses provinces. Les protestans tranquilles par devoir et par intérêt, ne songeoient qu'à servir l'état et qu'à contribuer à sa puissance et à sa gloire. On les voyoit à la tête de beaucoup de nouvelles manufactures ; et, répandus dans les contrées maritimes, une marine formidable à sa naissance trouvoit sa force principale dans leurs bras. Où règne une aisance honnête, fruit du travail et de l'industrie, là sont ordinairement les bonnes mœurs. Elles distinguoient les protestans, parce qu'ils étoient les plus foibles, les plus laborieux, et qu'ils avoient encore à justifier leur croyance par leurs vertus.

Je le répète. Tout étoit tranquille dans l'intérieur du royaume ; mais l'orgueil sacerdotal, mais l'ambition pharisienne ne l'étoient pas. Le clergé de France, Rome et les jésuites obsédoient le trône de leurs calomnieuses remontrances. Des Français qui ne s'humilioient au pied d'un confesseur ; qui ne voyoient que du pain dans la sainte hostie ; qui se passoient de messes ; qui n'apportoient aucune offrande à l'autel; qui épousoient leurs cousines sans acheter des dispenses : ces Français ne pouvoient aimer ni la patrie, ni le souverain. Ce n'étoient, au fond du cœur, que des traîtres hypocrites qui, pour secouer le joug de l'obéissance, n'attendoient qu'une circonstance favorable, que tôt ou tard ils sauroient bien faire naître.

Lorsque l'imposture alarmera le souverain sur la fidélité de ses sujets, il est difficile qu'elle ne soit pas attentivement écoutée. Cependant nous oserons demander si Louis XIV fut excusable, lorsqu'il parut ignorer combien ses sujets protestans lui étoient utiles ; s'il pouvoit croire sérieusement qu'ils le seroient davantage en devenant catholiques : et si la tolérance d'un maître aussi puissant, aussi absolu, pouvoit jamais amener aucune de ces fâcheuses consé-

quences dont on ne cessoit de le menacer. Les protestans avoient été séditieux ; il est vrai, mais persécutés, mais alternativement avec les catholiques le jouet de l'ambition des grands. Tant de sang versé sous les règnes précédens, ne devoit-il pas lui faire craindre d'en verser encore? les événemens passés, lui apprendre qu'un roi ne peut rien sur les opinions religieuses; que les consciences ne se forcent point; que la fortune, la vie, les dignités ne se comparent point avec les peines éternelles, et que s'il est bon de fermer l'entrée d'un pays où l'on n'observe qu'un seul culte à toute superstition étrangère, la force n'en exclura jamais celle qui y est établie? Louis XIV l'éprouva. Vous, qui êtes chargés du soin de conduire les hommes, Souverains, apprenez à les connoître. Etudiez leurs passions, pour les régir par leurs passions. Sachez qu'un prince qui dit à ses sujets : votre religion me déplaît; vous l'abjurerez, je le veux; peut faire dresser des potences et des roues : que ses bourreaux se tiennent prêts.

Louis XIV chargea de l'exécution de son projet impie en religion, absurde en politique, deux ministres impérieux comme lui; deux hommes

qui haïssoient les protestans, parce que Colbert s'en étoit servi; un Letellier, homme dur et fanatique; un Louvois, homme cruel et sanguinaire: c'est celui-ci qui opinoit à submerger la Hollande, et qui depuis fit reduire le Palatinat en cendres. Sur le moindre prétexte, on ferme au calviniste son temple; on l'exclut des fermes du roi; il ne peut être admis dans aucune corporation; on inscrit ses ministres sur le rôle de la taille; on prive ses maires de la noblesse; on applique aux hôpitaux les legs faits à ses consistoires; les officiers de la maison du prince, les secrétaires du roi, les notaires, les avocats, les procureurs ont ordre de quitter leurs fonctions ou leur croyance. L'absurdité succède à la violence. Une déclaration du conseil de 1681 autorise les enfans à l'âge de sept ans de renoncer à leur foi. Des enfans de sept ans qui ont une foi! qui ont une volonté civile! qui en font des actes publics! Ainsi donc le souverain et le prêtre peuvent également, et des enfans en faire des hommes, et des hommes en faire des enfans!

Mais il falloit soustraire les enfans à l'autorité de leurs parens. La force y pourvoit. Des soldats les enlèvent de la maison paternelle et s'installent à leur place. Le cri de la désolation retentit d'un

bout du royaume à l'autre. On songe à s'éloigner de l'oppresseur. Des familles entières désertent leurs foyers transformés en corps-de-garde. Les puissances rivales de la France leur offrent des asyles. Amsterdam s'agrandit de mille maisons qui les attendent. Les provinces se dépeuplent. Le gouvernement voit ces émigrations, et il en est troublé. Les galères sont décernées contre l'artisan et le matelot fugitifs. On ferme les passages. On n'oublie rien de ce qui pouvoit accroître le mérite du sacrifice, et plus de cinq cent mille citoyens utiles s'échappent, au hazard de recevoir en chemin la couronne du martyre.

C'est en 1685, au milieu de ces horreurs, que paroît la fatale révocation de l'édit de Nantes. Il est ordonné aux ministres opiniâtres de sortir du royaume dans l'intervalle de quinze jours, sous peine de mort. Les enfans sont arrachés d'entre les bras de leurs pères et de leurs mères. Et ce sont des hommes réfléchis, une assemblée de graves personnages, une cour suprême qui légitime de pareilles horreurs ! ils étoient pères, et ils ne frémirent pas en ordonnant l'infraction des loix les plus sacrées de la nature !

Cependant les esprits s'échauffent. Les pro-

testans s'assemblent. On les attaque. Ils se défendent. On envoie contr'eux des dragons. Et voilà les hameaux, les villages, les champs, les grands chemins, les entrées des villes hérissés d'échafauds et trempés de sang. Les intendans des provinces se disputent de barbarie. Quelques ministres osent prêcher, osent écrire. Ils sont saisis et mis à mort. Bientôt le nombre de cachots ne suffit plus au nombre des persécutés ; et c'est la volonté d'un seul qui peut faire tant de malheureux ! Il parle, et les liens civils et moraux se brisent ! Il parle, et mille citoyens révérés, par leur vertus, leurs dignités, leurs talens, sont dévoués à la mort et à l'infamie. O peuples, ô troupeau d'imbécilles et de lâches !

Et toi, tyran aveugle ! parce que tes prêtres n'ont pas l'art persuasif qui feroit triompher leurs raisons ; parce qu'ils ne peuvent effacer de l'esprit de ces innocens les traces profondes que l'éducation y a gravées ; parce que ceux-ci ne veulent être ni des lâches, ni des hypocrites, ni des infâmes ; parce qu'ils aiment mieux obéir à leur Dieu qu'à toi, il faut que tu les spolies, que tu les enchaînes, que tu les brûles, que tu les pendes; que tu traînes leurs cadavres sur une claie. Lorsque tu retires d'eux ta protection,

parce qu'ils ne pensent pas comme toi ; pourquoi ne retirent-ils pas de toi leur obéissance, parce que tu ne penses pas comme eux? C'est toi qui romps le pacte.

Les temples des protestans sont détruits. Leurs ministres ont été mis à mort ou se sont enfuis. La désertion des persécutés s'est-elle arrêtée? Non. Quel parti prendra-t-on? On imaginera que la fuite sera moins fréquente, lorsque la sortie sera libre. L'on se trompera ; et après avoir ouvert les passages, on les refermera une seconde fois avec aussi peu de succès que la première.

L'horrible plaie que le fanatisme fit alors à la nation, a saigné jusqu'à nos jours, et saignera long-tems encore. Des armées détruites se refont. Des provinces envahies se reprennent. Mais l'émigration d'hommes utiles qui en portant chez des nations étrangères leur industrie et leurs talens, les élèvent tout-à-coup au niveau de la nation qu'ils ont abandonnée, est un mal qui ne se répare point. Le Cosmopolite, dont l'ame vaste embrasse les intérêts de l'espèce humaine s'en consolera peut-être. Pour le Patriote, il ne cessera jamais de s'en affliger.

Ce Patriote, c'est lui qui dit aux rois dans ce moment. Maîtres de la terre, lorsqu'un

homme, sous le nom de prêtre, aura su lier ses intérêts aux prétendus intérêts d'un Dieu; quand sa haine ombrageuse pourra faire servir le nom de ce Dieu qu'il ne manquera pas de peindre jaloux et cruel, pour allumer la persécution contre celui qui ne pensera pas comme lui, ou pour parler plus exactement, qui ne pensera pas comme il veut que l'on pense; malheur à vous et à vos sujets, si vous l'écoutez.

Cependant les protestans Français dispersés dans les différentes parties du globe, tournoient par-tout de tristes regards vers leur ancienne patrie. Ceux qui avoient trouvé un asyle au Nord de l'Amérique, désespérant de revoir jamais leurs premiers foyers, vouloient du moins être réunis à la nation aimable dont la tyrannie les avoit séparés. Ils offroient de porter leur industrie et leurs capitaux à la Louisiane, pourvu qu'il leur fût permis d'y professer leur culte. Le malheur de l'état voulut que la superstition de Louis XIV, que la foiblesse du régent, fissent rejetter ces propositions.

Cependant quel rapport y a-t-il entre les dogmes de la religion et les spéculations du ministère? pas plus, ce me semble, qu'entre l'ordonnance du médecin et les dogmes qu'il professe.

Le malade s'est-il jamais avisé de demander à Dumoulin s'il alloit au sermon ou au prêche, s'il croyoit en Dieu ou s'il n'y croyoit pas? Maîtres de la terre, celui qui fait luire indistinctement son soleil sur les contrées orthodoxes et sur les contrées hérétiques; celui qui laisse également tomber la rosée féconde sur leurs champs, ne vous dit-il pas avec assez d'évidence et de force, combien il doit vous être indifférent par quels hommes elles soient peuplées, par quels bras elles soient cultivées? C'est à vous de les protéger tous; c'est à vous à animer leur travaux; c'est à vous à encourager leur industrie et leurs vertus. C'est à lui à lire au fond de leurs cœurs et à les juger. Rend-il les mères des calvinistes stériles, ou étouffe-t-il l'enfant dans le sein des mères luthériennes, lorsqu'elles sont fécondes? Comment osez-vous donc condamner à l'exil, à la mort, à la misère pire qu'elle, celui à qui le souverain des souverains, votre père et le leur, permet de vivre et de prospérer? Parce qu'on n'auroit pas célébré la messe et chanté vêpres à la Louisiane, les productions du sol en auroient-elles été moins abondantes, moins précieuses et moins utiles? Si cette contrée eût été peuplée d'orthodoxes, et que quelque raison d'état vous

en eût fait tenter la conquête, vous les eussiez tous égorgés sans scrupule : et vous en avez à confier sa culture à l'hérétique ? De quelle étrange manie êtes-vous donc tourmentés ? La conformité du culte n'arrête point votre férocité ; la diversité l'excite. Est-il de la dignité du chef d'un état, de régler sa conduite sur l'esprit fanatique et les vues étroites d'un directeur de séminaire ? Est-il de sa sagesse de n'admettre au nombre de ses sujets que les esclaves de ses prêtres ? Qu'après avoir déterminé un vieux monarque pusillanime et humilié par une longue suite de calamités à y mettre le comble en révoquant un édit salutaire, les superstitieux et les hypocrites qui l'environnoient l'aient amené de conséquence en conséquence à rejetter les propositions avantageuses des religionnaires du Nouveau-Monde, je n'en serai point étonné : mais que des considérations, qu'on peut appeler monacales, aient eu la même autorité sur le prince éclairé qui tenoit les rênes de l'empire après le vieux monarque, et qui certes ne fut jamais soupçonné de bigoterie, c'est ce que je ne saurois expliquer.

Indépendamment de ce fatal système, peut-être la Louisiane n'auroit-elle pas langui si long-

tems, sans la faute que l'on fit dès l'origine, d'accorder des terres au hasard et selon le caprice de ceux qui les demandoient. Des déserts immenses n'auroient pas séparé les colons les uns des autres. Rapprochés d'un centre commun, ils se seroient prêtés des secours mutuels, et auroient heureusement joui de tous les avantages d'une société régulière et bien ordonnée. A mesure que la population auroit augmenté, le cercle des défrichemens se seroit étendu. Au lieu de quelques hordes de sauvages, on eût vu s'élever une riche colonie, qui seroit peut-être devenue avec le tems une nation puissante. Que d'avantages il en eût résulté pour la France même ?

Ce royaume qui achète chaque année dix-huit à vingt millions pesant de tabac, auroit pu le faire cultiver dans la Louisiane, et tirer de cette possession tout ce qu'il lui en falloit pour sa consommation. Ainsi le pensoit et l'espéroit le gouvernement, quand il fit arracher cette plante en France. Convaincu que les terres de ses provinces étoient propres à des cultures plus riches et plus importantes, il crut servir à la fois la métropole et la colonie, en assurant à cet établissement naissant le débouché de la production qui demandoit le moins d'avances, le moins de

tems et le moins d'expérience. Le discrédit où tomba Law, auteur de ce projet, fit tomber dans l'oubli cette vue dont les avantages étoient si sensibles, avec celles qui n'avoient pour base qu'une imagination déréglée. L'aveuglement du ministère fut perpétué par les intérêts particuliers des agens du fisc, et ce n'est pas un des moindres maux que la finance ait faits à la monarchie.

Les richesses que le tabac eût fait entrer dans la colonie, lui auroient ouvert les yeux sur l'utilité des vastes et belles prairies dont elle est remplie. Bientôt, elles se fussent couvertes de nombreux troupeaux, dont les cuirs auroient dispensé la métropole d'en acheter de plusieurs nations, et dont la chair préparée et salée auroit remplacé le bœuf étranger dans les îles. Les chevaux et les mulets qui s'y seroient multipliés dans la même proportion, eussent tiré les colonies Françaises de la dépendance où elles ont toujours été, où elles sont encore des Anglais et des Espagnols pour cet objet indispensable.

Une fois mis en action, les esprits seroient montés d'une branche d'industrie à l'autre. Auroient-ils pu se refuser à la construction des vaisseaux? Le pays étoit couvert des bois propres pour le corps du navire. La mâture et le goudron

se trouvoient dans les pins qui remplissoient les côtes. Le chêne ne manquoit pas pour le bordage, et il pouvoit être remplacé par le cyprès, moins sujet à se fendre, à se courber, à se rompre, et rachetant par un peu d'épaisseur ce que la nature lui refusoit de force et de dureté. Il étoit facile de faire croître du chanvre, pour les voiles et pour les cordages. On n'eût été reduit qu'à tirer du fer des autres contrées; et encore paroît-il prouvé qu'il en existe des mines dans la Louisiane.

Les forêts, ainsi défrichées sans frais et même avec profit, auroient laissé le sol libre aux grains, à l'indigo, même à la soie, lorsqu'une population abondante auroit permis de se livrer à une occupation à laquelle la douceur du climat, la multitude des mûriers, quelques expériences heureuses ne cessoient d'inviter. Que n'eût-on pas fait d'une possession où le ciel est tempéré, où le terrein est uni, vierge, fertile, et qui avoit été moins habité que parcouru par quelques vagabonds aussi inappliqués que mal-habiles?

Si la Louisiane fût parvenue à la fécondité que la nature y sembloit attendre de la main des hommes, on n'auroit pas tardé à s'occuper du soin de rendre son entrée plus accessible. Peut-

être-y eût-on réussi, en bouchant les petites passes avec les arbres flottans que les eaux entraînent, et en réunissant toute la force du courant dans un seul canal. Si la molesse du terrein, si la rapidité du fleuve, si le refoulement de la mer eussent opposé à ce projet des obstacles insurmontables, le génie eût trouvé des ressources. Tous les arts, tous les biens, seroient nés les uns des autres, pour former dans cette vaste plaine de l'Amérique, une colonie florissante et vigoureuse.

Cette perspective, qu'on n'avoit jamais entrevue que dans le lointain, sembloit se rapprocher à la paix dernière. Les habitans auxquels le fise devoit sept millions, acquis la plupart par des manœuvres criminelles, désespérant d'être jamais payés de cette dette impure, ou ne pouvant se flatter que de l'être tard et imparfaitement, tournoient heureusement leurs travaux vers des cultures importantes. Ils voyoient grossir leur commerce d'une partie des pelleteries qu'attiroit autrefois le Canada. Les îles Françaises, dont les besoins augmentoient continuellement et les ressources venoient de diminuer, leur demandoient plus de bois et de subsistances. Les liaisons frauduleuses avec le

Mexique, interrompues par la guerre, reprenoient leur cours. Les navigateurs de la métropole, exclus d'une partie des marchés qu'ils avoient fréquentés, tournoient leurs voiles vers le Mississipi, dont les bords, trop long-tems déserts, alloient enfin être habités. Déjà deux cens familles Acadiennes s'y étoient fixées, et les restes infortunés de cette nation, dispersés dans les établissemens Anglais, faisoient leurs arrangemens pour les suivre. Les mêmes dispositions se remarquoient dans plusieurs colons de Saint-Vincent et de la Grenade, mécontens de leurs nouveaux maîtres. Douze ou quinze cens Canadiens s'étoient mis en marche pour la Louisiane, et ils devoient être suivis par beaucoup d'autres. On a même de fortes raisons pour croire qu'un assez grand nombre de catholiques alloient passer des possessions Britanniques dans cette vaste et belle contrée.

X *Le ministre de France cède la Louisiane à l'Espagne. En avoit-il le droit ?*

Tel étoit l'état des choses, lorsque la cour de Versailles annonça, le 21 avril 1764, aux habitans de la Louisiane, que par une convention secrète du 3 novembre 1762, on avoit aban-

donné à celle de Madrid la propriété de leur territoire. La langueur de cette colonie ; les obstacles qui s'opposoient à son amélioration ; l'impossibilité de la mettre en état de résister à la masse des forces ennemies réunies sur sa frontière : ces considérations durent aisément déterminer le ministère de France à cette cession, en apparence si considérable. Mais quel fut le motif qui porta l'Espagne à l'accepter ? Ne valoit-il pas mieux qu'elle sacrifiât gratuitement la Floride au rétablissement de la tranquillité publique, que de recevoir en échange une possession dont la défense lui étoit impossible ? Si c'étoit une barrière contre les entreprises qu'une nation ambitieuse, active et puissante pouvoit projetter contre le Mexique, n'étoit il pas de son intérêt qu'un allié fidèle eût à soutenir un premier choc, qui l'avertiroit de l'orage et lui donneroit peut-être le tems de le conjurer ?

Mais de quelque manière que la politique veuille envisager cet événement, ce sera toujours au tribunal de la morale un crime d'avoir vendu ou donné des citoyens à une puissance étrangère.

De quel droit, en effet, un prince dispose-t-il d'un peuple qui ne consent pas à changer de maître ?

Les nations doivent-elles tout aux rois, et les rois ne doivent-ils rien aux nations? Que signifie donc le droit des gens? N'est-il que le droit des princes? Ceux-ci ne tiennent, disent-ils, leur pouvoir que de Dieu seul. Cette maxime, imaginée par le clergé, qui ne met les rois au-dessus des peuples, que pour commander aux rois mêmes au nom de la divinité, n'est donc qu'une chaîne de fer, qui tient une nation entière sous les pieds d'un seul homme? Ce n'est donc plus un lien réciproque d'amour et de vertu, d'intérêt et de fidélité, qui fait régner une famille au milieu d'une société? Si l'obéissance des peuples est une loi de conscience imposée par Dieu seul, ils peuvent donc en appeler aux interprêtes de cette volonté éternelle, contre l'abus de l'autorité subordonnée à ce grand être? Si l'on fait de l'obéissance passive une loi de religion, dès-lors elle est soumise, comme toutes les autres loix religieuses, au tribunal de la conscience; et dans un état où l'on reconnoît la loi de Dieu pour la première, il faut attendre que la décision de l'église éclaire et dirige les consciences sur l'étendue et la nature du pouvoir des rois. En vain dira-t-on que les livres saints ordonnent eux-mêmes d'o-

béir aux puissances de la terre. C'est à l'église que la lettre et le sens de ces livres ont été révélés, et par l'église, aux nations qui les ont adoptés. Elle seule peut donc savoir jusqu'à quel point et à quel dessein, Dieu a confié son autorité aux puissances de la terre. Les rois, en s'appuyant des textes de la bible, se remettent dès-lors sous la tutelle des ministres de l'évangile. Ainsi, quand ils empruntent les armes du clergé pour tenir les peuples dans les fers, le clergé peut retirer ses propres armes, et s'en servir contre les rois. Il trouvera dans l'évangile même où ils ont pris le droit de régner, un bouclier à oppòser contre l'épée, et le glaive contre le glaive.

C'est donc en vain que les princes ont recours au ciel pour rappeler leurs droits, quand ils manquent à leurs devoirs. La loi qu'ils invoquent s'élève contr'eux. Elle tonne, et les foudroie par la bouche des pontifes. Elle crie au fond des cœurs d'un peuple qui gémit. Ainsi leur puissance n'en est pas moins conditionnelle, précaire, interprétative; elle n'est pas moins limitée par le code religieux où ils l'ont puisée, qu'elle ne doit l'être par le code naturel des nations : car la religion étant l'uni-

que frein du despotisme, seul pouvoir qui se croie établi de Dieu même, et les fondemens de ce pouvoir n'étant pas plus évidens que les dogmes et les principes de la religion qui lui sert de base; le despote tombe entre les mains du clergé, si le peuple est dirigé par des prêtres; ou à la discrétion de ses sujets, parce qu'au défaut de pontifes, ils sont eux-mêmes les juges de la foi.

Mais pourquoi l'autorité voudroit-elle se déguiser qu'elle vient des hommes? La nature, l'expérience, l'histoire, le sentiment intérieur, apprennent assez aux rois qu'ils tiennent des peuples tout ce qu'ils possèdent, soit qu'ils l'aient conquis par les armes, soit qu'ils l'aient acquis par des traités. Puisqu'on reçoit du peuple tous les fruits de l'obéissance, pourquoi ne pas accepter de lui seul tous les droits de l'autorité? Qu'a-t-on à craindre des volontés qui se donnent, et que gagne-t-on à l'abus d'une puissance qu'on usurpe? Ne faut-il pas la retenir par la violence, quand on s'en est emparé par surprise? Et quel est le bonheur d'un prince qui ne commande que par la force, et qui n'est obéi que par la crainte? Est-il tranquille sur le trône, lorsqu'il se voit forcé de

dire, pour régner, que c'est de Dieu seul qu'il a reçu sa couronne ? Tout homme ne tient-il pas encore plus de Dieu sa vie et sa liberté, le droit imprescriptible de n'être gouverné que par la raison et par la justice ?

Mais qu'a-t-on besoin d'invoquer le sacré nom de Dieu, dont il est si facile d'abuser ? Dans les siècles malheureux de l'enthousiasme de religion, on a pu repaître de mots ambigus les esprits égarés par un fanatisme épidémique.

Mais dans le calme de la paix et de la raison ; lorsqu'un état s'est policé, agrandi, affermi par l'esprit de discussion et de calcul, par les recherches et la découverte des vérités utiles que la physique offre à la morale pour le maintien de la politique : est-ce alors qu'il faut encore chercher dans les ténèbres de l'ignorance et de l'erreur les fondemens d'une autorité légitime ? Le bien et le salut des peuples, voilà la suprême loi d'où toutes les autres dépendent, et qui n'en reconnoît point au-dessus d'elle. C'est-là, sans doute, la véritable loi fondamentale de toutes les sociétés. C'est par elle qu'il faut interpréter les loix particulières qui doivent toutes émaner de ce principe, en être le développement et le soutien.

Or, en appliquant cette règle aux traités de partage et de cession que les rois font entre eux, voit-on qu'ils aient le droit d'acheter, de vendre et d'échanger les peuples sans les consulter ? Quoi, les princes s'arrogeront le droit barbare d'aliéner ou d'hypothéquer leurs provinces et leurs sujets, comme des biens meubles et immeubles ; tandis que les apanages de leur maison, les forêts de leur domaine, les joyaux de leur couronne, sont des effets inaliénables et sacrés, auxquels on n'ose toucher dans les besoins les plus pressans d'un état ! . . . J'entends une voix qui crie du fond de l'Amérique ; c'est la voix d'une nombreuse colonie. Elle dit à sa métropole :

« Que t'ai-je fait, pour me livrer à un étran-
» ger ? Ne suis-je pas sortie de ton sein ? N'ai-je
» pas semé, planté, cultivé, moissonné pour
» toi seule ? Quand tes vaisseaux m'exportèrent
» sur ces rivages si différens de ton heureux
» climat, ne me promis-tu pas de me couvrir
» toujours de tes armes et de tes voiles ? N'ai-je
» pas combattu pour tes droits, et défendu le
» sol que tu m'avois donné ? Après l'avoir fer-
» tilisé de mes sueurs, ne l'ai-je pas arrosé de
» mon sang pour te le conserver ? Tes enfans

» sont mes pères ou mes frères? tes loix fai-
» soient ma gloire, et ton nom mon honneur.
» J'ai tâché de l'illustrer, ce nom, chez les na-
» tions mêmes qui ne le connoissoient pas. Je
» t'avois fait des amis et des alliés parmi les
» sauvages. J'aimois à croire qu'un jour je
» pourrois être l'égale de tes rivaux, la terreur
» de tes ennemis. Mais non, tu m'as aban-
» donnée; tu m'as engagée à mon insu, par
» un marché dont le secret même étoit une
» trahison. Mère insensible, ingrate, as-tu
» pu rompre, contre le vœu de la nature, les
» nœuds qui m'attachoient à toi par ma nais-
» sance même? Quand je te rendois, par le
» tribut de mes pénibles labeurs, le sang et le
» lait que j'avois reçus de tes veines, je n'as-
» pirois qu'à la consolation de vivre et de
» mourir sous ta loi! Tu ne l'as pas voulu. Tu
» m'as arrachée à ma famille pour me donner
» à un maître qui n'étoit pas de mon choix.
» Rends-moi mon père, cruelle, rends-moi
» à celui dont j'ai appris à bégayer le nom dès
» ma plus tendre enfance. Tu peux bien me
» soumettre malgré moi-même au joug que
» mon cœur repousse; mais ce ne sera que
» pour un tems. Je languirai, je périrai de

» douleur et de foiblesse ; ou si je reprends de
» la vie et des forces, ce sera pour me sous-
» traire aux liens que je déteste ; dussé-je me
» livrer à tes ennemis ».

XI. *Conduite des Espagnols à la Louisiane.*

Cette aversion des habitans de la Louisiane pour la domination espagnole, ne fit rien changer aux arrangemens des cours de Madrid et de Versailles. Le 28 février 1766, M. Ulloa arriva dans la colonie avec quatre-vingts hommes de sa nation. La prise de possession devoit, dans les règles ordinaires, suivre son débarquement. Il n'en fut pas ainsi. Les ordres continuèrent à être donnés au nom du roi de France ; la justice fut rendue par ses magistrats ; et les troupes ne cessèrent point de faire le service sous ses enseignes. C'étoit le représentant de Louis XV qui avoit toujours le commandement. Toutes ces raisons persuadèrent aux habitans que Charles III faisoit étudier le pays, et qu'il se détermineroit à l'accepter ou à le rejetter, selon qu'il le croiroit utile ou nuisible à sa puissance. Cet examen étoit fait par un agent, qui paroissoit prendre une idée peu favorable de la région qu'il étoit venu reconnoître ; et il étoit raisonnable d'espérer qu'il en dégoûteroit son maître.

On étoit assez généralement dans cette illusion, lorsqu'une loi arrivée d'Espagne défendit à la Louisiane toute liaison de commerce avec les marchés qui avoient servi jusqu'alors au débouché de ses productions. Ce funeste décret fut suivi, selon tous les témoignages, d'une hauteur intolérable, d'odieux monopoles, d'actes répétés d'une autorité arbitraire : maux d'autant plus fâcheux qu'ils paroissoient l'ouvrage du commandant français qu'Ulloa avoit subjugué au point de le rendre le servile instrument de tous ses caprices. Peut-être les accusations étoient-elles exagérées? mais il ne falloit pas dédaigner toutes les mesures qui auroient pu détromper les esprits prévenus, qui auroient pu ramener des cœurs aigris.

Ce mépris qui fut regardé comme le plus grand des outrages, comme le comble de la tyrannie, poussa les peuples au désespoir. Un moyen infaillible d'arriver au bonheur et au repos se présentoit à eux. Ils n'avoient que le fleuve à traverser pour le trouver. Le gouvernement anglais les pressoit d'accepter un excellent territoire, des encouragemens à la culture, toutes les prérogatives de la liberté : mais un lien cher et sacré les attachoit à leur patrie. Ils aimèrent

aimèrent mieux demander au conseil, qu'Ulloa fût obligé de se retirer, et que la prise de possession qu'il avoit différée jusqu'alors, ne lui fût pas permise avant que la cour de Versailles eût écouté les représentations de la colonie. Le tribunal prononça le 28 octobre 1768, l'arrêt qu'on lui demandoit ; et les Espagnols s'embarquèrent paisiblement sur la frégate qui les avoit amenés. Durant trois jours que dura cette grande crise, il n'y eut pas le plus léger tumulte, il n'y eut pas la moindre indécence à la Nouvelle-Orléans. Lorsqu'elle fut finie, les habitans de la ville et ceux de la basse Louisiane, qui avoient uni leurs ressentimens, pour opérer la révolution, reprirent leurs travaux avec l'espoir consolant que la conduite qu'ils avoient tenue seroit approuvée par la cour de France.

Le succès ne répondit pas à leur attente. Les députés de la colonie n'arrivèrent en Europe que six semaines après Ulloa ; et ils trouvèrent le ministère de Versailles très-mécontent de ce qui s'étoit passé, ou affectant de l'être. Ces dispositions furent hautement blâmées par la nation, qui ne voyoit dans les colons de la Louisiane, que des hommes généreux, dont

tout le crime étoit d'avoir eu un attachement sans bornes pour leur métropole. Il s'éleva en leur faveur un cri si unanime et si éclatant, que le gouvernement ne put se dispenser avec bienséance de montrer quelque intérêt pour ces malheureux. Cette compassion tardive ne produisit rien. La cour de Madrid, qui l'avoit prévue, avoit fait partir rapidement monsieur Orelly pour l'île de Cuba. Là, ce général avoit pris trois mille hommes de troupes réglées ou de milices qu'il embarqua sur vingt-cinq bâtimens de transport; et le 25 juillet 1769, il fit voir son pavillon à l'embouchure du Mississipi.

A cette nouvelle, tous les cœurs se livrent à une rage inexprimable, contre une patrie qui sacrifie librement une colonie affectionnée, contre une puissance qui prétend régner sur un peuple qui repousse son joug inhumain. On se dispose à empêcher le débarquement des troupes et à brûler les navires qui les portent. Rien n'étoit plus facile, s'il en faut croire ceux qui ont bien connu la disposition des lieux. Les suites de cette résolution hardie n'étoient pas aussi dangereuses qu'elles le pourroient paroître au premier coup-d'œil. Les habitans de la Louisiane pouvoient espérer de former une république

indépendante. Si l'Espagne et la France les attaquoient avec de trop grandes forces, ils se mettoient sous la protection de l'Angleterre; et si enfin la Grande-Bretagne se trouvoit dans une position qui ne lui permît pas de leur accorder son appui, il leur restoit pour dernière ressource de passer sur la rive orientale du fleuve, avec leurs esclaves, leurs troupeaux et leur mobilier.

On étoit dans l'attente d'événemens terribles, lorsque les promesses du général Espagnol; les supplications d'Aubry, ce foible commandant Français, dont l'imbécillité avoit tout perdu; les discours pleins de véhémence d'un magistrat éloquent; calmèrent la fermentation. Personne ne s'opposa à la marche de la petite flotte, qui arriva devant la Nouvelle-Orléans le 17 août. Le lendemain, tous les citoyens furent déchargés de l'obéissance qu'ils devoient à leur première patrie. On prit possession de la colonie au nom de son nouveau maître; et les jours suivans, ceux des habitans qui consentoient à porter le joug de la Castille, prêtèrent leur serment.

Tout étoit consommé, tout, excepté les vengeances. On vouloit des victimes. Il en fut choisi douze dans ce que le militaire, la magistrature et le commerce avoient de plus distingué,

Six de ces hommes généreux payèrent de leur tête la considération dont ils jouissoient. Les autres, plus infortunés peut-être, allèrent languir dans les cachots de la Havane; et le ministère Espagnol avoit ordonné cette horrible tragédie! et le ministère Français n'en conçut aucune indignation!

Maîtres inhumains, maîtres cruels, qui sera tenté de vous appartenir? qui sera tenté de s'appeler votre sujet? qui voudra vous servir? Contre le droit de la nature, contre le droit des gens, vous disposez de vos colons comme d'un troupeau de bêtes, vous les cédez sans leur consentement. Et s'ils étoient accourus, la torche dans une main et le poignard dans l'autre; s'ils avoient brûlé les vaisseaux Espagnols; s'ils avoient assassiné le porteur des ordres de la cour de Madrid, quelle est la bouche assez vile pour oser les blâmer? le gouvernement Français auroit-il pu s'offenser d'un soulevement dont la violence n'auroit été que la mesure de l'attachement qu'on avoit pour lui? Le gouvernement Espagnol n'auroit-il pas reçu le châtiment qu'il méritoit? Mais ils sont demeurés tranquilles: mais ils se sont présentés avec résignation au nouveau joug qu'on leur imposoit: mais ils ont

étouffé le murmure de leur cœur pour prêter le serment qu'on leur demandoit. Barbares, sanguinaires, perfides Espagnols, ils juroient de vous être fidèles ; et c'est dans ce moment que vos yeux désignoient dans la foule les premières victimes de votre autorité. Colons stupides, colons lâches, où êtes-vous ? que faites-vous ? on entraîne à l'échafaud, on va précipiter dans des fosses obscures, vos amis, vos parens, vos chefs, vos défenseurs, les objets de votre tendresse, de votre vénération ; et vous êtes immobiles ! quand et pourquoi vous exposerez-vous donc à mourir ? Venez du moins apprendre à connoître la puissance sous laquelle vous avez à vivre. Vile canaille, venez vous instruire du sort qui vous attend, par celui de vos citoyens qui valent mieux que vous.

Effrayés de ces atrocités, ceux des habitans que les intérêts de leur négoce avoient appelés dans la colonie, portèrent ailleurs leur activité. Le désespoir fit abandonner plusieurs riches plantations par leurs propriétaires. Le reste vécut sous l'oppression et dans la misère. Sans quelques liaisons furtives avec l'Anglais qui navigue sur le Mississipi, dont il possède et enrichit une des deux rives, ces malheureux habitans n'an-

ro'ent connu aucun débouché pour leurs productions; ils n'auroient eu aucune voie pour se procurer les premiers besoins. Leur destinée doit, avec le tems, devenir un peu moins fâcheuse, et parce que les communications de l'Espagne avec ses colonies ont été débarassées de beaucoup d'entraves, et parce qu'il a été accordé aux îles Françaises la liberté de tirer de cette grande province, sur leurs propres navires, des bois et des subsistances. Cependant la cour de Madrid a dans le nouvel hémisphère tant d'autres intérêts plus grands, qu'on peut prédire qu'elle ne s'occupera jamais bien sérieusement des prospérités de la Louisiane.

Mais peut-on plaindre bien vivement la triste situation de ces colons qui ont laissé égorger leurs compatriotes? Leur misère n'est-elle pas le vrai châtiment qu'ils ont mérité? La conscience, ce juge sévère de tous les devoirs, ne leur crie-t-elle pas sans interruption : « Tu » avois des magistrats honnêtes et vertueux, qui » veilloient le jour à ton bonheur, la nuit à ta » sécurité, pendant tout le cours de l'année à » tes intérêts ; tu avois à tes côtés des conci- » toyens qui t'aimoient et te secouroient : ils » t'étoient la plupart attachés par les liens les

» plus sacrés. C'étoient ton père, ton frère, » ton enfant ; et tu les as vus tranquillement » conduire à l'échafaud ou charger de chaînes ! » et tu marches froidement sur la pierre qu'ils » ont teinte de leur sang ! et tu t'inclines devant » leurs bourreaux ! et tu obéis à leurs ordres ! » Lâche, il faut que tu subisses le sort du lâche, » et que tu le subisses jusqu'à ce qu'un noble » ressentiment t'absolve à tes yeux et aux » nôtres » ....

Voyons quel a été le sort du Canada, qui a aussi changé de métropole.

XII. *Etat du Canada à la paix d'Utrecht.*

Cette vaste contrée s'étoit trouvée, à l'époque de la pacification d'Utrecht, dans un état de foiblesse et de misère inconcevable. C'étoit la faute des premiers Français qu'on avoit vus s'y jetter plutôt que s'y établir. La plupart s'étoient contentés de courir les bois. Les plus raisonnables avoient essayé quelques cultures ; mais sans choix et sans suite. Un terrein où l'on avoit bâti et semé à la hâte, étoit aussi légèrement abandonné que défriché. Cependant les dépenses que faisoit la métropole dans cet établissement, et le commerce des pelleteries, donnèrent pas

intervalles, quelque aisance aux habitans. Mais ils la perdirent bientôt dans une suite de guerres malheureuses. En 1714, les exportations du Canada ne passoient pas cent mille écus. Cette somme, jointe à celle de trois cent cinquante mille livres, que le gouvernement y versoit chaque année, étoit toute la ressource de la colonie pour payer les marchandises qui lui venoient d'Europe. Aussi en recevoit-elle si peu, qu'on étoit assez généralement réduit à se couvrir de peaux, à la manière des sauvages. Telle étoit la déplorable situation du plus grand nombre des vingt mille Français qu'on comptoit dans ces régions immenses.

XIII. *Population du Canada, et distribution de ses habitans.*

Le bon esprit qui se répandit alors dans une grande partie du globe, tira le Canada de l'engourdissement où il avoit été si long-tems plongé. On voit par les dénombremens de 1753 et de 1758, qui ont donné à-peu-près les mêmes résultats, que la population s'y éleva à quatre-vingt-onze mille ames, indépendamment des troupes réglées, qui furent plus ou moins multipliées, selon les circonstances.

Ce calcul ne comprenoit pas les nombreux alliés, répandus dans un espace de douze cens lieues de long, sur une assez grande largeur; ni même les seize mille Indiens domiciliés au centre, ou dans le voisinage des habitations Françaises. Les uns ni les autres ne furent jamais sujets. Au milieu d'une grande colonie Européenne, les moindres peuplades gardoient leur indépendance. Tous les hommes parlent de la liberté; les sauvages seuls la possèdent. Ce n'est pas simplement la nation entière, c'est l'individu qui est vraiment libre. Le sentiment de son indépendance agit sur toutes ses pensées, sur toutes ses actions. Il entreroit dans le palais d'un despote de l'Asie, comme dans la cabane d'un laboureur, sans être ébloui ni des richesses ni de la puissance. C'est l'espèce, c'est l'homme, c'est son égal qu'il aime et qu'il respecte. Il ne pourroit que haïr un maître et le tuer.

Une partie des habitans de la colonie Française étoit concentrée dans trois villes. Quebec, capitale du Canada, est à quinze cens lieues de la France, et à cent vingt lieues de la mer. Bâtie en amphitéâtre sur une péninsule formée par le fleuve Saint-Laurent et par la rivière Saint-Charles, elle domine de vastes campagnes

qui l'enrichissent, et une rade très-sûre, ouverte à plus de deux cens vaisseaux. Son enceinte est de trois milles. Les eaux et les rochers en couvrent les deux tiers, et la défendent encore mieux que les fortifications élevées sur les remparts qui coupent la péninsule. Ses maisons sont d'une assez bonne architecture. On y comptoit environ dix mille ames au commencement de 1759. C'étoit le centre du commerce, et le siège du gouvernement.

La ville des Trois-Rivières, bâtie dix ans après Quebec, et située trente lieues plus haut, dut sa naissance à la facilité que les sauvages du Nord devoient y trouver pour faire leurs échanges. Mais cet établissement qui fut brillant dans son origine, n'a jamais pu pousser sa population au-delà de quinze cens habitans : parce que le commerce des pelleteries ne tarda pas à se détourner de ce marché, pour se porter tout entier à Montréal.

C'est une île longue de dix lieues, large de quatre au plus, formée par le fleuve Saint-Laurent, soixante lieues au-dessus de Quebec. De tous les pays qui l'environnent, il n'en est point où le climat soit aussi doux, la nature aussi belle, la terre aussi fertile. Quelques

cabanes qui s'y étoient comme formées au hasard en 1640, se changèrent en une ville régulièrement bâtie et bien percée, qui contenoit quatre mille habitans. Elle fut d'abord exposée aux insultes des sauvages : mais on l'entoura d'une mauvaise palissade, et bientôt d'un mur crenelé, d'environ quinze pieds de hauteur. Elle dégénéra, lorsque les incursions des Iroquois obligèrent les Français de jetter des forts plus loin, pour s'assurer du commerce des fourrures.

Les autres colons qui n'étoient point renfermés dans les remparts de ces trois villes, n'habitoient point de bourgades : mais ils étoient épars sur les rives du fleuve Saint-Laurent. On n'en voyoit point auprès de son embouchure. Le terrein y est montueux, stérile, et ne laisse pas mûrir les grains. Les habitations commençoient au Sud, cinquante lieues; au Nord, vingt lieues plus bas que la ville de Quebec : fort éloignées entre elles, et sur des terres d'un médiocre rapport. Ce n'étoit qu'au voisinage de cette capitale que commençoient les champs vraiment fertiles, mais dont la bonté croissoit à mesure qu'on avançoit vers Montréal. Rien de plus délicieux à voir que les riches bordures de ce long et vaste

canal. Des bois jettés çà et là, qui décoroient des montagnes chevelues; des prairies couvertes de troupeaux; des champs couronnés d'épis; des ruisseaux qui se perdoient dans le fleuve; des églises et des châteaux que l'on découvroit de distance en distance au travers des arbres: tout cela formoit une continuité de paysages que l'œil ne se lassoit pas d'admirer. Ce spectacle touchant ne s'étendoit pas loin de la rivière; et voici pourquoi.

Lorsque le ministère de France entreprit de former un établissement dans le Canada, il donna un terrein assez étendu aux hommes actifs ou malheureux qui voulurent s'y fixer. Mais, comme on introduisit, à la même époque, dans cette région, la coutume de Paris qui ordonne que tous les descendans d'un chef de famille aient une part égale à sa succession, ce domaine fut réduit à rien ou presque rien, par des partages multipliés dans une longue suite de générations.

Si, comme le bien public l'auroit exigé, les loix eussent assuré l'indivisibilité de la possession au fils aîné, la province auroit pris une autre face. Le père, poussé à l'économie et au travail par le desir de préparer un sort heureux

à ses autres enfans, auroit demandé de nouvelles terres ; et il les eût couvertes de bâtimens, de troupeaux, de moissons, et y auroit placé sa nombreuse postérité. Les nouveaux propriétaires auroient suivi, à leur tour, cet exemple d'une tendresse très-bien entendue ; et avec le tems, la colonie entière auroit été peuplée et cultivée.

Les avantages de cette politique, qui avoient échappé à la cour de Versailles, la frappèrent enfin en 1745. Elle défendit la division ultérieure de toute plantation qui n'auroit pas un arpent et demi de front, sur trente ou quarante de profondeur. Ce réglement ne guérissoit pas les plaies de deux siécles d'ignorance : mais il arrêtoit un désordre qui auroit fini par tout anéantir.

Ce plan d'inégalité, dans la répartition des héritages, sera regardé par le vulgaire comme un systême inhumain et opposé aux loix de la nature : mais ce reproche sera-t-il fondé ? Un homme qui a terminé sa carrière, peut-il avoir des droits ? En cessant d'exister, n'a-t-il pas perdu toutes ses capacités ? Le grand être, en le privant de la lumière, ne lui a-t-il pas ôté tout ce qui en étoit une dépendance ? ses volon-

tés dernières peuvent-elles avoir quelque influence sur les générations qui le suivront ? Non. Tout le tems qu'il a vécu, il a joui et dû jouir des terres qu'il cultivoit. A sa mort, elles appartiennent au premier qui s'en saisira et qui voudra les ensemencer. Voilà la nature. S'il s'est établi sur le globe presque entier un autre ordre de choses, c'est une suite nécessaire des institutions sociales. Leurs loix ont dérogé aux loix de la nature, pour assurer la tranquillité, pour encourager l'industrie, pour affermir la liberté. Ce que les gouvernemens ont fait, ils seront en droit de le faire encore, lorsqu'ils le jugeront convenable à leurs intérêts, au bonheur commun des membres qui les composent, et par conséquent d'une manière plus ou moins favorable à tel ou tel individu. Entre les différentes institutions possibles sur l'héritage des citoyens après leur décès, il en est une qui trouveroit peut-être des approbateurs. C'est que les biens des morts rentrassent dans la masse des biens publics, pour être employés d'abord à soulager l'indigence ; après l'indigence, à rétablir perpétuellement une égalité approchée entre les fortunes des particuliers ; et ces deux points importans remplis, à ré-

compenser les vertus, à encourager les talens.

Pour revenir au Canada, la nature elle-même dirigeoit les travaux du cultivateur. Elle lui avoit appris à dédaigner les terres aquatiques, sablonneuses; celles où le pin, le sapin, le cèdre cherchoient un asyle isolé. Mais quand il voyoit un sol couvert d'érables, de chênes, de hêtres, de charmes et de mérisiers, il pouvoit lui demander d'abondantes récoltes de froment, de seigle, de maïs, d'orge, de lin, de chanvre, de tabac, de légumes et d'herbes potagères de toutes les espèces.

La plupart des habitans avoient une vingtaine de moutons, dont la toison leur étoit précieuse; dix ou douze vaches, qui leur donnoient du lait; cinq ou six bœufs, consacrés au labourage. Tous ces animaux étoient petits, mais d'une chair exquise. Ils faisoient portion d'une aisance, inconnue en Europe aux gens de la campagne.

Cette espèce d'opulence permettoit aux colons d'avoir un assez grand nombre de chevaux qui n'étoient pas beaux, mais durs à la fatigue et propres à faire sur la neige des courses prodigieuses. Aussi se plaisoit-on à les multiplier dans la colonie, et poussoit-on ce goût jusqu'à leur

prodiguer pendant l'hiver, des grains que les hommes regrettoient quelquefois en d'autres saisons.

Telle étoit la position des quatre-vingt-trois mille Français dispersés ou réunis sur les rives du fleuve Saint-Laurent. Au-dessus de sa source et dans les contrées connues sous le nom de pays d'en-haut, on en voyoit huit mille plus communément adonnés à la chasse et au commerce qu'à l'agriculture.

Leur premier établissement étoit Cataracoui ou le fort de Frontenac, bâti en 1671 à l'entrée du lac Ontario, pour arrêter les incursions des Anglais et des Iroquois. La baie de ce lieu servoit de port à la marine marchande et militaire, qu'on avoit formée sur cette espèce de mer, où les tempêtes ne sont guère moins fréquentes, ni moins terribles que sur l'océan.

Entre le lac Ontario et le lac Erié, qui ont chacun trois cens lieues de circuit, est un continent de quatorze lieues. Cette terre est coupée vers le milieu par le fameux saut de Niagara, qui, par sa hauteur, sa largeur, sa forme, et par la quantité, l'impétuosité de ses eaux, passe avec raison pour la plus étonnante cataracte du monde. C'est au-dessus de cette magnifique

et terrible cascade, que la France avoit élevé des fortifications dans le dessein d'empêcher les sauvages de porter leurs pelleteries à la nation rivale.

Au-delà du lac Erié, s'étend une terre distinguée sous le nom de Détroit. Elle surpasse tout le Canada par la douceur du climat, par la beauté, la variété du paysage, par la fertilité du sol, par l'abondance de la chasse et de la pêche. La nature a tout prodigué, pour en faire un séjour délicieux. Mais ce ne fut pas la beauté du lieu qui engagea les Français à s'y établir vers le commencement du siècle : ce fut plutôt le voisinage de plusieurs nations sauvages, dont on pouvoit tirer beaucoup de fourrures. Ce commerce s'accrut avec assez de rapidité.

Le succès de ce nouvel établissement fit décheoir le poste de Michillimakinac, placé cent lieues plus loin entre le lac Michigan, le lac Huron et le lac Supérieur, tous trois navigables. La plus grande partie du commerce qu'on y faisoit avec les naturels du pays, se porta au Détroit, où il se fixa.

Outre les forts dont nous venons de parler, on en voyoit de moins considérables, élevés çà et là sur des rivières ou dans des gorges de

montagnes. Car le premier sentiment de l'intérêt est la défiance; et son premier mouvement, pour l'attaque ou pour la défense. Chacun de ces forts avoit une garnison, qui couvroit de ses armes les Français établis aux environs. De leur réunion résultoit le nombre de huit mille ames, qu'on comptoit dans les pays d'en-haut.

XIV. *Mœurs des Français Canadiens.*

Peu de colons avoient les mœurs qu'on leur auroit desirées. Ceux que les travaux champêtres fixoient à la campagne, ne donnoient durant l'hiver que des momens au soin de leurs troupeaux et à quelques autres occupations indispensables. Le reste du tems étoit consumé dans l'inaction, au cabaret, ou à courir sur la neige avec des traîneaux, comme les citoyens les plus distingués. Quand le printems les appeloit au travail indispensable des terres, ils labouroient superficiellement, sans engrais, ensemençoient sans soin, et rentroient dans leur profond loisir, en attendant la saison de la maturité. Dans un pays où les habitans étoient trop glorieux ou trop indolens pour s'engager à la journée, chaque famille étoit réduite à faire elle-même sa récolte; et l'on ne voyoit point cette vive allé-

gresse, qui dans les beaux jours de l'été, anime des moissonneurs réunis pour dépouiller ensemble de vastes guérêts.

D'où venoit cet excès de négligence ou de paresse? De plusieurs causes. Le froid excessif des hivers qui suspendoit le cours des fleuves, enchaînoit toute l'activité des hommes. L'habitude du repos, qui, durant huit mois, étoit comme la suite d'une saison si rigoureuse, rendoit le travail insupportable, même dans les beaux jours. Les fêtes nombreuses d'une religion qui s'est étendue par les fêtes même, empêchoient la naissance, interrompoient le cours de l'industrie. Il est si facile, si naturel d'être dévot, quand c'est pour ne rien faire! Enfin la passion des armes qu'on avoit excitée à dessein parmi ces hommes courageux et fiers, achevoit de les dégoûter des travaux champêtres. Uniquement épris de la gloire militaire, ils n'aimoient rien tant que la guerre, quoiqu'ils la fissent sans paie.

Les habitans des villes, sur-tout de la capitale, passoient l'hiver comme l'été, dans une dissipation générale et continuelle. On ne leur trouvoit aucune sensibilité pour le spectacle de la nature, ni pour les plaisirs de l'imagination; nul goût pour les sciences, pour les arts, pour la lec-

ture, pour l'instruction. L'amusement étoit l'unique passion ; et la danse faisoit dans les assemblées, les délices de tous les âges. Ce genre de vie donnoit le plus grand empire aux femmes, qui avoient tous les appas, excepté ces douces émotions de l'ame, qui seules font le prix et le charme de la beauté. Vives, gaies, coquettes et galantes ; elles étoient plus heureuses d'inspirer une passion que de la sentir. On remarquoit dans les deux sexes plus de dévotion que de vertu, plus de religion que de probité, plus d'honneur que de véritable honnêteté. La superstition y affoiblissoit le sens moral, comme il arrive par-tout où l'on se persuade que les cérémonies tiennent lieu de bonnes œuvres, et que les crimes s'effacent par des prières.

XV. *Gouvernement établi dans le Canada. Quels obstacles il opposoit à la culture, à l'industrie et à la pêche.*

L'oisiveté, les préjugés, la frivolité n'auroient pas pris cet ascendant au Canada, si le gouvernement avoit su y occuper les esprits à des objets utiles et solides. Mais tous les colons y devoient sans exception une obéissance aveugle à une autorité purement militaire. La marche

lente et sûre des loix, n'y étoit pas connue. La volonté du chef ou de ses lieutenans, étoit un oracle qu'on ne pouvoit même interpréter, un décret terrible qu'il falloit subir sans examen. Les délais, les représentations, étoient des crimes aux yeux d'un despote, qui avoit usurpé le pouvoir de punir ou d'absoudre par sa simple parole. Il tenoit dans ses mains les graces et les peines, les récompenses et les destitutions, le droit d'emprisonner sans ombre de délit, le droit plus redoutable encore de faire révérer comme des actes de justice, toutes les irrégularités de son caprice.

Cet absolu pouvoir ne se borna pas dans les premiers tems aux choses dépendantes de la guerre et de l'administration politique. Il s'étendit à la juridiction civile. Le gouverneur décidoit arbitrairement et sans appel, de tous les procès qui s'élevoient entre les colons. Heureusement ces contestations naissoient rarement dans un pays où tout étoit pour ainsi dire en commun. Une autorité si dangereuse fut maintenue jusques en 1663; époque à laquelle on érigea dans la capitale un tribunal pour juger définitivement tous les procès de la colonie. La coutume de Paris, modifiée par des combinaisons locales, forma le code de ses loix.

Ce code ne fut point mutilé ni défiguré par un mélange de loix fiscales. L'administration des finances ne percevoit au Canada que le cinquième du produit des fiefs à chaque vente ; qu'une légère contribution des habitans de Quebec et de Montréal pour l'entretien des fortifications de ces places ; que quelques droits à l'entrée, à la sortie des denrées et des marchandises. Ces objets réunis ne produisoient au fisc, dans les tems les plus florissans de la colonie, que 260,200 livres.

Les terres n'étoient pas imposées par le gouvernement : mais elles étoient grévées d'autres charges. Dès les premiers jours de cet établissement, le roi faisoit à ses officiers civils ou militaires, et à d'autres de ses sujets qu'il vouloit récompenser ou enrichir, des concessions qui avoient depuis deux jusqu'à six lieues en quarré. Ces grands propriétaires hors d'état par la médiocrité de leur fortune, ou par leur peu d'aptitude à la culture, de mettre en valeur de si vastes possessions, furent comme forcés de les distribuer à des soldats vétérans ou à d'autres colons pour une redevance perpétuelle.

Chacun de ces vassaux recevoit ordinairement quatre-vingt-dix arpens de terre, et s'engageoit

à donner annuellement à son seigneur un ou deux sols par arpent, et un demi-minot de blé pour la concession entière : il s'engageoit à moudre à son moulin, et à lui céder pour droit de mouture la quatorzième partie de la farine ; il s'engageoit à lui payer un douzième pour les lods et ventes, et restoit soumis au droit de retrait.

Il s'est trouvé des écrivains qui ont applaudi avec enthousiasme à un systême qui leur paroissoit propre à assurer l'ordre et la subordination; mais n'étoit-ce pas introduire en Amérique l'image du gouvernement féodal qui fut si long-tems la ruine de l'Europe? mais n'étoit-ce pas faire subsister un grand nombre de gens oisifs aux dépens de la seule classe de citoyens dont il falloit peupler un état naissant? Ces colons utiles virent encore s'augmenter le fardeau d'une noblesse rentière par la surcharge des exactions du clergé. Ce corps avide obtint en 1663 du ministère, qu'il lui seroit donné *le treizième de tout ce que la terre produiroit par le travail des hommes, de tout ce que la terre produiroit d'elle-même.* Cette vexation intolérable dans un pays mal établi, duroit depuis quatre ans, lorsque le conseil supérieur de Quebec prit sur lui en 1667

de réduire les dîmes au vingt-sixième, et un édit de 1709 confirma cette disposition, encore trop favorable aux prêtres.

Tant d'entraves jettées d'avance sur l'agriculture, mirent la colonie dans l'impuissance de payer ce qu'il lui falloit tirer de la métropole. Le ministère de France en fut enfin si convaincu, qu'après s'être toujours obstinément refusé à l'établissement des manufactures en Amérique, il crut en 1706, devoir même les y encourager. Mais ses invitations tardives ne produisirent que de foibles efforts. Peu de toiles communes, et quelques mauvaises étoffes de laine, épuisèrent toute l'industrie des colons.

Les pêcheries ne les tentoient guère plus que les manufactures. La seule qui fût un objet d'exportation, étoit celle du loup-marin. Cet animal a été rangé parmi les poissons, quoiqu'il ne soit pas muet, et que né constamment à terre, il y vive plus communément que dans l'eau. Sa tête approche un peu de celle du dogue. Il a quatre pattes, fort courtes sur-tout celles de derrière, qui lui servent plutôt à ramper qu'à marcher. Aussi sont-elles en forme de nageoire, tandis que celles de devant ont des ongles. Il a la peau dure, et couverte d'un poil

ras.

ras. Il naît blanc, mais il devient roux ou noir en croissant. Quelquefois il réunit les trois couleurs.

On distingue deux sortes de loup-marin. Ceux de la plus grosse espèce pèsent jusqu'à deux mille livres, et semblent avoir le nez plus pointu que les autres. Les petits, dont la peau est communément tigrée, sont plus vifs, plus adroits à se tirer des pièges qu'on leur tend. Les sauvages les apprivoisent jusqu'à s'en faire suivre.

C'est sur des rochers, et quelquefois sur la glace, que les uns et les autres s'accouplent, et que les mères font leurs petits. Leur portée ordinaire est de deux; et elles les allaitent souvent dans l'eau, mais plus souvent à terre. Quand elles veulent les accoutumer à nager, elles les portent, dit-on, sur le dos, les laissent aller de tems en tems dans l'eau, puis les reprennent, et continuent ce manège jusqu'à ce qu'ils soient en état de braver seuls les flots. La plupart des petits oiseaux voltigent de branche en branche, avant de voler dans l'air. L'aigle porte ses aiglons, pour les accoutumer à défier les vents. Est-il surprenant que le loup-marin, né sur la terre, exerce ses petits à vivre dans l'eau?

On ne pêche cet amphibie qu'à Labrador. Les Canadiens se rendent à cette glaciale et presque

inhabitable côte, vers le milieu d'octobre, et y séjournent jusqu'au commencement de juin. C'est entre le continent et quelques petites îles peu éloignées, qu'ils tendent leurs filets. Les loups-marins, qui viennent ordinairement de l'Est, et en grandes bandes, veulent passer ces espèces de détroits, et s'y trouvent pris. Portés à terre, ils y restent gelés jusqu'au mois de mai. Alors, on les jette dans une chaudière ardente, d'où leur graisse coule dans un autre vase où elle refroidit. Sept ou huit de ces animaux donnent une barrique d'huile.

La peau des loups-marins servit originairement à faire des manchons. On l'employa depuis à couvrir des malles, à faire des souliers et des bottines. Lorsqu'elle est bien tannée, elle a presque le même grain que le maroquin. Si d'une part elle est moins fine, de l'autre, elle conserve plus long-tems sa fraîcheur.

On convient généralement que la chair du loup-marin n'est pas mauvaise; mais on gagne davantage à la réduire en huile. Elle est long-tems claire; elle n'a point d'odeur; elle ne laisse point de lie; elle sert à brûler, ou bien à préparer des cuirs.

Le Canada envoyoit annuellement à la pêche

du loup-marin, cinq ou six petits bâtimens; et il en expédioit un ou deux de moins pour les Antilles. Il recevoit des îles, neuf à dix bateaux chargés de tafia, de melasse, de café, de sucre; et de France, environ trente navires, dont la réunion pouvoit former neuf mille tonneaux.

Durant l'intervalle des deux dernières guerres, qui fut le tems le plus florissant de la colonie, ses exportations ne passèrent pas 1,200,000 liv. en pelleteries, 800,000 liv. en castor, 250,000 l. en huile de loup-marin, une pareille somme en farines ou en pois, et 150,000 liv. en bois de toutes les espèces. Ces objets ne formoient chaque année qu'un total de 2,650,000 liv.; somme insuffisante pour payer les marchandises qui arrivoient de la métropole. Le gouvernement remplissoit le vuide.

XVI. *Impôts exigés dans le Canada. Dépenses qu'y faisoit le ministère. De quelle manière elles étoient payées. A quels excès elles furent portées, et comment on s'en déchargea.*

Dans les commencemens de la possession du Canada, les Français n'y voyoient presque point d'argent. Le peu qu'en apportoient ceux qui

venoient successivement s'y établir, n'y séjournoit pas long-tems ; parce que les besoins de la colonie l'en faisoient promptement sortir. C'étoit un inconvénient qui ralentissoit le commerce, et retardoit les progrès de l'agriculture. La cour de Versailles fit fabriquer en 1670, pour tous ses établissemens d'Amérique, une monnoie à laquelle on donna un coin particulier, et une valeur idéale, d'un quart plus forte que celle des espèces qui circuloient dans la métropole. Mais cet expédient ne procura pas l'avantage qu'on s'en étoit promis, du moins pour la Nouvelle-France. On jugea donc convenable, vers la fin du siècle dernier, de substituer en Canada le papier aux métaux, pour le paiement des troupes, et pour les autres dépenses du gouvernement. Cette invention réussit jusqu'en 1713, où l'on cessa d'être fidèle aux engagemens contractés par les administrateurs de la colonie. Les lettres-de-change qu'ils tiroient sur le fisc de la métropole, ne furent pas acquittées ; et dès-lors tombèrent dans l'avilissement. On les liquida en 1720, mais avec perte de cinq huitièmes.

Cet événement fit reprendre au Canada l'usage de l'argent, qui ne dura qu'environ deux ans. Les négocians, tous ceux des colons qui

avoient des remises à faire en France, trouvoient embarrassant, coûteux et dangereux, d'y envoyer des espèces; et ils furent les premiers à solliciter le rétablissement du papier-monnoie. On fabriqua des cartes qui portoient l'empreinte des armes de France et de Navarre, et qui étoient signées par le gouverneur, l'intendant et le contrôleur. Il y en avoit de vingt-quatre, de douze, de six, de trois livres; et de trente, de quinze, de sept sols six deniers. Leurs valeurs réunies, ne s'élevoient pas au-dessus d'un million. Lorsque cette somme ne suffisoit pas pour les besoins publics, on y suppléoit par des ordonnances signées du seul intendant, première faute; et non limitées pour le nombre, abus encore plus criant. Les moindres étoient de vingt sols, et les plus considérables de cent livres. Ces différens papiers circuloient dans la colonie; ils y remplissoient les fonctions de l'argent jusqu'au mois d'octobre. C'étoit la saison la plus reculée, où les vaisseaux dussent partir du Canada. Alors on convertissoit tous ces papiers en lettres-de-change, qui devoient être acquittées en France par le gouvernement, qui étoit censé en avoir employé la valeur. Mais la quantité s'en étoit tellement accrue, qu'en 1754 le trésor du prince

O

n'y pouvoit plus suffire, et qu'il fallut en éloigner le paiement. Une guerre malheureuse, qui survint deux ans après, en grossit encore le nombre, au point qu'elles furent décriées. Bientôt les marchandises montèrent hors de prix: et comme, à raison des dépenses énormes de la guerre, le grand consommateur étoit le roi, ce fut lui seul qui supporta le discrédit du papier et le préjudice de la cherté. Le ministère, en 1759, fut forcé de suspendre le paiement des lettres-de-change, jusqu'à ce qu'on en eût démêlé la source et la valeur réelle. La masse en étoit effrayante.

Les dépenses annuelles du gouvernement pour le Canada, qui ne passoient pas quatre cent mille francs, en 1729, et qui, avant 1749, ne s'étoient jamais élevées au-dessus de dix-sept cent mille livres, n'eurent plus de bornes après cette époque. L'an 1750 coûta deux millions cent mille livres. L'an 1751, deux millions sept cent mille livres. L'an 1752, quatre millions quatre-vingt-dix mille livres. L'an 1753, cinq millions trois cent mille livres. L'an 1754, quatre millions quatre cent cinquante mille livres. L'an 1755, six millions cent mille livres. L'an 1756, onze millions trois cent mille livres. L'an 1757,

dix-neuf millions deux cent cinquante mille livres. L'an 1758, vingt-sept millions neuf cent mille livres. L'an 1759, vingt-six millions. Les huit premiers mois de l'an 1760, treize millions cinq cent mille livres. De ces sommes prodigieuses, il étoit dû à la paix, quatre-vingts millions.

On remonta à l'origine de cette dette impure. Les malversations furent effrayantes. Quelques-uns de ceux qui étoient devenus prévaricateurs, par l'abus du pouvoir illimité que le gouvernement leur avoit accordé, furent flétris, bannis, dépouillés d'une partie de leurs brigandages. D'autres, non moins coupables, répandirent l'or à pleines mains; échappèrent à la restitution, à l'infamie; et jouirent insolemment d'une fortune si criminellement acquise. Les lettres-de-change furent réduites à la moitié, et les ordonnances au quart de leur valeur. Les unes et les autres furent payées en contrats à quatre pour cent, qui tombèrent dans le plus grand avilissement.

Dans la dette de quatre-vingts millions, les Canadiens étoient porteurs de trente-quatre millions d'ordonnances, et de sept millions de lettres-de-change. Leur papier subit la loi com-

mune : mais la Grande-Bretagne, dont ils étoient devenus les sujets, obtint pour eux un dédommagement de trois millions en contrats, et de six cens mille livres en argent ; de sorte qu'ils reçurent cinquante-cinq pour cent de leurs lettres-de-change, et trente-quatre pour cent de leurs ordonnances.

XVII. *Avantages que la France pouvoit tirer du Canada. Fautes qui l'en privèrent.*

Le Canada méritoit-il le sacrifice de ce qu'il coûtoit à la métropole ? Non ; mais c'étoit la faute de la puissance qui lui donnoit des loix. La nature avoit disposé cette région, pour la production de tous les grains. Ils y sont d'une qualité supérieure et exposés à peu d'accidens, puisque semés en mai, ils sont cueillis avant la fin d'août. Les besoins des îles de l'Amérique et d'une partie de l'Europe, en assuroient le débit à un prix avantageux. Cependant il ne fut jamais cultivé de blé que ce qu'il en falloit pour les colons, qui même furent quelquefois réduits à tirer leur subsistance des marchés étrangers.

Si la culture s'étoit étendue et perfectionnée, les troupeaux se seroient multipliés. L'abondance du gland et la quantité des pâturages auroient

mis les colons à portée d'élever assez de bœufs et de cochons, pour remplacer dans les îles Françaises les viandes salées que leur fournissoit l'Irlande. Peut-être même leur nombre se seroit-il accru avec le tems, au point d'approvisionner les navigateurs de la métropole.

On n'auroit pas retiré les mêmes avantages des bêtes à laine, quand même la rigueur du climat ne se seroit pas invinciblement opposée à leur multiplication. Leur toison destinée à être toujours grossière, ne pourra jamais être utilement employée que dans la colonie même à des étoffes plus ou moins communes.

On ne doit pas dire la même chose du gin-seng. Cette plante que les Chinois tirent de la Corée ou de la Tartarie, et qu'ils achètent au poids de l'or, fut trouvée en 1718 par le jésuite Lafitau, dans les forêts du Canada, où elle est commune. On la porta bientôt à Canton. Elle y fut très prisée et chèrement vendue. Ce succès fit que la livre de gin-seng, qui ne valoit d'abord à Quebec que trente ou quarante sols, y monta jusqu'à vingt-cinq livres. Il en sortit en 1752 pour cinq cens mille livres. L'empressement qu'excitoit cette plante, poussa les Canadiens à cueillir dès le mois de mai, ce qui ne devoit

être cueilli qu'en septembre, et à faire sécher au four ce qu'il falloit sécher à l'ombre et lentement. Cette faute décria le gin-seng du Canada, chez le seul peuple de la terre qui le recherchoit ; et la colonie fut cruellement punie de son excessive avidité, par la perte entière d'une branche de commerce, qui bien dirigée, pouvoit devenir une source d'opulence.

Une veine plus sûre encore s'offroit à l'industrie. C'étoit l'exploitation des mines de fer si communes dans ces contrées. M. Dantic a travaillé long-tems à découvrir un moyen par lequel on pût sûrement classer tous les fers connus. Après un grand nombre d'expériences, dont les détails seroient ici déplacés, il a trouvé que le fer de Stirie est le meilleur. Viennent ensuite les fers de l'Amérique Septentrionale, de Danemara en Suède, d'Espagne, de Bayonne, de Roussillon, du pays de Foix, du Berri, de la Thierache, de Suède, deuxième marque, les communs de France, et enfin ceux de Sibérie. S'il en est ainsi, quel parti la cour de Versailles auroit pu tirer de la mine découverte aux Trois-Rivières, à la superficie de la terre et de la plus grande abondance! On n'y fit d'abord que des travaux foibles et mal dirigés. Un maître de

forge, arrivé d'Europe en 1739, les augmenta, les perfectionna. La colonie ne connut plus d'autres fers ; on en exporta même quelques essais, mais on s'arrêta là. Cette négligence étoit d'autant plus blâmable, qu'à cette époque on avoit pris la résolution, après bien des incertitudes, de former un établissement de marine dans le Canada.

Les premiers Européens qui abordèrent dans cette vaste contrée, la trouvèrent couverte de forêts. Les arbres qui y dominoient, étoient des chênes d'une hauteur prodigieuse, et des pins de toutes les grandeurs. L'extraction de ces bois étoit facile par le fleuve Saint-Laurent, et par les innombrables rivières qui s'y jettent. On ne sait par quelle fatalité tant de richesses furent long-tems négligées ou méprisées. La cour de Versailles ouvrit enfin les yeux. Par ses ordres, s'élevèrent enfin à Québec des ateliers, pour la construction des vaisseaux de guerre. Malheureu-
...usement elle plaça sa confiance dans des agens
n'avoient que leurs intérêts particuliers en

alloit couper des bois sur les hauteurs, où
et l'air rendent les arbres plus durs en
leurs fibres ; on les prit constamment

dans les marais et sur le bord des rivières, où l'humidité leur donne un tissu gras et lâche. Au lieu de les transporter dans des barques, on les faisoit flotter sur des radeaux jusqu'à l'endroit de leur destination, où ils étoient oubliés et laissés dans l'eau : ils y contractoient une moisissure, une espèce de mousse qui les échauffoit. Il eût fallu les recevoir à terre sous des hangards ; ils restoient exposés au soleil de l'été, aux neiges de l'hiver, aux pluies du printems et de l'automne. Delà traînés dans les chantiers, ils y essuyoient encore pendant deux ou trois ans l'inclémence de toutes les saisons. La négligence ou la mauvaise foi multiplioient les frais, au point qu'on tiroit d'Europe les voiles, les cordages, le brai, le goudron, pour un pays qui, avec quelques soins et du travail, pouvoit approvisionner la France entière de toutes ces matières. Une administration si vicieuse avoit totalement décrié le bois du Canada, et anéanti les ressources que cette contrée offroit à la marine.

La colonie présentoit aux manufactr
métropole, une branche d'indust
exclusive. C'étoit la préparation du
marchandise tomba d'abord sous
les entraves du monopole. I

Indes fit, et ne pouvoit que faire un usage pernicieux de son privilège. Ce qu'elle achetoit des sauvages, se payoit sur-tout avec des écarlatines d'Angleterre, étoffes de laine, dont ces peuples aimoient à s'habiller et à se parer. Mais comme ils trouvoient dans les établissemens anglais vingt-cinq et trente pour cent au-dessus du prix que la compagnie mettoit à leurs marchandises, ils y portoient tout ce qu'ils pouvoient en dérober à la recherche de ses agens, et prenoient en échange de leur castor, des draps d'Angleterre ou des toiles des Indes. Ainsi la France, par l'abus d'une institution que rien ne l'obligeoit de maintenir, s'ôtoit à elle-même le double avantage de procurer les matières premières à quelques-unes de ses manufactures, et d'assurer les débouchés aux productions de quelques autres. Cette puissance ne connut pas mieux les facilités qu'elle avoit pour établir la pêche de la baleine dans le Canada.

Le détroit de Davis et le Groenland, sont les sources les plus abondantes de cette pêche. Le premier de ces parages voit arriver annuellement cinquante navires, et le second cent cinquante. Les Hollandais y concourent pour plus des trois quarts. Le reste est expédié de Brême, de

Hambourg, des ports d'Angleterre. On estime que l'armement entier de deux cents bâtimens, qui l'un dans l'autre peuvent être de trois cent cinquante tonneaux, coûte 10,000,000 livres. Le produit ordinaire de chacun est évalué à 80 mille livres, et par conséquent la pêche entière doit monter à 3,200,000 livres. Lorsqu'on a prélevé de cette somme, ce qui doit revenir aux navigateurs qui se livrent à ces pénibles et dangereux voyages, il reste fort peu de bénéfice pour les négocians qui les mettent en activité.

Telle est la raison qui peu-à-peu a dégoûté les Basques d'une carrière où ils étoient entrés les premiers. D'autres Français ne les ont pas remplacés; et il est arrivé que la nation qui faisoit la plus grande consommation de l'huile, des savons et du blanc de la baleine, en a tout-à-fait abandonné la pêche.

Il étoit aisé de la reprendre dans le golfe Saint-Laurent, et même à l'embouchure du Saguenay, tout près de l'excellent port de Tadoussac. On veut même qu'elle y ait été essayée à l'arrivée des Français dans le Canada, et qu'elle n'ait été interrompue que parce que les fourrures offroient des profits plus faciles et plus rapides. Ce qui est sûr, c'est que les pêcheurs auroient cou-

moins de risques, auroient été obligés à moins de dépense, que ceux qui se rendent annullement au détroit de Davis ou dans les mers du Groenland. Le destin de cette colonie a toujours voulu que les meilleurs projets n'y eussent point de consistance ; et le gouvernement n'a rien fait en particulier pour encourager la pêche de la baleine, qui pouvoit former un essaim de navigateurs, et donner à la France une nouvelle branche de commerce.

Cette indifférence s'est étendue plus loin. La morue se plaît sur le fleuve Saint-Laurent, jusqu'à quatre-vingts lieues de la mer. On peut la prendre passagèrement sur ce vaste espace. Cependant il seroit avantageux d'ét blir une pêche sédentaire au havre de Montlouis, placé à l'embouchure d'une jolie rivière, qui reçoit des bâtimens de cent tonneaux, et qui les met à l'abri de tous dangers. Le poisson y abonde plus qu'ailleurs, le rivage offre pour le faire sécher toutes les facilités qu'on peut desirer ; et les terres voisines sont très-propres au pâturage et à la culture. Tout porte à croire qu'une peuplade y prospéreroit. On le pensa ainsi en 1697. Par les soins de Riverin, homme actif et intelligent, fut formée à cette époque une association pour com-

mencer cette entreprise. Des contrariétés sans nombre la firent échouer. Ce projet fut repris depuis, mais très-mollement exécuté. Ce fut un grand malheur pour le Canada, dont un succès marqué en ce genre auroit beaucoup étendu les liaisons avec l'Europe et avec les Indes Occidentales.

Tout concouroit donc à la prospérité des établissemens du Canada, s'ils eussent été secondés par les hommes qui sembloient y avoir le plus d'intérêt. Mais d'où provenoit l'inaction inconcevable qui les laissa languir dans leur premier néant?

XVII. *Difficultés que la France avoit à vaincre, pour tirer un parti avantageux du Canada.*

On ne peut disconvenir que la nature n'opposât quelque obstacle aux entreprises de la politique. Le fleuve Saint-Laurent est fermé six mois de l'année par les glaces. Le reste du tems, ce sont des brouillards épais, des courans rapides, des bancs de sable, et des rochers à fleur d'eau, qui rendent la navigation impraticable durant la nuit, dangereuse pendant le jour. Depuis Quebec jusqu'à Montréal, la rivière n'est praticable que pour des bâtimens de trois cents ton-

neaux ; et encore sont-ils trop souvent contrariés par des vents terribles, qui les retiennent quinze jours ou trois semaines dans ce court trajet. De Montréal au lac Ontario, les voyageurs trouvent jusqu'à six cataractes, qui les reduisent à la triste nécessité de décharger leurs canots, et de les porter avec les marchandises, par des routes de terre assez considérables.

Loin d'encourager l'homme à vaincre la nature, un gouvernement mal instruit n'imagina que des projets ruineux. Pour avoir l'avantage sur les Anglais dans le commerce des pelleteries, on éleva trente-trois forts, à une grande distance les uns des autres. Le soin de les construire, de les approvisionner, détourna les Canadiens des seuls travaux qui devoient les occuper. Cette méprise les jetta dans une route semée d'écueils et de périls.

Les sauvages ne voyoient pas sans inquiétude se former des établissemens qui pouvoient menacer leur liberté. Ces soupçons leur mirent les armes à la main, et la colonie fut rarement sans guerre. La nécessité rendit soldats tous les Canadiens. Une éducation mâle et toute militaire les endurcissoit de bonne-heure à la fatigue, et les familiarisoit avec le danger. A peine sortis de

l'enfance, on les voyoit parcourir un continent immense, l'été en canot, l'hiver à pied; au travers des neiges et des glaces. Comme ils n'avoient qu'un fusil pour moyen de subsistance, ils étoient continuellement exposés à mourir de faim : mais rien ne les effrayoit, pas même le danger de tomber entre les mains des sauvages, qui avoient épuisé tout leur génie à imaginer, pour leurs ennemis, des supplices, dont le plus doux étoit la mort.

Les arts sédentaires de la paix, les travaux suivis de l'agriculture, ne pouvoient pas avoir d'attrait pour des hommes acooutumés à une vie active, mais errante. La cour, qui ne voit ni ne connoît les douceurs et l'utilité de la vie rustique, augmenta l'aversion que les Canadiens en avoient conçue, en versant exclusivement les graces et les honneurs sur les exploits guerriers. La noblesse fut l'espéce de distinction qu'on prodigua le plus, et qui eût des suites plus funestes. Non-seulement elle plongea les Canadiens dans l'oisiveté, mais elle leur donna encore un penchant invincible pour tout ce qui avoit de l'éclat. Des produits qui auroient dû être consacrés à l'amélioration des terres, furent prodigués en vaines parures. Un luxe ruineux couvroit une pauvreté réelle.

XIX. *Origine de la guerre des Anglais et des Français dans le Canada.*

Tel étoit l'état de la colonie, lorsque le gouvernement en fut confié en 1747, à la Galissonière, qui joignoit à des connoissances étendues un courage actif, et d'autant plus inébranlable qu'il étoit raisonné. Les Anglais vouloient étendre les limites de la Nouvelle-Ecosse ou de l'Acadie, jusqu'à la rive méridionale du fleuve Saint-Laurent. Il jugea que ces prétentions étoient injustes, et il résolut de les resserrer dans la péninsule où il croyoit que les traités même les avoient bornés. L'ambition qui les poussoit dans l'intérieur des terres, singulièrement du côté de l'Ohio ou de la Belle-Rivière, ne lui paroissoit pas moins outrée. Les Apalaches, à son avis, devoient être les limites de leurs possessions; et il se promit de ne pas leur laisser franchir ces montagnes. Le successeur qu'on lui donna, pendant qu'il rassembloit les moyens de soutenir ce vaste dessein, embrassa ses vues avec toute la chaleur qu'elles pouvoient inspirer. On vit s'élever de tous côtés des forts qui devoient donner de la solidité à un système que la cour avoit adopté, peut-être sans en prévoir, peut-être sans en peser assez les suites.

P 4

Alors commencèrent entre les Anglais et les Français de l'Amérique-Septentrionale, des hostilités plutôt autorisées qu'avouées par leurs métropoles. Cette guerre sourde convenoit extrêmement au ministère de Versailles, qui, sans commettre sa foiblesse, réparoit peu-à-peu les pertes qu'il avoit faites dans les traités où il avoit reçu la loi. Des échecs réitérés ouvrirent enfin les yeux à la Grande-Bretagne, sur la politique de sa rivale. Georges II pensa qu'une situation équivoque ne convenoit pas à la supériorité de ses forces maritimes. Son pavillon reçut l'ordre d'insulter le pavillon Français sur toutes les mers. Il avoit pris ou dispersé tous les vaisseaux qu'il avoit rencontrés, lorsqu'en 1758 il cingla vers l'Ile-Royale.

XX. *Conquête de l'Ile-Royale par les Anglais.*

Cette porte du Canada avoit déja été attaquée en 1745 ; et cet événement mérite, par sa singularité, qu'on l'expose avec quelque détail. C'étoit à Boston qu'avoit été formé le plan de cette première invasion, et la Nouvelle-Angleterre avoit fait les dépenses de l'exécution. Un négociant, c'étoit Pepperel, qui avoit allumé, nourri et dirigé l'enthousiasme de la colo-

nie, fut chargé de commander l'armée de six mille hommes, qu'on avoit levée pour cette expédition.

Quoique ces forces convoyées par une escadre de neuf vaisseaux de guerre, portassent elles-mêmes à l'Ile-Royale le premier avis du danger qui la menaçoit; quoique l'avantage d'une surprise eût assuré leur débarquement sans opposition; quoiqu'elles n'eussent à combattre que six cens hommes de troupes réglées, et huit cens habitans qui s'étoient armés à la hâte, on pouvoit douter du succès de l'entreprise. Quels exploits, en effet, devoit-on attendre d'une milice assemblée avec précipitation, qui n'avoit point vu de siège; qui même n'avoit jamais fait la guerre; qui n'étoit enfin dirigée que par des officiers de marine? L'inexpérience de ces troupes avoit besoin de quelques faveurs du hasard. Elle en fut singulièrement sécourue.

La garnison de Louisbourg avoit toujours été chargée de la construction, de la réparation des fortifications. Elle se livroit d'autant plus volontiers à ces travaux, qu'elle les regardoit comme un principe de sûreté, comme un moyen d'aisance. Lorsqu'elle s'apperçut que ceux qui devoient la payer s'approprioient le fruit de ses

P 5

sueurs ; elle demanda justice. On osa la lui refuser ; et elle ne craignit pas de se la faire à elle-même. Comme les chefs de la colonie avoient partagé avec les officiers subalternes le prix de cette déprédation, il ne se trouva personne qui pût rétablir l'ordre. L'indignation des soldats contre ces avides concussionnaires, leur fit mépriser toute autorité. Depuis six mois ils vivoient dans une révolte éclatante, lorsque les Anglais se présentèrent devant la place.

C'étoit le moment de rapprocher les esprits. Les troupes firent les premiers pas : mais leurs commandans se méfièrent d'une générosité dont ils n'étoient pas capables. Si ces lâches oppresseurs avoient pu supposer dans le soldat assez d'élévation pour sacrifier son ressentiment au bien de la patrie, ils auroient profité de cette chaleur pour fondre sur l'ennemi, pendant qu'il formoit son camp, et qu'il commencoit à ouvrir ses tranchées. Un assiégeant qui n'avoit aucun principe militaire, auroit été déconcerté par des attaques régulières et vigoureuses. Les premiers échecs pouvoient le décourager, et lui faire abandonner son entreprise. Mais on s'obstina à croire que la garnison ne demandoit à faire des sorties que pour déserter ; et ses propres chefs la tin-

rent comme prisonnière, jusqu'à ce qu'une si mauvaise défense eût réduit la ville à capituler. L'île entière suivit le sort de Louisbourg, son unique boulevard.

Une possession si précieuse, restituée à la France par le traité d'Aix-la-Chapelle, fut attaquée de nouveau par les Anglais en 1758. Ce fut le 2 de juin qu'une flotte composée de vingt-trois vaisseaux de ligne, de dix-huit frégates, qui portoient seize mille hommes de troupes aguerries, jetta l'ancre dans la baie de Gabarus, à une demi-lieue de Louisbourg. Comme il étoit démontré qu'un débarquement fait à une plus grande distance, ne pouvoit servir de rien, parce qu'il seroit impossible de transporter l'artillerie et les autres choses nécessaires pour un grand siège, on s'étoit attaché à le rendre impraticable au voisinage de la place. L'assaillant vit la sagesse des mesures qui lui annonçoient des périls et des difficultés. Son courage n'en fut point affoibli. Mais appelant la ruse à son secours, pendant que par une ligne prolongée il menaçoit et couvroit toute la côte, il descendit en force sur le rivage de l'anse au Cormoran.

Cet endroit étoit foible par sa nature. Les Français l'avoient étayé d'un bon parapet, for-

tifié par des canons dont le feu se soutenoit, et par des pierriers d'un gros calibre. Derrière ce rempart étoient deux mille bons soldats et quelques sauvages. En avant, on avoit fait un abattis d'arbres si serré, qu'on auroit eu bien de la peine à y passer, quand même il n'auroit pas été défendu. Cette espèce de palissade qui cachoit tous les préparatifs de défense, ne paroissoit dans l'éloignement qu'une plaine verdoyante.

C'étoit le salut de la colonie, si l'on eût laissé à l'assaillant le tems d'achever son débarquement, et de s'avancer avec la confiance de ne trouver que peu d'obstacles à forcer. Alors, accablé tout-à-coup, par le feu de l'artillerie et de la mousqueterie, il eût infailliblement péri sur le rivage, ou dans la précipitation de l'embarquement, d'autant plus que la mer étoit dans cet instant fort agitée. Cette perte inopinée auroit pu rompre le fil de tous ses projets.

Mais l'impétuosité Française fit échouer toutes les précautions de la prudence. A peine les Anglais eurent fait quelque mouvement pour s'approcher du rivage, qu'on se hâta de découvrir le piège où ils devoient être pris. Au feu brusque et précipité qu'on fit sur leurs chaloupes, et plus

encore à l'empressement qu'on eut de déranger les branches d'arbre qui masquoient des forces qu'on avoit tant d'intérêt à cacher, ils devinèrent le péril où ils alloient se jetter. Dès ce moment revenant sur leurs pas, ils ne virent plus d'autre endroit pour descendre, qu'un seul rocher, qui même avoit paru jusqu'alors inaccessible. Wolf, quoique fortement occupé du soin de faire rembarquer ses troupes et d'éloigner les bâteaux, fit signe au major Scott de s'y rendre.

Cet officier s'y porte aussi-tôt avec les soldats qu'il commande. Sa chaloupe étant arrivée la première, et s'étant enfoncée dans le moment qu'il mettoit pied à terre, il grimpe sur les rochers tout seul. Il espéroit y trouver cent des siens, qu'on y avoit envoyés depuis quelques heures. Il n'y en avoit que dix. Avec ce petit nombre, il ne laisse pas de gagner le haut des rochers. Dix sauvages et soixante Français lui tuent deux hommes, et en blessent trois mortellement. Malgré sa foiblesse il se soutient dans ce poste important à la faveur d'un taillis épais. Enfin ses intrépides compatriotes, bravant le courroux de la mer et le feu du canon pour le joindre, achèvent de le rendre maître de la seule position qui pouvoit assurer leur descente.

Dès que les français virent l'assaillant solidement établi sur le rivage, ils prirent l'unique parti qui leur restoit, celui de s'enfermer dans Louisbourg. Ses fortifications étoient défectueuses; parce que le sable de la mer, dont on avoit été obligé de se servir pour leur construction, ne convient nullement aux ouvrages de la maçonnerie. Les revêtemens des différentes courtines étoient entièrement écroulés. Il n'y avoit qu'une casemate et un petit magasin à l'abri des bombes. La garnison qui devoit défendre la place, n'étoit que de deux mille neuf cens hommes.

Malgré tant de désavantages, les assiégés se déterminèrent à la plus opiniâtre résistance. Pendant qu'ils se defendoient avec cette fermeté, les grands secours qu'on leur faisoit espérer du Canada pouvoient arriver. A tout événement, ils préserveroient cette grande colonie de toute invasion pour le reste de la campagne. Qui croiroit que tant de résolution fut soutenue par le courage d'une femme? Madame Drucourt, continuellement sur les remparts, la bourse à la main, tirant elle-même trois coups de canon par jour, sembloit disputer au gouverneur, son mari, la gloire de ses fonctions. Rien ne décourageoit les assiégés, ni le mauvais succès des

sorties qu'ils tentèrent à plusieurs reprises, ni l'habileté des opérations concertées par l'amiral Boscawen et le général Amherst. Ce ne fut qu'à la veille d'un assaut impossible à soutenir, qu'on parla de se rendre. La capitulation fut honorable ; et le vainqueur sut estimer assez son ennemi, s'estimer assez lui-même, pour ne souiller sa gloire par aucun trait de férocité ni d'avarice.

XXI. *Les Anglais attaquent le Canada. Ils y éprouvent d'abord de grands revers. Causes de ces infortunes.*

La conquête de l'Ile-Royale ouvroit le chemin du Canada. Dès l'année suivante, on y porta la guerre, ou plutôt on y multiplia les scènes de carnage dont cet immense pays étoit depuis long-tems le théâtre. Voici quel en étoit le principe.

Les Français établis dans ces contrées y avoient poussé leur ambition vers le Nord, où les belles pelleteries étoient en plus grande abondance. Lorsque cette veine de richesses tarit ou diminua, le commerce se tourna vers le Sud, où l'on découvrit l'Ohio, qui mérita le nom de Belle-Rivière. Elle ouvroit la communication naturelle du Canada avec la Louisiane. En effet, quoique les vaisseaux qui entrent dans

le fleuve Saint-Laurent, s'arrêtent à Quebec, la navigation continue sur des barques jusqu'au lac Ontario, qui n'est séparé du lac Erié que par un détroit, sur lequel la France éleva de bonne-heure le fort Niagara. C'est là, c'est au voisinage du lac Erié que se trouve la source de l'Ohio, qui arrose le plus beau pays du monde, et qui, grossi par plusieurs rivières, va porter le tribut de ses eaux au Mississipi, dont il augmente la majesté.

Cependant les Français ne faisoient aucun usage d'un canal si magnifique. Les foibles liaisons qui subsistoient entre les deux colonies, étoient toujours entretenues par les régions du Nord. La nouvelle route, beaucoup plus courte, beaucoup plus facile que l'ancienne, ne commença à être fréquentée que par un corps de troupes qu'on envoya du Canada en 1739 au secours de la Louisiane, qui etoit en guerre ouverte avec les sauvages. Après cette expédition, la route du Sud retomba dans l'oubli, dont elle ne sortit guère qu'en 1753. Ce fut l'époque où l'on éleva plusieurs petits forts sur l'Ohio, dont on étudioit le cours depuis quatre ans. Le plus considérable de ces forts, reçut le nom du gouverneur Duquesne, qui l'avoit fait bâtir.

Les colonies Anglaises ne purent voir sans chagrin s'élever derrière eux des établissemens Français, qui joints aux anciens, sembloient les envelopper. Elles craignirent que les Apalaches, qui devoient servir de limites naturelles aux deux nations, ne fussent une barrière insuffisante contre les entreprises d'un voisin inquiet et belliqueux. Dans cette défiance elles passèrent elles-mêmes ces célèbres montagnes, pour disputer à la nation rivale la possession de la Belle-Rivière. Cette première démarche ne fut pas heureuse. On battit les détachemens qui se succédoient; on détruisit les forts à mesure qu'ils s'élevoient.

Pour arrêter le cours de ces disgraces, et venger l'affront qu'elles imprimoient à la nation, la métropole fit passer des forces considérables au Nouveau-Monde, sous les ordres de Braddock. Ce général alloit attaquer, dans l'été de 1755, le fort Duquesne avec trente-six canons et six mille hommes, lorsqu'il fut surpris à quatre lieues de la place, par deux cent cinquante Français et six cent cinquante sauvages, qui exterminèrent son armée. Ce revers inexplicable arrêta la marche des trois corps nombreux, qui alloient fondre sur le Canada. La terreur les obligea de regagner

leurs quartiers ; et dans la campagne suivante ; la circonspection la plus timide accompagna tous leurs mouvemens.

Cet embarras enhardit les Français. Malgré l'infériorité prodigieuse de leurs forces, ils osèrent, au mois d'août de l'an 1756, se présenter devant Oswego. C'étoit originairement un magasin fortifié, à l'embouchure de la rivière de Choueguen, sur le lac Ontario. Situé presqu'au centre du Canada, l'avantage de sa position y avoit fait élever successivement plusieurs ouvrages, qui l'avoient rendu un des meilleurs postes de ces contrées. Il étoit défendu par dix-huit cents hommes, qui avoient cent vingt et une pièces d'artillerie, et une grande abondance de munitions de toutes les espèces. Malgré tant de soutiens, il se rendit, après quelques jours d'une attaque vive et audacieuse, à trois mille hommes qui en formoient le siège.

Cinq mille cinq cents Français et dix-huit cents sauvages, marchèrent dans le mois d'août de l'année suivante au fort Georges, situé sur le lac Saint-Sacrement, et regardé avec raison comme le boulevard des établissemens Anglais; comme l'entrepôt où devoient se réunir les forces destinées contre le Canada. La nature et l'art

avoient tout fait pour rendre impraticables les chemins qui conduisoient à cette place. Des corps distribués de distance en distance dans les meilleures positions, étoient encore venus au secours de l'art et de la nature. Cependant ces obstacles furent surmontés avec une intelligence, une intrépidité, qui ne demandoient qu'un théâtre plus connu pour embellir l'histoire. Les assaillans, après avoir massacré ou mis en fuite un grand nombre de leurs ennemis, arrivèrent devant la place, où ils réduisirent deux mille deux cent soixante-quatre hommes à capituler.

Ce nouveau malheur réveilla les Anglais. Leurs généraux s'appliquèrent, durant l'hiver, à mettre de la discipline dans les différens corps; ils les accoutumèrent à combattre dans les bois, à la manière des sauvages. Au retour de la belle saison, l'armée composée de six mille trois cens hommes de troupes réglées, et de treize mille hommes des milices des colonies, s'assembla sur les ruines du fort George. Elle s'embarqua sur le lac de ce nom, qui séparoit les colonies des deux nations, et se porta sur Carillon, qui n'en étoit éloignée que d'une lieue.

Ce fort, qui venoit d'être bâti au commencement de la guerre, pour couvrir le Canada,

n'avoit pas l'étendue convenable pour arrêter les forces qui l'alloient assaillir. On forma donc à la hâte, sous le canon de la place, des retranchemens de troncs d'arbres couchés les uns sur les autres, et l'on mit en avant de grands arbres renversés, dont les branches coupées et affilées, faisoient l'effet de chevaux de frise. Les drapeaux étoient plantés sur le sommet des remparts, qui renfermoient trois mille cinq cens hommes.

Cet appareil formidable n'étonna pas les Anglois, résolus à laver la honte qui ternissoit depuis si long-tems la gloire de leurs armes, dans un pays où la prospérité de leur commerce tenoit au succès de leur bravoure. Le 8 juillet 1758, ils se précipitèrent sur ces palissades avec la fureur la plus aveugle. Inutilement on les foudroyoit du haut du parapet, sans qu'ils pussent se défendre. Inutilement ils tomboient enfilés, embarrassés dans les tronçons d'arbres, au travers desquels leur fougue les avoit emportés. Tant de pertes ne faisoit qu'accroître cette rage effrénée. Elle se soutint plus de quatre heures, et leur coûta plus de quatre mille de leurs braves guerriers, avant qu'ils abandonnassent une entreprise aussi téméraire que forcenée.

Les actions de détail ne leur furent pas moins funestes. Ils n'insultoient pas un poste, où ils ne fussent repoussés. Ils ne hazardoient pas un détachement, qui ne fut battu ; pas un convoi qui ne fut enlevé. La rigueur même des hivers qui devoit les garder et les défendre, étoit la saison où les sauvages et les Canadiens alloient porter le fer et le feu sur les frontières, et jusques dans le centre des colonies Angloises.

Tous ces désastres avoient leur source dans un faux principe du gouvernement. La cour de Londres s'étoit toujours persuadée que, pour dominer dans le Nouveau-Monde, elle n'avoit besoin que de la supériorité de sa marine, qui pouvoit facilement y transporter des secours, et intercepter les forces de ses ennemis.

Quoique l'expérience eût démenti cette vaine prétention, le ministère ne chercha pas même à en diminuer les fâcheux effets par le choix de ses généraux. Presque tous ceux qu'il chargea de remplir ses vues, manquèrent également d'intelligence, de vigueur et d'activité.

Les armées n'étoient pas propres à réparer les fautes des chefs. Les troupes avoient bien cette fierté de caractère, ce courage invincible que le gouvernement, encore plus que

le climat, donne aux soldats Anglais ; mais ces qualités nationales étoient contrebalancées ou épuisées par des fatigues excessives, que rien ne soulageoit, dans un pays dépourvu de toutes les commodités de l'Europe. Quant aux milices des colonies, elles étoient composées de cultivateurs paisibles, qui n'étoient point aguerris au carnage par l'habitude de la chasse, et par la vivacité militaire de la plupart des colons Français.

A ces inconvéniens, pris dans la nature des choses, il s'en joignit qui provenoient uniquement de la faute des hommes. Les postes élevés pour la sûreté des divers établissemens Anglais, n'avoient pas cette réciprocité de soutien et de défense, cet ensemble sans lequel il n'y a point de force. Les Provinces, qui avoient toutes des intérêts distincts, et qui n'étoient pas rapprochées par l'autorité d'un chef unique, ne coopéroient pas au bien commun avec ce concours d'efforts et cette unité de sentimens, qui seuls peuvent assurer le succès. La saison d'agir se passoit en vaines disputes entre les colons et les gouverneurs. Tout plan d'opérations rejetté par quelque assemblée, étoit abandonné. Convenoit-on d'en adopter un, il devenoit public avant

son exécution ; et sa publicité le faisoit souvent échouer. Enfin, on étoit irréconciliablement brouillé avec les sauvages.

Ces peuples avoient toujours la prédilection la plus marquée pour la France. C'étoit une sorte de retour, qu'ils croyoient devoir à la considération qu'on leur avoit témoignée en leur envoyant des missionnaires qu'ils regardoient plutôt comme des ambassadeurs du prince, que comme des envoyés de Dieu. Ces missionnaires, en étudiant la langue des sauvages ; en se conformant à leur caractère, à leurs inclinations ; en usant de tous les moyens propres à gagner leurs confiance, avoient acquis un pouvoir absolu sur leur ame. Les colons Français, loin de leur donner les mœurs de l'Europe, avoient pris celles du pays qu'ils habitoient : l'indolence de ces peuples pendant la paix, leur activité durant la guerre ; et leur amour constant pour la vie errante et vagabonde. On avoit même vu plusieurs officiers distingués se faire adopter parmi ces nations. La haîne et la jalousie des Anglais ont calomnié cette conduite, jusqu'à dire que ces hommes généreux avoient acheté à prix d'argent les crânes de leurs ennemis ; avoient mené les danses horribles qui accompagnent chez ces

peuples l'exécution des prisonniers ; avoient imité leurs cruautés et partagé leurs barbares festins. Mais ces excès d'horreur appartiendroient plutôt à la fureur nationale d'un peuple qui a substitué le fanatisme de la patrie à celui de la religion, et qui sait bien mieux haïr les autres nations, qu'aimer son propre gouvernement.

De l'attachement décidé pour les Français, naissoit dans ces nations, l'aversion la plus insurmontable pour les Anglois. C'étoient, de tous les sauvages Européens, les plus difficiles à apprivoiser, si l'on en croyoit ceux de l'Amérique. La haîne de ceux-ci devint bientôt une rage, une soif de sang, quand ils virent leur tête mise à prix ; quand ils se virent proscrits sur leur terre natale par des assassins étrangers. Les mêmes mains qui si long-tems avoient enrichi la colonie Angloise du trafic des pelleteries, prirent la hache pour la détruire. Les sauvages coururent à la chasse des Bretons comme à celle des ours. Ce ne fut plus la gloire, ce fut le carnage qu'ils cherchèrent dans les combats. Ils détruisirent des armées que les Français n'auroient voulu que vaincre. Leur fureur étoit si exaltée, qu'un prisonnier

prisonnier Anglais ayant été conduit dans une habitation écartée, la femme lui coupa aussitôt un bras, et fit boire à sa famille le sang qui en dégouttoit. *Je veux*, répondit-elle à un missionnaire jésuite qui lui reprochoit l'atrocité de cette action, *je veux que mes enfans soient guerriers; il faut donc qu'ils soient nourris de la chair de leurs ennemis.*

Fin du tome treizième.

TABLE DES INDICATIONS.

LIVRE QUINZIEME.

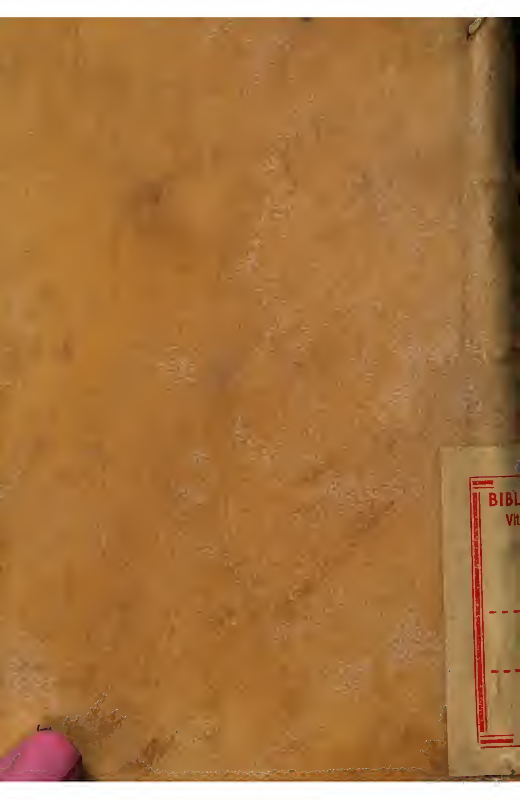
Etablissemens des Français dans l'Amérique Septentrionale. Sur quelle base portoit l'espoir de leur prospérité? Que produisirent ces combinaisons?

LIVRE SEIZIEME.

Un nouvel ordre de choses s'établit dans les colonies Françaises de l'Amérique Septentrionale. A quoi aboutissent ces nouvelles combinaisons.

Fin de la table du treizième volume.




BIBL
Vit